ECHOS

JUDICIAIRES GIRONDINS

VENDREDI 13 MAI 2022 - 2,20 €

N°6922-6923

GIRONDE
Pharmacies :
2021, année exceptionnelle

TRIBUNE
La Chine patine

EXPO / BORDEAUX
« Picasso dit vin »

JÉRÉMY **SARTHOU**
dirigeant fondateur du cabinet bordelais Sarthou & Associés

VINS DE BORDEAUX
RECRUTEMENT
UN MARCHÉ DYNAMIQUE

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

SOMMAIRE

4

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55

GIRONDE ACTU

4 INTERVIEW
Vins de Bordeaux : Recrutement, un marché dynamique

12 ACTU / GIRONDE
Pharmacies : 2021, année exceptionnelle

16 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

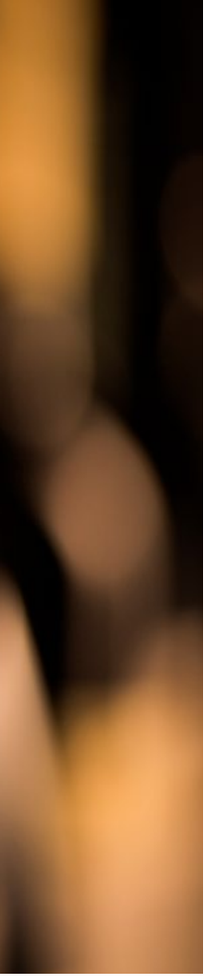

CULTURE & SPECTACLES

52 **SORTIR EN GIRONDE**
« Picasso dit vin »

56 **CINÉMA**
Docteur Strange in the Multiverse of Madness

24 **LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE**
Château d'Arsac – Margaux 2018

26 **TENDANCES VINS**
Du cidre et du camembert

30 **TRIBUNE**
Pouvoir d'achat, quels leviers pour l'améliorer ?

RÉGION ACTU

35 **ECHOS EN RÉGION**

38 **LOT-ET-GARONNE**
Garorock, le retour en force

TENDANCES BUSINESS

44 **TRIBUNE**
La Chine patine

50 **ÉCONOMIE**
Mutation de l'investissement en immobilier d'entreprise

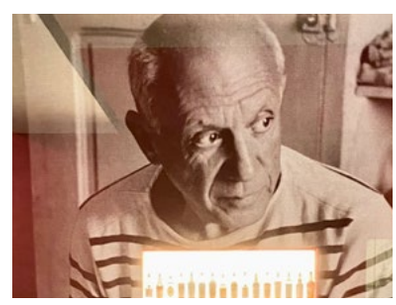

52

61 **ANNONCES LÉGALES**
VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES
IMMOBILIER

JÉRÉMY **SARTHOU**
dirigeant fondateur du cabinet bordelais Sarthou & Associés

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

VINS DE BORDEAUX

RECRUTEMENT UN MARCHÉ DYNAMIQUE

À l'instar d'autres secteurs économiques, le monde du vin profite de la croissance économique. C'est ce que nous révèle Jérémy Sarthou, dirigeant fondateur du cabinet bordelais Sarthou & Associés qui a publié dernièrement deux études sur la rémunération des cadres et leurs motivations à s'engager dans ce secteur viti-vinicole toujours attractif en France et en particulier en Gironde.

Par Nathalie VALLEZ

JÉRÉMY SARTHOU EN BREF

Après une première expérience chez le caviste Nicolas à Londres, puis dans le commerce pour PSA, Jérémy Sarthou, fils d'un négociant bordelais, a finalement été chargé fin 2018 de piloter le pôle vin d'un bureau de recrutement. Après 2 années, il décide de lancer son propre cabinet de recrutement : Sarthou & Associés, « la même chose mais en mieux » ! Son équipe compte aujourd'hui 6 personnes. Des consultants qui assurent la relation commerciale avec les clients, et les chargés de recrutement qui s'occupent de l'approche des candidats. « Les postes pour lesquels on est sollicités, ce sont des postes qui ont un impact très fort sur le business (direction générale, direction export, responsable export…). »

Echos Judiciaires Girondins : En tant que dirigeant du cabinet de recrutement Sarthou & Associés, vous avez produit deux études, dans quel cadre ?

Jérémy Sarthou : « On a fait 2 études, la première il y a 2 ans, juste après le Covid. On a identifié 10 postes, et appelé 1 000 personnes, on a fait parler les chiffres, on a appelé tous les conseils : le CIVB, et les organismes équivalents en Bourgogne, en Alsace, et on a fait la moyenne. Il ressortait qu'après un premier trimestre gelé, nous assistions à une légère reprise à la rentrée 2020 et que les entreprises s'adaptent aux nouvelles clientèles et secteurs de distribution. Notre nouvelle étude, sortie à l'automne 2021, s'intéresse aux motivations des collaborateurs. On a fait une enquête avec 2 pools de candidats à interroger pour connaître leurs attentes après le Covid : plus de télétravail, être plus près de leur famille, avoir plus de sens, tout un tas de choses. Ensuite on a interrogé un pool de dirigeants pour voir ce que eux étaient prêts à consentir. »

EJG : Dans votre étude de rémunération, il ressort que les cadres du secteur du vin sont majoritairement des hommes…

J. S. : « Ça se féminise beaucoup, mais tout dépend des secteurs.

On a des postes en marketing qui sont très féminins. Sur les postes de commerciaux, la parité commence à être très nette, sur des postes de commerciaux exports en particulier. Sur les postes de direction export, c'est encore très masculin. Tout comme les postes de direction générale. Ces postes de commerciaux exports sont très valorisés et débouchent souvent sur les postes de direction, export ou générale. On le voit beaucoup à Bordeaux, en Champagne. Donc la parité va s'installer. »

EJG : Y a-t-il beaucoup d'échanges d'une région à l'autre ?

J. S. : « Oui, on a des Champenois, des Bourguignons qui viennent à Bordeaux, ou à Paris, des Cognaçais à Bordeaux. Il y a des régions où l'attractivité est plus compliquée, comme l'Alsace ou la Bourgogne. En Champagne, c'est finalement assez facile car vous êtes à 45 minutes de la capitale, donc on place beaucoup de candidats basés à Paris. On a aussi de plus en plus de sociétés bordelaises ou bourguignonnes qui vont nous demander de placer un candidat à l'étranger : aux États-Unis, en Asie, de manière à être plus proche des marchés. Pendant le Covid, quand ils ont fermé les frontières, ça permettait de poursuivre le travail de prospection. On a aussi des boîtes d'autres régions qui investissent dans une boite de négoce et qui demandent des candidats hors Bordeaux. Et en parallèle, d'autres boîtes extérieures veulent des profils bordelais parce qu'ils ont une bonne connaissance du marché asiatique. Historiquement, Bordeaux vend des vins de Bordeaux. Sur 350 négociants, la compétition monte. Ils élargissent leur portefeuille avec de très grands vins étrangers qui arrivent sur la place de Bordeaux avec des bureaux de représentation, qui veulent que leurs vins ou spiritueux soient distribués par la place de Bordeaux. C'est très nouveau aussi. Pendant un temps, on disait que le négoce était mort, que les propriétaires voulaient vendre en direct. Mais ces grands propriétaires, qui font la tournée des négociants, après ils viennent nous voir pour nous demander de leur trouver un directeur commercial pour représenter leur vin auprès du négoce bordelais. Ils veulent un bureau de représentation. C'est un phénomène qui s'est accéléré après le Covid. »

© Shutterstock

EJG : Quelle est l'image du vignoble bordelais ?

J. S. : « Le Bordeaux bashing, c'est très franco-français, et très ciblé dans d'autres régions viticoles ou à Paris aussi, mais c'est surtout très bobo. Moi je fais tous les salons internationaux, en Chine, en Allemagne, aux États-Unis, je peux vous dire que Bordeaux a une très belle image. On progresse, et les autres aussi. On fait du très bon vin ailleurs, dans tous les pays du monde. Bordeaux conserve une très bonne image, mais il y a une forte compétition. Les niveaux des vins montent, la différence se fait sur la distribution. »

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

« On voit arriver tous les jours **des candidatures de cadres basés à Shanghaï** ou à **Hong Kong**, qui en ont marre de la politique 0 cas Covid et qui **veulent rentrer en France**. »

EJG : Comment se porte le milieu bordelais, est-il dynamique, optimiste ?

J. S. : « C'est très dynamique, pour parler franchement avec un certain nombre de maisons. Mais nous, on est très sensibles à l'environnement macro-économique, dès qu'il y a un problème sur le marché, ça cristallise et on sent le doute s'installer. Et si vous avez peur, vous n'appuyez pas sur le bouton du recrutement. On le sent tout de suite à l'activité. Depuis 3 ans, il faut avoir les reins solides. En ce moment, il y a la croissance, les gens consomment. Le business a vraiment repris, comme dans les autres industries. Mais le prix de la logistique, comme celui des matières premières ont explosé. L'industrie est très impactée. Après il y a les problèmes liés à l'environnement. À un moment donné, il va peut-être y avoir moins de vin, ça va être un problème auquel il faut se préparer. Mais ce n'est pas le cas dans toutes les régions, et il y a une demande mondiale qui est forte : les marchés US avec la suppression de la taxe Trump, les marchés européens marchent très bien, l'Asie ça fonctionne bien, on arrive à envoyer du vin. Mais en Chine comme à Hong Kong, on est toujours dans une politique

○○○

LES CADRES DANS LE SECTEUR DU VIN

73,3 % d'hommes
26,7 % de femmes
19,4 % Directeur Commercial
18,3 % Directeur Expert
16,7 % Responsable Commercial
12,6 % Directeur Général
9,4 % Responsable Export
8,2 % Directeur Marketing
7,4 % Directeur Financier
4 % Cave Technique
2,4 % Directeur Ressources Humaines
1,6 % Responsable Œnologue

RÉPARTITION DES ENTREPRISES DU SECTEUR EN FONCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

40,1 % CA – 10 millions
22,6 % CA 10 à 50 millions
14,1 % CA 50 à 100 millions
23,2 % CA + 100 millions

RÉMUNÉRATIONS

71 % des cadres se disent satisfaits de leur rémunération

Rémunérations brutes annuelles fixes :
33,2 % 50K €
39 % 50 à 80 K €
15,8 % 80 à 110 K €
12 % + 110 K €

(D'après l'étude de rémunération 2020-2021 menée par le Cabinet Sarthou & Associés)

© Shutterstock

© Shutterstock

© Shutterstock

« Les recrutements vont s'accélérer car les entreprises veulent des cadres prêts pour la rentrée »

de 0 cas, ça inquiète les sociétés bordelaises qui ont des cadres en Asie, et on voit arriver tous les jours des candidatures de gens qui sont là-bas depuis 5, 6, 7 ans et qui veulent revenir à Bordeaux, en Champagne, en Bourgogne, des gros cadres qui en ont marre. C'est très dur ce qu'ils vivent. Ce n'est pas toute l'Asie, c'est très ciblé : Shanghaï et Hong Kong. Pourtant c'est le point d'entrée du vin mondial, donc il y a toujours du business, mais c'est compliqué. »

EJG : Le Covid a-t-il eu un fort impact sur le recrutement ?

J. S. : « Énorme ! Les recrutements ont été gelés, même si on a quand même fait quelques gros recrutements : départs en retraite, maladie, etc. mais au lieu d'en faire 10, on en a fait 2. Depuis, c'est reparti en fonction des annonces, progressivement l'été dernier, avec une très nette reprise fin d'année 2021. Ça s'est calmé avec la guerre en Ukraine et là ça repart. Le recrutement, c'est assez cyclique. Les budgets ont été faits en octobre, jusqu'à mi-juillet, les recrutements vont s'accélérer parce que les entreprises veulent des cadres prêts pour la rentrée. »

EJG : La montée en puissance du bio a-t-elle aussi un impact sur votre activité ?

J. S. : « Oui et non… Là par exemple, sur un poste de chef de culture en Bourgogne, on nous demande une personne avec une forte sensibilité au bio. On le rajoute dans le brief client, mais ça n'a pas un impact énorme. C'est le candidat qui s'adapte au besoin du client. Si le client dit « on est en conversion bio », on va trouver des candidats qui ont une sensibilité, mais ce n'est pas un frein, vous pouvez avoir travaillé dans une propriété pas du tout bio et postuler pour faire cette conversion dans votre job. »

EJG : Quelles sont les formations les plus demandées ?

J. S. : « Les WSET (Wine & Spirit Education Trust, NDLR.) niveaux 1, 2, 3, 4 sont très en vogue. Il y a aussi les masters, de Kedge et l'Inseec à Bordeaux, à Dijon aussi… on a beaucoup de candidatures. Le vin est vraiment un secteur hyper attractif, on a des profils qui ne sont pas du tout de ce milieu et qui

veulent venir travailler dans le vin. Des gens qui viennent du secteur du luxe ou de l'agro-alimentaire. »

EJG : Comment trouvez-vous vos candidats ?

J. S. : « On a un gros réseau, une grosse base de données. En tant que cabinet de recrutement spécialisé dans le vin, on reçoit spontanément 5 000 candidatures par an. On a ce vivier de candidats très important, et on utilise notre réseau et le réseau de notre réseau. On va aussi utiliser les différents jobboards : Linkedin, Cadremploi, l'Apec… On peut faire de la chasse pure et dure, approcher des candidats dans les entreprises. »

EJG : Comment développez-vous votre réseau ?

J. S. : « Déjà en étant très présents sur les différents salons, sur internet, les réseaux, le téléphone : on prospecte, on se déplace très régulièrement. Le réseau se fait dans les deux sens : on est aussi très sollicités. C'est un job passionnant. On découvre des histoires différentes à chaque fois, et parfois atypiques. Peu de recrutements passent par les cabinets, la grande majorité se fait via Linkedin, Cadremploi, Apec, Vitijob, ou par réseau. Quand vous faites appel à un cabinet de chasse, c'est que le job est très difficile à pourvoir. C'est chronophage le recrutement, il faut trouver les candidats, les rencontrer, les relancer… les candidats, il y en a partout, mais les bons candidats, il y en a tout de suite un peu moins. On a un énorme rôle de conseil. On a beaucoup moins de postes que de candidats, donc on a ce rôle vraiment primordial de conseil, et il ne faut pas se planter. On a aussi le rôle de conseil en organisation : par exemple on va conseiller des boîtes en hypercroissance sur leur organisation, notre force c'est d'avoir un benchmark de boîtes dans différents domaines et secteurs, on sait ce qui fonctionne globalement. »

> « On est très sensible à l'environnement macro-économique, dès qu'il y a un problème sur le marché, on sent la peur du recruteur »

EJG : Vous intervenez sur un secteur très spécifique ?

J. S. : « On recrute sur tous les types de postes, par capillarité, quand vous placez un DG, il va vous rappeler le jour où il recherchera son responsable œnologique ou son acheteur. Mais on est principalement sollicités sur les postes de direction, de responsable, de commerciaux, direction technique, contrôleur de gestion, DAF, secrétaire général… On a des clients plutôt premium mais aussi des petites propriétés sur des fonctions difficiles à trouver. Le recrutement ça coûte cher, mais on peut tout de même être appelés. On est flexibles. »

EJG : La rémunération est-elle toujours le principal argument ?

J. S. : « Pas que, mais forcément c'est un gros argument. On a constaté après le Covid que l'argent passe après la recherche de sens. Mais ça reste dans le top 3 ! Ce qui prime, c'est le bien-être au boulot, la proximité avec son domicile, sa famille, ses amis, on le constate de plus en plus. Or on voit que pour les jeunes générations, c'est primordial, comme les questions environnementales. »

© Shutterstock

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

© Shutterstock

LA FILIÈRE VITI-VINICOLE EN CHIFFRES

Plus grand vignoble de France avec 115 000 ha, le Bordelais compte 3 600 exploitations viticoles et 45 500 salariés, soit 17 650 emplois à temps plein. Au cours de l'année 2021, près de 52 000 embauches ont été réalisées. 9 embauches sur 10 se font sur un CDD de moins d'un mois, et septembre concentre un quart de ces recrutements. Les embauches dans les activités de commerce, entreposage, emballage de bois concernent davantage les emplois longs : 36 % de CDI. En 2021, Pôle Emploi a enregistré 3 800 offres liées à la viti-viniculture à temps complet, dont plus de la moitié en CDD. Fin décembre, 6 150 demandeurs d'emploi recherchent un travail dans ce secteur, dont 90 % dans la viticulture.

(source Pôle Emploi)

PHARMACIES

THOMAS **GROSSE**
ET BRUNO **BOIRIE**
experts-comptables associés
du cabinet Extencia à Bordeaux

©D.R.

2021 ANNÉE EXCEPTIONNELLE

Chiffres d'affaires, marges, rentabilité : les résultats des pharmacies girondines progressent à tous les niveaux avec la crise sanitaire. Néanmoins, il existe des disparités entre officines. Et ces dernières sont à l'aube de mutations qui vont profondément changer le secteur.

Par Jennifer WUNSCH

L'année 2020 fut « excellente », 2021 est « historique ». Pour la deuxième année consécutive, les performances économiques des pharmacies sont en progression, après une longue période de stagnation, voire de baisse. Selon l'étude annuelle publiée en mai sur les statistiques professionnelles de la pharmacie menée par les experts-comptables libéraux du groupement Conseil-Gestion-Pharmacies (CGP), qui se base en Nouvelle-Aquitaine sur un échantillon de 226 officines accompagnées par le cabinet Extencia, dont 158 en Gironde, le secteur a largement bénéficié de la crise sanitaire en 2021, avec une croissance de chiffre d'affaires de 8,9 % en Gironde et de 7,8 % en Nouvelle-Aquitaine. De plus, « seulement 18 pharmacies ont enregistré une baisse d'activité, alors qu'elles étaient 40 % avant 2020 », note Thomas Grosse, expert-comptable associé chez Extencia à Bordeaux.

RENTABILITÉ DES ACTIVITÉS COVID

Avec un chiffre d'affaires moyen généré par les vaccins et les tests de 43 000 euros (60 000 euros en moyenne si on prend en compte uniquement les pharmacies qui les ont pratiqués), c'est bien le développement des nouvelles activités liées au Covid qui explique cette progression sur l'année. Exonérées de TVA, elles ont de surcroît généré de la rentabilité pour les pharmacies, et cela même si la rémunération des tests a baissé de 35 euros à l'hiver 2020 à 16,50 euros aujourd'hui. Le taux de marge moyen des officines girondines a ainsi atteint 32,5 % en 2021, contre 32,1 % en 2020. En valeur, leur marge a augmenté de 57 000 euros, soit une croissance de 10 % par rapport à 2020, dont 80 % proviennent des tests antigéniques. « Cette progression de marge en valeur n'a jamais été aussi haute, c'est exceptionnel, et c'est pour cela

© Shutterstock

© Shutterstock

UNE NÉCESSAIRE RÉORGANISATION TERRITORIALE

Si la règle de la licence, créée en 1942, prévoit une pharmacie pour 2 500 habitants, puis ensuite tous les 4 500 habitants, les villes de Paris, Vichy et Bordeaux (ainsi que les villes limitrophes) font figure d'exception avec une importante surdensité d'officines. Mais des réorganisations sont en cours sur le territoire, avec la construction de nouveaux quartiers et le développement de villes rurales, qui dépassent désormais les 2 500 habitants. C'est ainsi que récemment, trois pharmacies ont pu être créées en Gironde, par transfert de licence : à Cézac (licence transférée de Nantes), Avensan (transférée de Saint-Étienne) et Saint-Quentin-de-Baron (transfert depuis Villeneuve-sur-Lot). Néanmoins, il faut savoir que « le regroupement est prioritaire sur le transfert, et le transfert est prioritaire sur la création de licence, la volonté étant de réduire le nombre de pharmacies », précise Thomas Grosse, expert-comptable associé chez Extencia et spécialiste du secteur.

« Les **difficultés de recrutement** ont fait augmenter significativement le **niveau des salaires à l'embauche**, en particulier dans les **zones rurales** »

que l'année 2021 est historique », insiste Bruno Boirie, expert-comptable associé chez Extencia.

ACTEURS DE SANTÉ MAJEURS

En plus du chiffre d'affaires supplémentaire, les tests ont également amené de la fréquentation dans les officines. Et permis aux pharmaciens d'acquérir le statut « d'acteurs de santé désormais incontournables, occupant une vraie place dans le maillage territorial depuis la crise sanitaire », analyse Bruno Boirie. C'est notamment ce qui explique l'augmentation des ventes de l'ensemble des catégories de produits : les médicaments prescrits remboursables au taux de TVA de 2,10 %, dont le chiffre d'affaires a progressé de 5 % ; les produits conseils au taux de TVA de 5,5 % (+ 12,2 %), tirés par les ventes de compléments alimentaires (+ 11 %) et les protections Covid ; les produits au taux de TVA à 20 %, dont la parapharmacie et certains dispositifs médicaux (+ 10,7 %). Les médicaments non remboursés en libre-service, au taux de TVA de 10 %, sont les seuls à enregistrer une légère baisse de - 1,3 %, en raison de l'absence de pathologies hivernales liée à l'application des gestes barrières et au port du masque.

« On observe actuellement **une prise de conscience** et une **grande fatigue** de ces professionnels qui ont été en première ligne »

FORTES DISPARITÉS

Ces bonnes performances globales ne doivent cependant pas masquer les disparités existant entre les officines. Tout d'abord entre les deux tiers qui ont pratiqué les tests et le tiers qui n'a pas pu exercer les nouvelles missions liées à l'épidémie. Mais également en fonction de leur taille : les plus petites pharmacies (dont le chiffre d'affaires est inférieur à un million d'euros) ont ainsi enregistré une croissance de 6,2 % ; les moyennes (dont le chiffre d'affaires se situe entre 2,5 et 4 millions d'euros) de + 13,5 % ; et les plus grosses (avec un chiffre d'affaires supérieur à 4 millions d'euros) de + 12,2 %. En fonction de leur emplacement enfin : les pharmacies de proximité ont le plus progressé, à l'image de celles situées en zone rurale, qui affichent une croissance de chiffre d'affaires de + 14,4 % en Gironde. Les pharmacies de centres commerciaux à l'inverse n'ont progressé que de 1,8 % (contre + 6 % à l'échelle régionale).

SURENCHÈRE SALARIALE

Mais si les chiffres d'affaires et les marges ont fortement augmenté, les charges ont suivi la même courbe. La masse salariale des pharmacies girondines a en effet gonflé de 7,9 %, en raison principalement des augmentations de salaires et du versement des primes exceptionnelles de pouvoir d'achat (PEPA), dont le montant a doublé par rapport à 2020. « Globalement, le surcroît d'activité a bien été redistribué aux employés. D'autre part, les difficultés de recrutement ont fait augmenter significativement le niveau des salaires à l'embauche. En particulier dans les zones rurales, où l'on constate une surenchère », note Thomas Grosse.

Les charges externes, qui incluent les loyers ou encore les investissements dans l'informatique et les robots et automates, sont quant à elles en hausse de 3,8 %. Malgré tout, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des pharmacies girondines, correspondant à la marge amputée des charges, est passé de 225 000 euros en moyenne en 2020 à 266 000 euros en 2021, soit une progression de 17,9 % (+ 12 % à l'échelle régionale). « L'évolution de la marge a donc plus que couvert l'évolution des charges. Tout cela grâce aux tests », conclut Thomas Grosse, offrant aux pharmacies un niveau de trésorerie très élevé actuellement.

GRAND TOURNANT

Ces chiffres, qui ne reflètent pas l'explosion d'activité liée à l'épidémie, puisqu'ils précèdent l'automne 2021 (les bilans allant jusqu'au 30 septembre 2021), ne permettent pas non plus d'appréhender « la dimension psychologique de la période pour les pharmaciens. On observe actuellement une prise de conscience et une grande fatigue de ces professionnels qui ont été en première ligne. Ils sont désormais nombreux à vouloir changer de métier », constate Bruno Boirie. Résultat : une accélération des mises en vente d'officines, dont les prix de cession sont actuellement très soutenus dans le département et la région, et une dynamique de regroupement des pharmacies sur le territoire. Dans un contexte de départ à la retraite de nombreux pharmaciens et préparateurs, mais aussi de « tournant dans la formation, avec un nouveau diplôme de préparateur en pharmacie à la rentrée 2022 », « nous sommes tout juste à l'aube de grands changements pour le secteur », conclut-il.

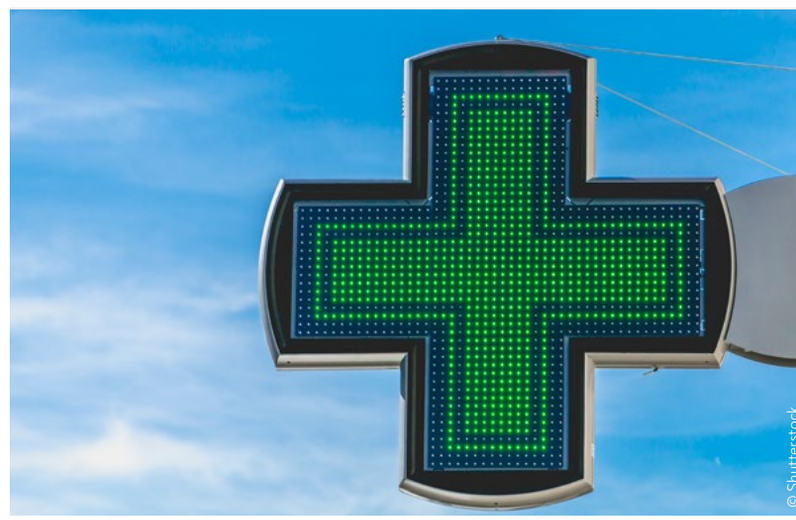

© Shutterstock

	Gironde		Nouvelle-Aquitaine	
	2021 (en milliers d'euros)	Variation	2021 (en milliers d'euros)	Variation
CA HT (ventes + prestations)	1 942,4	+ 8,87 %	2 015,0	+ 7,82 %
Marge brute globale	630,6	+ 10 %	648,6	+ 8,84 %
EBE	265,8	+ 17,93 %	279,9	+12,06 %

Source : Statistiques professionnelles de la pharmacie du groupement CGP édition 2022

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

BORDEAUX
1RE PIERRE DE LA NOUVELLE MAISON DES COMPAGNONS DU DEVOIR

Depuis 1957, les Compagnons du Devoir sont implantés au 76 rue Laroche à Bordeaux. Chaque année, 425 alternants sont formés et 144 résidents hébergés au sein de cette « maison ». Ce site historique ne permet toutefois plus de répondre aux besoins actuels d'accueil et de formation. Afin de répondre aux besoins de développement des Compagnons du Devoir, 3F Résidences va transformer un ancien immeuble de bureaux de l'Unedic en un foyer de jeunes travailleurs de 180 places et des ateliers de formation. Ce nouvel ensemble prendra place dans le quartier en mutation de La Jallère, situé au nord de la ville. Il permettra d'accueillir chaque année 500 apprentis en formation et d'accompagner 400 salariés pour le développement de leurs compétences. Cette nouvelle Maison des Compagnons de Bordeaux se veut à la fois une vitrine dans le domaine de l'écoconstruction, un lieu de sensibilisation et de formation pour tous les apprenants qui y feront étape, et un lieu d'échanges avec les professionnels locaux.

BRUGES
ADECCO PROPOSE 23 POSTES DE RECRUTEURS

Adecco renforce son équipe bordelaise et organise un job dating **le 18 mai** dans son agence, au 18 rue Théodore-Blanc à Bruges. Pour ces embauches, il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience dans le domaine du recrutement, ce sont les soft skills qui feront la différence. Les candidats sélectionnés sont ceux qui auront réussi à démontrer leur envie de se former à un nouveau métier et de faire partie intégrante d'une équipe animée par la volonté de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'emploi. Lors de l'intégration, une formation et un accompagnement de plusieurs semaines seront organisés. Sens du contact et de la communication, polyvalence et, adaptabilité sont des qualités indispensables pour ce métier. Ce poste est une clé d'entrée au sein du Groupe Adecco. 40 % des collaborateurs sur ce type de poste évoluent dans les 24 mois après leur prise de poste. Les inscriptions sont obligatoires au préalable et se font sur : https://www.groupe-adecco.fr/rejoins-nous-career-center-bordeaux.

FESTIVAL DES MINI-ENTREPRISES FRANCE

BORDEAUX
FESTIVAL DES MINI-ENTREPRISES

Par sa première édition régionale, le Festival des mini-entreprises® réunira, le 17 mai prochain au palais des congrès de Bordeaux, 1 200 collégiens, lycéens, post-bac et étudiants en apprentissage, qui se sont lancé le défi de créer une entreprise grandeur nature. L'occasion pour ces entrepreneurs en herbe de présenter leur projet et de décrocher le prix du meilleur pitch ou l'un des 11 autres prix ou labels thématiques. L'événement organisé par l'association Entreprendre pour apprendre Nouvelle-Aquitaine proposera aussi des rencontres avec Victoria Guillomon, autrice de *Ce qu'on n'apprend pas à l'école* et avec Guillaume Prévost, délégué général du Think Tank « Vers le haut » sur la responsabilité éducative des entreprises et un atelier dédié aux enseignants sur « Comment développer les compétences psychosociales des élèves ».

CENON
NOUVEAU SIÈGE POUR LE DISTRICT GIRONDE DE FOOTBALL

Issu de la fusion obligatoire de quatre associations indépendantes en 2016, le District de la Gironde de Football représente désormais plus de 45 000 pratiquants sur l'ensemble du territoire girondin. Afin de répondre efficacement aux exigences d'un sport populaire en constante mutation, il construit un nouveau siège social à Cenon, au cœur du domaine du Loret. Les installations sportives et d'hébergement situées à proximité seront l'occasion de proposer plus de formations et plus d'actions sportives. La pose de la première pierre de ce nouveau siège social a eu lieu le 3 mai dernier.

© Greenwich 0013 architectes / Modelisation 3D - Bureau d'études : Veritas Construction

ÉVÉNEMENT
VENTE AUX ENCHÈRES AU PROFIT DE L'ORCHESTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Le 15 mai, à 14 h 30, Maître Maxence Mazzoni, de l'hôtel des ventes des Quinconces, à Bordeaux, procédera, au théâtre des Champs-Élysées, à Paris, à une vente aux enchères publiques au profit de l'orchestre des Champs-Elysées. Parmi les lots à acquérir : des partitions annotées de Philippe Herreweghe, une soirée privilège avec le chef d'orchestre, une journée d'immersion aux côtés de l'orchestre, des œuvres d'art, etc. La vente se tiendra également en ligne (anne.jordan@orchestredeschampselysees.com). Cette vente aux enchères s'inscrit dans une série d'événements célébrant les 30 ans de l'orchestre qui se clôturera le 15 mai, à 20 h, par un concert au théâtre des Champs-Elysées avec *Le Chant de la Terre* de Mahler, sur instruments d'époque, avec la mezzo-soprano Magdalena Kožená et le ténor Andrew Staples, sous la direction de Philippe Herreweghe.

© D. R.

Le nouveau siège de Cap Ingelec à Mérignac

© D.R.

MÉRIGNAC
TRANSFERT DU SIÈGE DE CAP INGELEC

Cap Ingelec a transféré mi-avril son siège social à Mérignac, dans l'Axis Business Park. Créée il y a près de 30 ans dans cette ville, la société avait transféré l'essentiel de son activité à Saint-Jean-d'Illac en 2001 et constitué peu à peu un mini campus, allée des Palanques. Cette agence sera désormais destinée à la production d'excellence et centre d'expertise technique, à la production de ses ateliers et demeure le premier site de la société avec plus de 50 collaborateurs. Les services supports (juridique, RH, achat, comptabilité-finance, communication) ont été installés à Mérignac, soit près de 40 personnes. Plus modernes, mieux équipés et idéalement situés, les nouveaux locaux du groupe sont également suffisamment spacieux pour pouvoir anticiper son développement dans les années à venir. Ce bâtiment, entièrement rénové, a été pensé pour favoriser la transversalité des équipes, le bien-être au travail des collaborateurs et intégrer la démarche environnementale dans laquelle la société est engagé depuis des années, grâce à une rénovation économe en énergie.

LIBOURNE
CEVA SANTÉ ANIMALE AU JAPON

La société libournaise Ceva Santé Animale annonce la naissance de « Ceva Bussan Animal Health K.K. », entreprise commune créée avec Mitsui & Co, Ltd, l'un des plus importants conglomérats japonais et actionnaire de Ceva depuis 2020. « Cette entreprise commune va nous permettre d'accélérer notre développement au Japon, un territoire clef pour Ceva », a confié Marc Prikaszky, PDG de Ceva Santé Animale, dans son communiqué. « Notre groupe est enthousiaste à l'idée de mettre notre expertise au service de la résolution des enjeux de sûreté alimentaire et contrôle des maladies animales auxquels le Japon fait face. » Ceva Santé Animale est présente dans 110 pays et emploie plus de 6 300 personnes dans le monde. En 2021, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros.

© Bookiply.fr

BORDEAUX
OUVERTURE D'UN BUREAU BOOKIPLY

Bookiply est une filiale du groupe Holidu, fondé en 2014 et dont le siège se trouve à Munich. Son moteur de recherche permet aux vacanciers de réserver le logement « idéal » au meilleur prix grâce à une technologie de reconnaissance d'image proposée en interne. Bookiply fournit ses logiciels et services et déclare plus de 10 000 clients en Europe. La start-up soutient les propriétaires locaux dans la gestion de leur bien, comme la diffusion sur tous les principaux portails de réservation et la gestion centralisée des paiements. Ils bénéficient aussi d'un service photographique gratuit. « Notre objectif », déclare Simon Bernès, Country Head pour la France, « est de leur donner les clés pour augmenter le nombre de locataires, mieux les capter en leur offrant un service de qualité. Nous les aidons et simplifions les démarches en ligne afin qu'ils puissent mieux se concentrer sur l'accueil des locataires. » Déjà présent en Allemagne, Espagne, Grèce, Italie et Portugal, Bookiply arrive sur le marché français et, après avoir identifié leurs deux régions comme des marchés importants à forte croissance, ouvre ses premiers bureaux en France à Lyon et Bordeaux.

© D.R.

MÉRIGNAC
GROUPAMA INAUGURE SON NOUVEAU CAMPUS

L'immeuble, de 15 000 m², au cœur du parc d'activités Innolin, a été inauguré en présence du directeur général de Groupama Immobilier et du maire de Mérignac et président de Bordeaux Métropole. Ce nouveau campus, baptisé « #Community », rassemblera les équipes bordelaises de Groupama, soit plus de 700 collaborateurs de 6 entités. Réalisé par Cogedim et conçu par l'agence d'architecture Hubert Godet Architectes, ce campus tertiaire d'envergure et d'inspiration biophilique a été acquis en VEFA en septembre dernier par Atream, société de gestion indépendante spécialisée dans la gestion de fonds immobiliers. Conçu en forme de H, il propose de vastes patios végétalisés, de petits potagers. Sur 2 500 m², la toiture de l'immeuble est intégralement végétalisée et accueille des essences locales diverses (pins des Landes, arbres fruitiers ...), nourricières pour la faune et garantes de la pérennité du bâtiment. Ce principe de « Brown roof » se veut une première en France.

© SEIN

OLIVIER **FAHY**
PDG du groupe Berkem

BLANQUEFORT
LE PRIX MONTGOLFIER POUR LE PRÉSIDENT DE BERKEM

Le 20 avril dernier, la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale (SEIN) a remis, à l'hôtel de l'Industrie, à Paris, à Olivier Fahy, PDG du groupe Berkem, le prix Montgolfier 2022 dans la catégorie « Arts chimiques ». Les « Montgolfier » sont destinés à attirer l'attention sur des entrepreneurs, des mondes économique, industriel et commercial, qui sont des valeurs montantes et méritent, dans l'intérêt de la France, d'être plus largement connus. « C'est un honneur de recevoir cette distinction », a déclaré Olivier Fahy. « Le nom Montgolfier rime avec l'idée d'innovation et de persévérance, et c'est ce que nous cherchons à faire au sein du groupe Berkem : intégrer la chimie végétale au cœur de notre quotidien en accompagnant la transition des acteurs de la chimie conventionnelle. »

BORDEAUX
AMOS ACCOMPAGNE L'ENTREPRENEURIAT DANS LE SPORT

Première école de commerce en France spécialisée en sport management, Amos Sport Business School lance Amos Business Creator (ABC), un programme 100 % entrepreneuriat. Après une sélection validée par un jury de professionnels du secteur, une première promotion de 15 porteurs de projets a pu intégrer, à ce jour, ce nouveau parcours. Il se décline en des ateliers spécifiques à l'entrepreneuriat dans le sport, animés par des professionnels choisis selon leur champ d'expertise et la compétence visée ; un suivi régulier et individualisé de projet avec un « coach-entrepreneur », spécialiste de l'entrepreneuriat dans le sport sur son territoire. Cet accompagnement a pour objectif premier de mettre en réussite la création d'entreprise des porteurs de projets afin que ces derniers puissent débuter leur activité au sortir du programme proposé. Amos Sport Business School compte 15 campus (dont celui de Bordeaux) et plus de 3 000 étudiants.

© DR

CARNET

© D. R.

Sophie LAMARQUE a intégré, en qualité de chargée de mission, l'équipe de quatre personnes du service Levée de Fonds de l'Agende de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine (ADI N-A), dirigée par Charlotte Chanet. Titulaire d'un master 2 de droit notarial à l'université de Bordeaux, elle a débuté sa carrière comme responsable commerciale chez Hubstairs avant de passer chez Matchimmo puis Indricks pendant presque 6 ans en qualité de CEO. Sophie Lamarque est, par ailleurs, depuis janvier 2021, secrétaire générale du BEC Handball. Depuis plus de 12 ans, le service Levée de Fonds de l'ADI N-A accompagne les start-ups à la fois individuellement (appui à la levée de fonds privés en amorçage auprès d'investisseurs en capital) et collectivement (sous forme d'ateliers de sensibilisation auprès des partenaires de l'Agence).

© D. R.

Antoine MOSNIER vient de rejoindre Cogedim pour prendre la présidence des Régions Ouest. Il aura pour mission d'accélérer la dynamique de croissance, de performance et de rentabilité des trois directions Aquitaine-Pays basque, Atlantique et Midi-Pyrénées. Diplômé d'un master 1 en sciences économiques de l'université de Paris Nanterre et en marketing à l'EDHEC, il fut DGD puis chairman pendant presque 25 ans chez Nexity, avant de rejoindre, en 2019, le groupe Édouard Denis en qualité de vice-président, DG.

© D. R.

© D. R.

Diplômé de Kedge Business School en 2016, **Xavier HASSID** est devenu Consultant Bureaux sur l'ensemble de la métropole bordelaise pour NCT Conseil et Transaction. Entré à Nexity Conseil et Transaction en 2018 en qualité d'analyste investissement à Paris, il avait rejoint le groupe Savills deux ans plus tard en tant qu'analyste Senior. De son côté, diplomé d'un Bachelor Management de l'Immobilier à l'ENSMI, **Jérémy LE FLOCH**, a débuté dans l'univers automobile. Le mois dernier, il a rejoint NCT Bordeaux en qualité de Consultant Locaux d'Activités et Entrepôts.

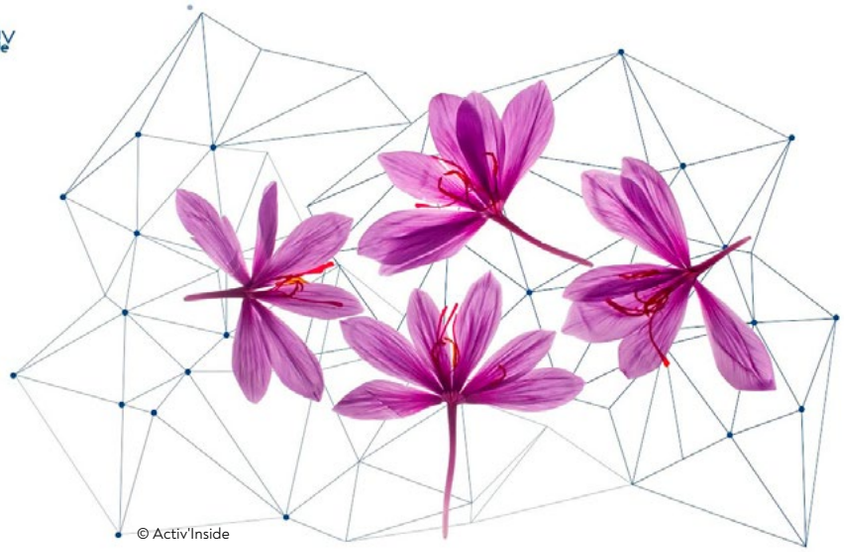

BEYCHAC-ET-CAILLAU
BREVET EUROPÉEN POUR L'EXTRAIT DE SAFRAN D'ACTIV'INSIDE

L'extrait de stigmates de safran Safr'Inside™, ingrédient phare de la PME Activ'Inside, installée à Beychac-et-Caillau, vient de se voir délivrer un brevet européen pour sa contribution à la lutte contre le stress et l'anxiété, et plus largement à l'amélioration du bien-être mental. Safr'Inside™ est un extrait de safran pur à 100 % cultivé en Iran, dans un petit village exempt de toute pollution urbaine. Grâce à un procédé d'extraction traditionnel et novateur, les concentrations en safranal sont jusqu'à 10 fois plus élevées que celles de la concurrence. Le safranal est volatil et ses principes actifs sensibles à la chaleur. Ce procédé non sélectif permet toutefois de préserver toute les molécules du safran et de garantir le spectre complet de la plante. « Nous sommes très heureux de l'obtention de ce brevet européen qui renforce encore davantage la position de Safr'Inside™ à l'avant-garde des solutions innovantes pour la gestion du stress et de l'humeur. Il confirme clairement notre longueur d'avance sur le marché », se félicite Benoit Lemaire, président d'Activ'Inside.

BORDEAUX
CAPITALE DU MANGA

Désormais, une BD sur deux vendue en France est un manga, le marché ayant progressé de 124 % en 2021. Et Bordeaux semble s'affirmer comme la capitale du genre avec l'ouverture simultanée de 2 nouvelles antennes : Mollat Manga et Manga Kat. Krazy Kat, l'institution locale de la BD depuis 18 ans a ouvert le 6 mai un nouveau lieu : Manga Kat, au 94 cours Alsace-Lorraine. Cette nouvelle librairie compte proposer à terme 40 000 volumes répartis sur 110 m², animée de 5 libraires experts du genre, avec une grande diversité de choix, ainsi qu'un rayon beaux livres sur le Japon et la Corée. L'accent sera mis sur les animations avec des cours de japonais, des ateliers origami, soirées à thèmes, escape game, cours de dessin, etc. Le 7 mai, c'est Mollat Manga qui a ouvert ses portes face à l'arrêt de tram Gambetta Madd. On y trouve 34 000 volumes qui couvrent tous les âges et tous les genres : séries, collectors, mais aussi livres autour de l'univers manga, du Japon, des techniques de dessin, artbooks...

TALENCE
HYPRSPACE LÈVE 1,1 MILLION POUR SON LANCEUR SPATIAL

Créée en Gironde en 2019 par Alexandre Mangeot, Sylvain Bataillard et Vincent Rocher, trois ingénieurs passionnés de spatial, HyPrSpace développe un micro-lanceur réutilisable capable d'amener en orbite une charge utile de 250 kg grâce à une propulsion hybride. La start-up annonce une levée de fonds de 1,1 million d'euros réalisée auprès du fonds Geodesic, dirigé par Charles Beigbeder, du fonds French Tech Seed géré pour le compte de l'État par Bpifrance dans le cadre de France 2030, et d'investisseurs privés. Un montant qui doit lui permettre de développer son microlanceur OB-1, qui présente une rupture technologique permettant de diviser par deux les coûts d'accès à l'espace, tout en réduisant l'impact carbone de l'industrie spatiale.

Sélection immobilière

Bureaux

BORDEAUX Métropole

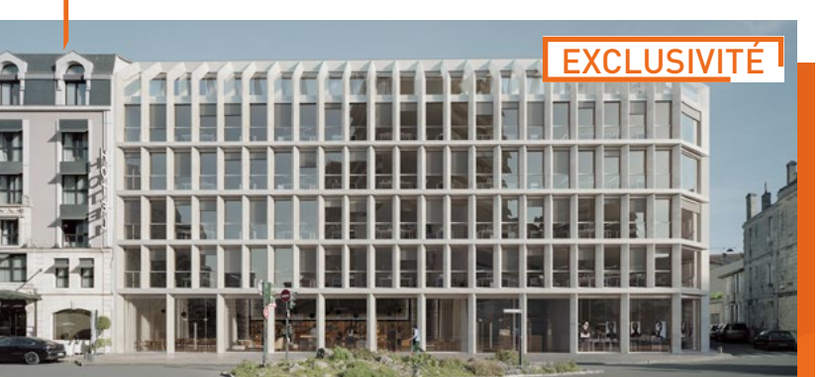

INFINA
BORDEAUX GAMBETTA
À LOUER

- 3 177 m² divisibles dès 270 m²
- Label BREEAM niveau Good
- Terrasses privatives

Disponibilité : Décembre 2022

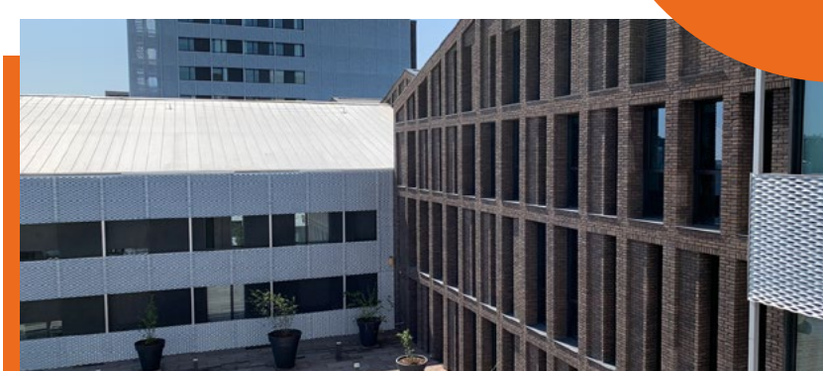

CAP LEEUWIN
BORDEAUX BASSINS À FLOT
À LOUER

- 4 838 m² divisibles dès 100 m²
- Label BREEAM niveau Very Good
- ERP 5ème catégorie type W

Disponibilité : immédiate

Tourny Meyer.
Conseil en IMMOBILIER d'AVENIR

05 56 51 28 28 | bordeaux@tournymeyer.fr

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES • RENNES | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

CHÂTEAU À LA LOUPE

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

D'ARSAC ! MARGAUX 2018

©D.R.

©D.R.

Au château d'Arsac, art et vin ont toujours fait bon ménage ! Il faut dire que le propriétaire Philippe Raoux n'a pas ménagé ses efforts, depuis 1989, pour faire du parc de ce magnifique château un véritable musée en plein air dédié à l'art contemporain. Chaque année est organisée l'exposition d'un artiste reconnu dont une des œuvres vient ensuite enrichir la collection du château. On peut citer les artistes Bernard Pagès, Claude Viallat, Bernar Venet, Pierre Buraglio, Jean-Michel Folon, Niki de Saint Phalle, Mark di Suvero, César, Christian Lapie, Zhang Dali… 30 œuvres emblématiques sont aujourd'hui présentes au château d'Arsac constituant ainsi la plus importante collection privée de sculptures contemporaines dans le Sud-Ouest, connue sous le nom de « Jardin des Sculptures ». Elle se visite sur rendez-vous, une aubaine pour tout amateur d'art et de vin ! Car le vin est ici l'autre partie majeure d'Arsac. Avec un vignoble de 108 hectares, dont 54 hectares en appellation Margaux, les vins de ce cru bourgeois, classé Exceptionnel depuis 2020, bénéficient d'un terroir sablo-graveleux permettant d'obtenir des tanins doux, jamais trop prononcés. Ce Margaux 2018 a la volonté de préserver un profil fruité, sans être dominé par la barrique lui conférant un équilibre fin, délicat et délié. Floral dans ses arômes, il joue aussi la carte du fruit noir en bouche comme un véritable vin de plaisir. Un plaisir d'autant plus décuplé que son prix (autour de 20 euros) demeure particulièrement abordable pour un vin issu de cette appellation prestigieuse du Médoc. Il faut donc s'en saisir sans plus attendre, c'est mon conseil !

Où ? https://www.shop-arsac.com/

DU CIDRE ET DU CAMEMBERT

À son tour le cidre emprunte un langage qui le rapproche du vocabulaire œnologique. On convoque le cidre autour de nouveaux accords culinaires. Il serait surtout le bel accord avec le camembert.

Par Gaël HERROUIN

© Shutterstock

Depuis peu, une nouvelle boisson fait son apparition sur les salons professionnels dédiés aux vins, le cidre. On avait déjà vu poindre sur ces salons un nombre croissant de micro-brasseries, et eu à entendre des campagnes radio de grands brasseurs recourant à un imaginaire très inspiré du vin. À l'exemple du vin, le cidre se décline aujourd'hui sous un angle « terroir » avec une recherche d'adéquation entre une variété de pomme, un type de sol et un type de climat. Il était donc normal que les meilleurs domaines cidricoles trouvent un écho favorable auprès des cavistes.

JUSTE RETOUR EN GRÂCE

Il suffit de lire la présentation des cidres d'Éric Bordelet, ancien chef-sommelier de l'Arpège, reconverti avec succès dans la production de cidres et de poirés, pour être frappé de l'analogie avec l'univers du vin. Cet homme a certainement fait beaucoup pour ce nouvel essor du cidre en France. D'autres domaines historiques sont enfin « sous les feux de la rampe » et une nouvelle génération dynamique, entre Pays basque et Quimperlé, leur emboîte le pas. Un juste retour en grâce pour cette boisson !

Car à la lecture d'ouvrages du XIXe siècle sur la parfaite composition d'une cave personnelle, l'approvisionnement de cidres à hauteur du quart du stock était coutumier. Mais tandis que le vin devenait au fil du temps une boisson plus élitiste, le cidre restait cantonné à une boisson désaltérante, produite toujours plus industriellement. Une grande partie des pommes utilisées dans la fabrication des cidres vendus en France provenait même de vergers hors de France. La notion d'appellation d'origine contrôlée échappait au cidre.

© Shutterstock

ACCORD PARFAIT

Mais alors que doit-on donc boire avec notre « bon vieux camembert » ? Les sommeliers ne cessent de répéter que l'âcreté de sa croûte et sa puissance en bouche tuent toute possibilité d'accord avec le vin, qu'il abîme nos meilleurs crus bordelais, alors imaginez avec la finesse des rouges de Loire. Si bien que par facilité et cousinage régional, on invoque le cidre à la rescousse. En dépit d'expériences répétées, l'accord ne m'avait jamais vraiment convaincu. Pourtant notre fromage national méritait persévé-

> Si dépenser **15 euros dans une bouteille de vin** est classique, alors pourquoi ne pas **l'imaginer pour un cidre** ?

○○○

rance et il y a quelques semaines, j'organisais avec quelques confrères une large dégustation afin de se rapprocher de l'accord parfait.
Première révélation, nous testons 14 cidres et pas un seul ne ressemble à l'autre. Pour aller plus loin, aucun ne ressemble même, à ce que l'on trouve dans le commerce habituellement. Les tarifs de ces cidres n'étaient pas notre priorité ce soir-là et de nombreuses cuvées originales flirtaient avec une quinzaine d'euros, mais pas toujours ! Si dépenser 15 euros dans une bouteille de vin est classique, alors pourquoi ne pas l'imaginer pour un cidre, s'il est superbe et mérite vraiment la découverte !
Avec ses bulles, le cidre nous rapproche immédiatement de l'univers des vins effervescents. Nous « ouvrons donc le bal » avec un Extra-Brut millésimé 2015 de la Maison Hérout, située dans le Cotentin. Cette maison spécialisée dans le vieillissement prolongé, défend avec brio les méthodes traditionnelles, avec levures indigènes, en excluant gazéification, pasteurisation, colorants et adjonction d'eau. Avec un si long vieillissement, la bulle est très fine, la sensation peu sucrée, le nez léger avec une amertume légère. Premier cidre et l'étonnement est déjà au rendez-vous. Autant vous dire, la surprise perdurera tout au long de la dégustation ! Nous enchaînons avec la cuvée n° 2 de la même maison, toujours en version Extra-Brut et millésimé 2019. L'amertume de ce cidre est très élevée. Le camembert « passe » mais ce sont surtout les rillettes de poisson et les huîtres qui sont séduites par le cidre. Qui aurait parié sur un accord cidre et huître ?

Un cidre « qui claque bien en bouche » fonctionne à merveille avec une sélection de fromages bien affinés

© Shutterstock

© Shutterstock

ÉLEVAGE EN FÛT SUBTIL

La cuvée Prestige du domaine de la Galotière en Pays d'Auge offre une sensation très lissée pour une version très « aristocratique » du cidre (l'aristocratie accessible pour une dizaine d'euros). L'équilibre est parfait, avec la pointe d'acidité nécessaire. La belle longueur de ce cidre fonctionne parfaitement avec le fromage persillé italien, frotté à la liqueur de noisette du Piémont. Une nouvelle étape est franchie avec trois cidres affinés en fût de calvados. Surprise, aucun ne se ressemble. L'élevage en fût est suffisamment subtil pour ne pas standardiser ces trois cidres.

© Shutterstock

LE « COSTAUD »

La version proposée par la Maison Dupont, toujours en Pays d'Auge, par sa complexité, sa puissance matinée de douceur remporte la majorité des voix. Plus encore nous saluons le « Costaud », nom donné à ce cidre par la Maison Pacory en Pays Domfrontais. Avoir pour moins de 6 euros, un cidre aussi racé, avec un enrobage très « caramel » et une complexité apportée par l'élevage, nous applaudissons… Et même des deux mains car ce sera le cidre qui épousera le mieux ce soir-là notre fameux camembert. La race et la longue puissance gustative de ce cidre s'accommodent enfin du fromage !

Nous terminons la soirée avec un cidre aux épices produit par la cidrerie de l'Aubinière, à Janzé, non loin de Rennes. Infusé à froid, la cannelle de Ceylan apporte une douceur épicée et l'anis étoilée un gain de fraîcheur. Sur le papier, c'est un demi-sec ! C'est pourtant un cidre qui « claque bien en bouche » et fonctionne à merveille sur notre sélection de fromages bien affinés.

En conclusion, le cidre mérite sans aucun doute notre intérêt, pour sa place à table notamment. Lors de cette soirée, nous avions retenu des cidres de maisons réputées pour leur sérieux et portant haut les couleurs du cidre. Ces maisons travaillent très « proprement », sans artifice dans leur production, sélectionnent et assemblent souvent des variétés de pommes « locales » (ce n'est pas un hasard) pour parfaire l'équilibre et donner une réelle identité au cidre. Cette première expérience nous incite vivement à varier les plaisirs gustatifs en donnant sa chance au cidre à table plus souvent.

NB : Nous nous sommes en partie inspiré pour la sélection des cidres, de l'excellent dossier paru dans la *Revue du Vin de France* à l'été 2021. Que cette revue, dédiée au vin, s'intéresse au cidre souligne une fois de plus l'intérêt grandissant pour cette boisson.

© D.R.

GAËL **HERROUIN**

Expert gradé et assermenté
près le Tribunal de Commerce de Paris

Membre de la Compagnie des
Courtiers-Jurés-Experts en vins
(Association créée en 1322, reconnue
d'utilité publique par l'État)

Gérant de la société **Les Vins Dévoilés**,
créateur d'événements autour de la dégustation
de vins rares.

Tél. **06 68 32 91 69**
contact@lesvinsdevoiles.com

POUVOIR D'ACHAT QUELS LEVIERS POUR L'AMÉLIORER ?

Au-delà des augmentations de salaire, d'autres leviers peuvent éventuellement être actionnés pour répondre aux demandes liées à l'amélioration du pouvoir d'achat, tout en étant exonérés de charges sociales, sous conditions.

Par Elissaveta PETKOVA, avocate spécialiste en droit du travail – Barthélémy Avocats - Bordeaux

Au vu de la situation économique actuelle, le thème du pouvoir d'achat est devenu central. La campagne présidentielle que nous venons de vivre en a été l'illustration, et la campagne des législatives à venir le confirmera sans doute.

Impactées par les hausses des matières premières et de l'énergie, les entreprises font face aux attentes fortes des salariés qui subissent également l'inflation et en particulier l'augmentation du coût du carburant. Les entreprises doivent, qui plus est, être attentives aux éventuelles négociations au niveau des conventions collectives de branche dont elles dépendent. En effet, suite aux revalorisations successives du SMIC (octobre 2021, janvier 2022 et celle à venir en mai 2022), qui ont eu pour effet un tassement des grilles salariales conventionnelles, les partenaires sociaux sont susceptibles d'engager des négociations à ce titre.

Au-delà des augmentations de salaire, d'autres leviers peuvent éventuellement être actionnés pour répondre aux demandes liées à l'amélioration du pouvoir d'achat, tout en étant exonérés de charges sociales, sous conditions. Certaines mesures peuvent concerner les trajets domicile – lieu de travail (I), mais d'autres peuvent améliorer plus généralement le pouvoir d'achat des salariés (II).

LES LEVIERS EN LIEN AVEC LES TRAJETS DOMICILE – LIEU DE TRAVAIL

Selon l'INSEE, le coût moyen d'un mois de carburant pour les trajets domicile-travail est passé d'une soixantaine d'euros en janvier 2021 à près de 100 € en mars 2022. Face à ce constat, les entreprises peuvent envisager la prise en charge des frais de transport domicile – lieu de travail ou encore des aménagements du travail limitant les déplacements.

La prise en charge des frais de transport domicile – lieu de travail

Les entreprises, quel que soit leur effectif, sont tenues de prendre en charge les frais d'abonnement aux transports collectifs ou de services publics de location de vélos à hauteur de 50 % du prix des titres d'abonnements (C. trav., art. L. 3261-2).

Mais elles ont également la possibilité de prendre en charge tout ou partie des frais de carburant ou d'alimentation liés à l'utilisation par un salarié de son véhicule pour se rendre sur son lieu de travail (cela

ELISSAVETA PETKOVA

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

peut d'ailleurs faire partie de la négociation sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail qui doit porter sur les mesures visant à améliorer la mobilité des salariés entre leur lieu de résidence habituelle et leur lieu de travail).

Sous certaines conditions, cette prise en charge peut être assimilée à des remboursements de frais professionnels, et donc être exonérée de cotisations de sécurité sociale.

L'Urssaf admet plusieurs modalités de prise en charge exonérées (dont certaines peuvent se cumuler). L'employeur peut verser une prime mensuelle de transport de 4 €, exonérée sans justificatif. Le montant peut paraître dérisoire au vu du coût de l'essence mais il a le mérite d'exister…

Prime de transport

L'employeur peut verser, par accord d'entreprise ou décision unilatérale aux salariés contraints de prendre leur véhicule personnel, une prime de transport dans la limite de 200 € par salarié par an pour les frais de carburant, limite portée à 500 € par salarié par an pour les frais d'alimentation des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogène.

L'employeur peut choisir de verser des indemnités kilométriques aux salariés contraints d'utiliser leur véhicule personnel. Ces indemnités sont réputées utilisées conformément à leur objet dans la limite du barème fiscal. Enfin, l'employeur peut mettre en place, par accord d'entreprise ou à défaut par décision unilatérale après consultation du Comité Social et économique (CSE), le forfait mobilité durable, réservé aux salariés utilisant les modes de transport dits « à mobilité douce » (plafonné à 500 € par an et par salarié).

Au-delà de la prise en charge des frais, les entreprises peuvent inciter les salariés à utiliser des modes de déplacements alternatifs (éventuellement en prenant l'attache de leurs communes).

À titre d'exemples, pour favoriser le covoiturage, les entreprises peuvent réserver des places de parking les plus proches de l'entrée aux covoitureurs, ou encore mettre en place un service de mise en relation en interne ou avec des entreprises voisines… Les entreprises peuvent également promouvoir le vélo par la mise en place d'un stationnement sécurisé, proposer des outils voire des services à destination des salariés venant à vélo… À noter : l'Urssaf considère que, pour l'année 2022, la mise à disposition d'un vélo électrique que le salarié peut utiliser à titre professionnel et personnel n'est pas considérée comme un avantage en nature (et n'est donc pas soumise à cotisations sociales).

L'AMÉNAGEMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les entreprises peuvent limiter les déplacements de leurs salariés, via différentes organisations du travail.

Le télétravail

À ce titre, le télétravail est la première mesure d'organisation du travail que les entreprises peuvent envisager pour réduire les trajets des salariés.

Après avoir mis en place « à marche forcée » le télétravail pendant la crise sanitaire, les entreprises peuvent tirer les leçons de cette période pour pérenniser le recours

Les entreprises sont tenues de prendre en charge les **frais d'abonnement aux transports collectifs à hauteur de 50 %**

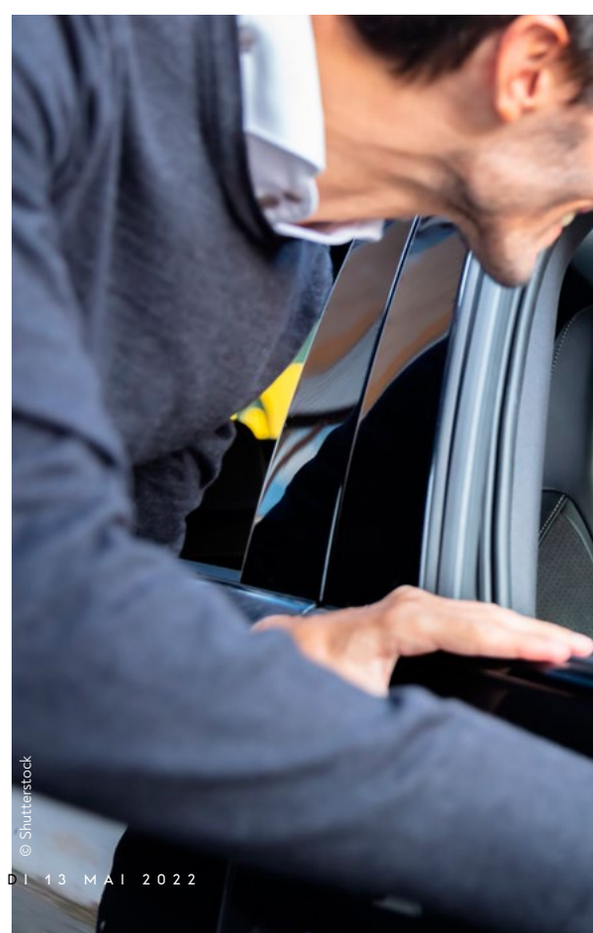

au télétravail via un accord collectif, ou à défaut, une charte ou encore par un accord individuel.

Les horaires individualisés

Les horaires individualisés peuvent également être envisagés pour certaines entreprises (notamment dans le secteur tertiaire) à la demande de certains salariés et après avis conforme du CSE. Ces horaires permettent d'organiser des plages mobiles d'arrivée et de départ des salariés. Par exemple, les salariés doivent obligatoirement être présents entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h 30 mais ils peuvent prendre leur poste entre 7 heures 30 et 9 heures, et le quitter entre 16 heures 30 et 18 heures 30. Cela leur permet alors d'éviter les heures de pointe (et donc d'éviter la surconsommation de carburant).

L'aménagement sur 4 jours

Enfin, sujet d'actualité, les entreprises pourraient être tentées de passer à une organisation du temps de travail sur 4 jours. À ce titre, elles doivent tout d'abord s'assurer qu'elles peuvent effectivement envisager un tel aménagement. En effet, la répartition et l'aménagement des horaires de travail sont en principe prévus par des décrets pris pour l'ensemble des branches d'activité ou pour des branches ou des professions particulières (décrets datant de 1936…). Des dérogations sont possibles, par convention ou accord collectif étendu ou par convention ou accord d'entreprise ou d'établissement. Mais au-delà de la possibilité technique, il faut conserver à l'esprit qu'un aménagement du temps de travail sur 4 jours (sans réduction du temps de travail) engendrera une augmentation de la durée journalière du travail, une diminution du temps de repos et aura donc des conséquences en matière de santé et de sécurité (et potentiellement de pénibilité) pour les salariés.

Les entreprises peuvent inciter les salariés à utiliser des modes de déplacements alternatifs

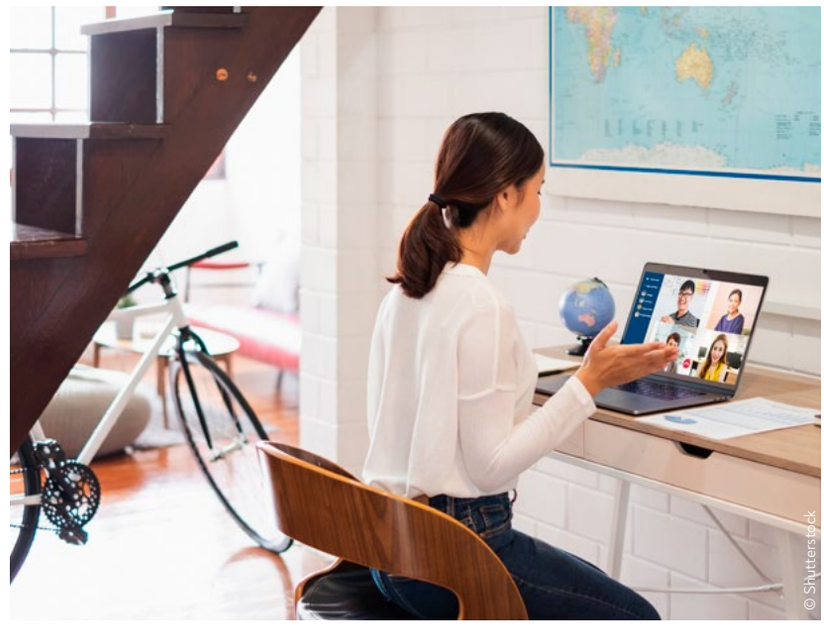
© Shutterstock

LES AUTRES LEVIERS FAVORISANT LE POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS

Au-delà des actions sur les trajets, des dispositifs exonérés de cotisations sociales sont accessibles.

Les suppléments de participation et d'intéressement

Les entreprises ayant mis en place un accord de participation et/ou d'intéressement peuvent décider de verser un supplément, dès lors que la formule de calcul de l'accord en vigueur a permis de dégager le versement d'une prime. Dans le contexte actuel, de tels suppléments peuvent être décidés, après consultation du CSE, pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés. Le supplément bénéficie des exonérations sociales et fiscales dans les limites des plafonds applicables et sous réserve de respecter les conditions fixées par le Code de la sécurité sociale. La répartition du supplément devra soit être conforme aux règles posées par l'accord de participation ou d'intéressement soit être fixée dans le cadre d'un accord spécifique.

Les prestations liées aux activités sociales et culturelles (ASC)

Dans la mesure où, face à la baisse du pouvoir d'achat, les ménages diminuent en premier lieu les dépenses liées aux loisirs et à la culture, une réflexion peut être menée à ce titre au sein de l'entreprise. À titre de rappel, dans les entreprises de 50 salariés et plus, les ASC relèvent de la compétence exclusive du CSE ; dans les entreprises de moins de 50 salariés ou dans les entreprises de 50 salariés en l'absence de CSE (procès-verbal de carence aux dernières élections professionnelles), l'employeur peut prendre en charge des ASC.

Avantages exonérés

L'Urssaf admet, par tolérances ministérielles, que sous certaines conditions, ces avantages versés par le CSE ou, par l'employeur selon l'effectif de l'entreprise, soient exonérés du paiement des cotisations et contributions de Sécurité Sociale. Il peut ainsi s'agir, dans certaines limites, de bons d'achat, de chèques-vacances, de cartes donnant accès à des réductions tarifaires, de chèque culture… Dans les entreprises de 50 salariés et plus, la question peut se poser de l'augmentation du budget des ASC. Pour l'augmenter, le CSE peut, dans une certaine mesure, transférer une partie (10 %) du montant de l'excédent annuel du budget de fonctionnement (généralement peu utilisé) vers le budget ASC.

Quant à l'employeur, il peut décider d'augmenter sa participation au budget des ASC mais il convient d'être prudent : le budget des ASC étant basé sur celui des années précédentes, l'augmentation du budget sur une année pourra avoir un impact sur celui des années suivantes.

Enfin, suite à la réélection d'Emmanuel Macron, nous sommes dans l'attente de la publication de la loi prévoyant, comme annoncé, le renouvellement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (dont le montant exonéré de cotisations et d'impôt serait triplé et qui pourrait être rendue obligatoire dans les entreprises versant des dividendes).

© Shutterstock

LES ECHOS EN RÉGION

© D.R.

DOMINIQUE
MORTEMOUSQUE

DÉCÈS
UNE FIGURE DE LA RURALITÉ ENTREPRENANTE DISPARAÎT

C'était un homme d'entreprise doublé d'un élu de terrain : Dominique Mortemousque, figure incontournable du Bergeracois et de la Dordogne, s'est éteint à 71 ans. C'est dans la sphère agricole qu'il a d'abord donné son énergie, dans les représentations syndicales et les instances de décision : président de la Chambre d'agriculture dans les années 1990, mais aussi de la caisse régionale du Crédit agricole Charente-Périgord dans les années 2000. Son ancrage municipal sur sa terre natale du Beaumontois, de 1988 jusqu'à maintenant, s'est doublé de mandat départemental (conseiller général de 1998 à 2015) puis cet ardent défenseur de la ruralité a porté ce combat au Sénat, où il a siégé de 2002 à 2008.
Dominique Mortemousque n'a jamais cessé de développer son exploitation agricole aux confins du Lot-et-Garonne, spécialisée dans la prune d'ente, il a investi sur le site et partagé sa passion avec son fils Nicolas, actuel président du Bureau interprofessionnel du pruneau.

apprentoit
CILIOPÉE loge les apprentis

LOT-ET-GARONNE
UN TOIT POUR LES APPRENTIS

Depuis 2013, le dispositif « Apprentoit » a logé plus de 200 apprentis et leur a permis de mener à bien leur projet professionnel. Partant du constat que les apprentis ont du mal à trouver un logement à proximité de leur entreprise à un coût abordable, le bailleur social Domofrance et la Chambre des Métiers de Lot-et-Garonne ont obtenu de l'État une enveloppe financière afin de réaliser 32 logements en zone rurale sur les communes d'Astaffort, Mézin, Fumel, Monsempron-Libos, Monflanquin, Castillonnès, Moirax, Lamontjoie, Meilhan-sur-Garonne, Lauzun et Duras. Ces studios sont équipés et conventionnés avec la CAF du département afin de permettre aux apprentis d'avoir accès à une offre de logement à partir de 100 euros par mois. Ces lieux de vie disposent d'espaces de vie communs permettant aux résidents de se retrouver et de partager leurs expériences. Certains sont labellisés pour l'accueil de personnes à mobilité réduite. Une chargée de mission à la Chambre est dédiée à ce dispositif qui peut aider les entreprises et les jeunes tentés par l'apprentissage.
Contact : 05 53 77 23 23 ou emmanuelle.salleres@cma47.fr

© D.R.

LOT-ET-GARONNE
ROTOMOD, ENTREPRISE STRATÉGIQUE POUR L'ACCÉLÉRATEUR PME-ETI

La société bon-encontraise Rotomod, spécialisée dans la production de produits en polyéthylène transformé par la technique du roto moulage, intègre la 5e promotion de l'Accélérateur PME-ETI Nouvelle-Aquitaine qui offre un accompagnement stratégique sur 24 mois, reposant sur 3 piliers : le conseil, la formation et la mise en réseaux des dirigeants. L'Accélérateur PME-ETI cible des entreprises stratégiques, indépendantes et à fort potentiel de développement et de création d'emplois sur les territoires : depuis 2017, près de 140 PME et ETI régionales, majoritairement industrielles, ont été accompagnées dans le cadre de ce dispositif régional d'excellence. Pour mémoire : Rotomod qui recouvre trois départements (Watersport/Design/Industry) transforme 900 tonnes de polyéthylène chaque année, a produit 20 928 embarcations en 2021, exporte dans 62 pays. Rotomod est engagée dans la valorisation des excédents de production , triant, découpant et broyant les excédents de production et rebuts.

LOT-ET-GARONNE
NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES POUR LE CAMPING SAINT-LOUIS À LAMONTJOIE

Nora et François auront en dix ans fait de « presque rien » un camping recherché, triplement étoilé, connecté à la nature. D'un côté, une piscine de 200 m², des terrasses en bois de 300 m² avec vue d'un côté sur les fleurs, de l'autre une vue sur le lac de 13 hectares et le bassin des nénuphars et lotus. Aujourd'hui, l'hébergement porte sur 8 cabanes, 12 mobiles homes et 3 tipis. Ils ont cédé début mai ce joyau, fruit d'années de labeur, à la société Xtrem Village de Catherine et Patrick Pillet qui en reprennent l'exploitation avec leur fils Pierre et sa compagne Mathilde.

© D.R.

LOT-ET-GARONNE / GIRONDE
DE SANGOSSE ACQUIERT BIOVITIS

De Sangosse, leader des solutions de Biocontrôle en France et acteur de référence au niveau mondial, annonce l'acquisition de la société Biovitis basée à Andernos (33). Spécialisée dans la protection et la biostimulation naturelle des végétaux, Biovitis commercialise avec succès des préparations naturelles de plantes. Par cette acquisition, De Sangosse ajoute à son portefeuille de technologies alternatives à la chimie conventionnelle une nouvelle famille, celle des plantes. L'expertise unique et la dynamique d'innovation de la Recherche & Développement engagée par Biovitis vont permettre à brève échéance d'élargir le champ d'application de ses solutions naturelles sur d'autres cultures majeures comme les céréales, l'arboriculture, le maraîchage et les traitements de semences.

© D.R.

DORDOGNE
PÉCHARMANT OUVRE SON JARDIN

Dix domaines de l'appellation Pécharmant accueillent le public les 28 et 29 mai à l'occasion de portes ouvertes dédiées à la biodiversité et la convivialité. Ce coin du vignoble bergeracois, le plus proche de la ville et le plus ancien, s'étire sur des coteaux au nord-est de Bergerac. Ses vignerons sont investis dans la préservation des paysages et d'un patrimoine architectural riche de fermes périgourdines, chartreuses et châteaux. Soucieux de partager cet environnement en harmonie avec les riverains, dix domaines ouvrent leurs portes pour faire découvrir leur travail, de la vigne au chai. Au nom du partenariat qu'ils ont noué avec la Ligue de protection des oiseaux, qui a recensé de nombreuses espèces sur l'aire d'appellation, les visiteurs recevront (dans la limite disponible) un nichoir réalisé à partir d'une caisse bois de bouteille par les ateliers Esat Brousse Saint-Christophe de l'association les Papillons blancs de Bergerac.

DORDOGNE
CAISSES DE RÉSONANCE

À fond les caisses ? C'est le résultat d'un parcours commercial de 25 ans pour Jean-Marc Leymarie, nouvel arrivé à la pépinière Cap@Cités du Grand Périgueux, qui concrétise son projet d'entreprise dans sa spécialité : la caisse enregistreuse. La crise sanitaire ayant malmené le monde de la fourniture aux commerces, pour la plupart fermés, il rebondit de son licenciement économique en créant sa propre activité, après une formation à la CCI. Il aborde ce marché avec une formule achat et location, avec un renouvellement proposé au client tous les trois ans pour rester au niveau. « C'est un produit tactile avec prise en main à distance, pour une assistance technique performante. » Il a déjà une clientèle de commerce de détail : solutions spécifiques pour la restauration ou la boulangerie, et des formules standards pour les épiceries ou les fleuristes.
En proposant à la fois le hard et le soft de ces systèmes d'encaissement, il s'adapte avec une offre évolutive et des services, cet outil permettant une connexion en direct avec son comptable par exemple. Prochaine étape : le recrutement d'un alternant technico-commercial, puis idéalement d'un technicien hotline.

DORDOGNE
TOOG SE DÉVELOPPE VERS LA GIRONDE

Lancée ce début d'année à Agen, Périgueux et Bergerac, la plateforme de réservation Toog (LVE n° 2490) a déjà conquis 600 clients et ouvre aux Bordelais son offre d'activités loisirs à demi-tarif (en moyenne) doublée de rencontres amicales. En effet, cet outil met en relation des créneaux de moindre affluence à prix réduit (mais aussi des annulations) et des particuliers en quête d'activité sans organisation précise, économies à la clé. Des personnes qui ne se connaissent pas, de tous âges et horizons, peuvent ainsi partager une activité. Les professionnels des loisirs gagnent en visibilité et trouvent une nouvelle clientèle. Plus de 90 partenaires loisirs en Dordogne et Lot-et- Garonne soutiennent déjà la plateforme et près de 35 activités sportives, ludiques, touristiques et culturelles sont partantes à Bordeaux. Toog prévoit de lancer son application mobile ce début d'été pour des réservations plus faciles. Un événement grand public est prévu à Bordeaux en septembre : les « Toog Games » avec des animations pour découvrir le concept. D'autres ouvertures sont prévues à Nantes, Toulouse ou encore Lyon.

MARMANDE
GAROROCK, EN FORCE

© Theo Kine

LE RETOUR

Après 2 années d'absence en raison de la crise sanitaire, le plus gros festival de musique du Sud-Ouest fait son retour à Marmande du 30 juin au 3 juillet prochain pour son 25e anniversaire.

Par Jonathan BITEAU

29 mars 1997 : 3 000 personnes sont rassemblées au parc des expositions de la cité de la tomate pour voir 8 groupes défiler sur une scène unique. « Garorock » : un festival indépendant de musique rock est né. Un quart de siècle plus tard, Marmande s'apprête à accueillir 200 000 personnes pour l'un des 4 plus grands festivals de musique actuelle de l'Hexagone derrière les Vieilles Charrues, Solidays et le Hellfest. Au fil des ans, Garorock est entré dans une autre dimension, tant au niveau culturel que sur le plan économique. Si les venues de David Guetta en 2012 et Muse en 2016 ont marqué les esprits, c'est bien le rachat du « Garo » par Olympia Production, filiale du géant Vivendi (groupe Bolloré), également propriétaire du label Universal, qui a fait basculer le 1er événement lot-et-garonnais au premier plan national. Si certains avaient pu craindre une dénaturation du Garorock, c'est bien l'assise financière du nouveau propriétaire qui lui a permis de survivre à 2 années d'annulation (et 1 million d'euros de perte) à cause de la pandémie et de repartir de plus belle en 2022 pour fêter les 25 ans du festival. Un constat récemment partagé par Ludovic Larbodie, créateur du Garorock, et toujours directeur artistique du festival.

© Willian K

L'objectif affiché est de **dépasser les 200 000 personnes** pour l'édition des **25 ans**

15 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET

En 2015, l'enveloppe financière du Garorock était de 3 millions d'euros, elle est de 15 millions cette année et aurait même pu dépasser les 20 millions si les Rolling Stones, un temps évoqués, étaient venus fouler la plaine de la Filhole pour leur tournée planétaire. La répartition de ce budget est assez simple : 25 % pour les salaires, 25 % pour la technique, 25 % pour les taxes diverses et enfin 25 % pour les artistes. Si l'événement mobilise 8 salariés à l'année, ce sont plus de 2 000 personnes qui travaillent durant le festival.

Au-delà de l'aspect artistique primordial, la difficulté logistique majeure est de créer de toutes pièces une ville éphémère de 50 000 habitants, la plus grande du département, le temps de 4 jours. Si l'édition 2019 avait réuni 160 000 personnes sur 4 jours, l'objectif affiché par Ludovic Larbodie est de dépasser les 200 000 pour l'anniversaire des 25 ans.

© Evan Ravo

LES TÊTES D'AFFICHE

Difficile de résumer cette édition 2022 à quelques noms tant la richesse de la programmation peut donner le tournis. Côté scène francophone, on notera la venue de Stromae, Izia (Higelin), M (Mathieu Chedid), les frères de PNL, le groupe Deluxe, Orelsan, Odezenne, Cut Killer, Vianney, Lilly Wood and the Prick, DJ Snake et Mr Oizo. La scène internationale ne sera pas en reste avec Sean Paul, Jamie XX (du groupe The XX), Green Day, Dropckick Murphys, Girl in Red, Nicki Nicole, Martin Garrix, The Hives et Parcels.

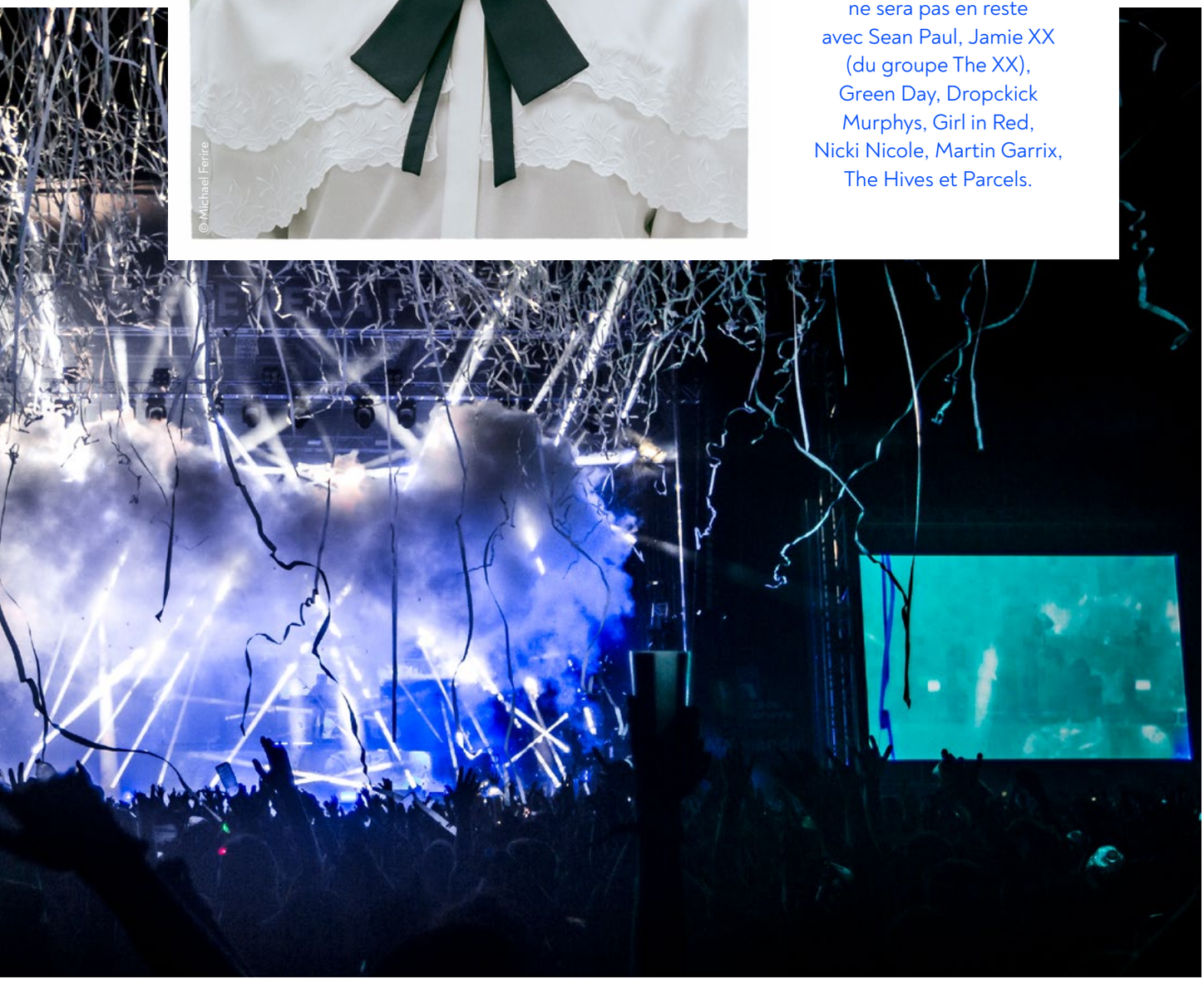

L'ENJEU DES DÉCHETS

C'est un aspect méconnu mais essentiel à la gestion d'un festival tel que le Garorock : la gestion des déchets d'une ville éphémère de 40 à 50 000 habitants (Marmande compte 17 000 habitants). La quantité d'ordures produites étant évidemment proportionnelle à la fréquentation, le Garorock a dû adapter ses structures en conséquence. Ludovic Larbodie et ses équipes ont même fait du traitement des déchets un axe majeur de l'identité de Garorock, souhaitant être exemplaire dans le domaine. Ainsi 130 personnes sont mobilisées sur le dispositif baptisé « Garo-Tri », dont 865 heures d'insertion professionnelle. 56 % des déchets sont revalorisés et 16 tonnes sont triées. Sur le côté négatif, l'édition 2019 a engendré 4 tonnes de déchets abandonnés, 5 tonnes de denrées alimentaires perdues et seulement 4,3 % des ordures triées sur le camping. Autant de points sur lesquels le Garorock va œuvrer en 2022 et dans les éditions à venir.

LA GAROROCK EXPÉRIENCE

Avec ce concept de festival à vivre, les organisateurs promeuvent également, en partenariat avec les collectivités locales et les entreprises mécènes, l'idée d'un événement ancré sur un territoire où il fait bon vivre et où on se sent bien.

Des animations sportives sont ainsi prévues durant le Garorock, des tarifs réduits sont instaurés pour Aquaval et des producteurs locaux, comme les Fermes de Garonne avec leur fameux « Garo'Burger », seront présents. Les collectivités continuent donc de suivre et de soutenir financièrement et en matériel le Garorock pour plusieurs centaines de milliers d'euros chaque année. Des navettes de transport sont également mises en place par les pouvoirs publics pour faciliter les trajets des festivaliers. Un soutien non négligeable qui espère également un retour sur investissements : il est estimé que chaque festivalier consomme 30 € à 60 € localement lors de sa venue à Marmande. Si l'on ajoute à cela l'image du territoire qui devient l'attraction culturelle française numéro 1 le temps de quelques jours, le Garorock est devenu la locomotive événementielle, culturelle et économique du Lot-et-Garonne. Une belle réussite pour un événement qui fêtera cette année ses 25 ans.

Des **tarifs réduits** sont instaurés pour des **producteurs locaux** comme les **Fermes de Garonne** avec leur fameux « **Garo'Burger** »

© La Clef Prod

Les tarifs
Pass 1 jour : 70 €
Pass 2 jours + camping : 140 €
Pass 3 jours + camping : 190 €
Pass 4 jours + camping : 220 €
Renseignements et réservations sur www.garorock.com

© Apoline Cornuet - La Clef Prod

GAROROCK 2022 EN CHIFFRES

6 scènes

4 jours de festival

Plus de 80 artistes présents

700 techniciens

300 points de tri des déchets

130 personnes sur le dispositif Garo-Tri

200 000 festivaliers attendus, 50 000 par jour

40 000 campeurs

300 entreprises partenaires ou mécènes

200 journalistes sur place

1 500 bénévoles (75 % du Lot-et-Garonne)

800 points d'eau

400 douches

1 850 toilettes

26 buvettes

Plus de 90 000 litres de bières écoulés

15 kilomètres de barrières

150 gendarmes

100 secouristes

400 poids lourds

© Theo Kine

LA CHINE PATINE

En mars 2022, les ventes en détail affichent une baisse de 3,5 % par rapport à l'année dernière, une tendance qui confirme une vraisemblable récession, déjà signalée par la plupart des enquêtes. Manifestement, le consommateur chinois n'est pas à la fête. Sauf que cette situation dure depuis au moins deux ans et finit par questionner.

Par Véronique RICHES FLORES
(RICHES FLORES Research)

Première à avoir publié ses comptes trimestriels pour ce début d'année, la Chine a plutôt fait bonne figure : à 4,8 %, sa croissance annuelle a dépassé les espoirs. Les exportations ont brièvement sauvé la donne industrielle avant que n'éclate la guerre en Ukraine et le rebond de l'activité minière a fait le reste, dans un contexte d'envolée des prix mondiaux de l'énergie et de progrès vers un nouveau mix énergétique. Pour autant, Omicron constitue une menace grandissante. En mars, les ventes de détail sont ressorties en baisse de 3,5 % l'an. Au cours du même mois, la croissance cumulée de la production de services n'était plus que de 2,5 % par rapport à la même période de 2021, au lieu de 13 % en janvier, des tendances qui confirment une vraisemblable récession, déjà signalée par la plupart des enquêtes. Manifestement, le consommateur chinois n'est pas à la fête. Sauf que cette situation dure depuis au moins deux ans et finit par questionner. À y regarder de plus près, c'est à se demander si la stratégie de recentrage mise en place par le gouvernement après la crise de 2008 a encore les moyens de ses ambitions... malgré le retard toujours considérable de la Chine sur ce front.

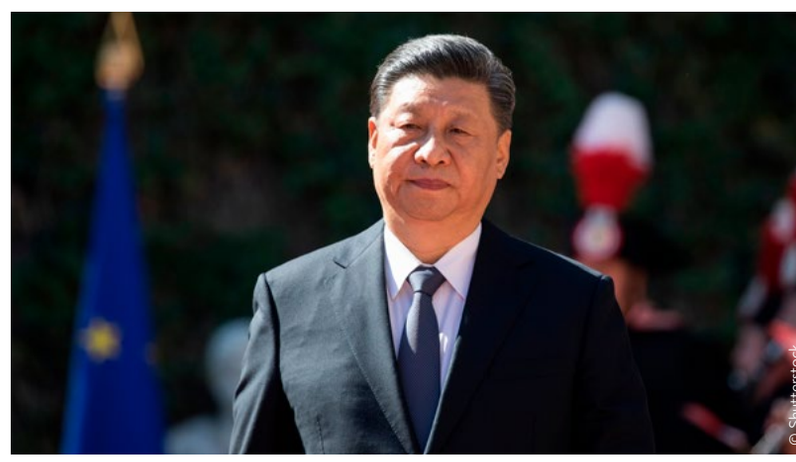

© Shutterstock

Le **marché automobile** chinois est devenu de loin le **moteur mondial du secteur**

DE LA FULGURANCE D'UNE STRATÉGIE GAGNANTE… AU TEMPS DU BILAN

Pilier de la stratégie économique mise en place par le gouvernement chinois au lendemain de la crise financière de 2008 pour s'affranchir d'une trop grande dépendance du pays à ses exportations, la politique de recentrage de la croissance a radicalement changé l'économie du pays au cours des dix années qui ont suivi. La part de la consommation dans le PIB a cessé de s'éroder pour retrouver dans le courant de la seconde moitié de la décennie passée son niveau du milieu des années 2000,

Bien que **multipliée par 2 depuis 2008**, la consommation privée des Chinois est encore **très loin des standards internationaux**

© Shutterstock

tandis qu'entre 2008 et 2019, le volume des dépenses des ménages par tête, mesuré en parités de pouvoir d'achat, a été multiplié par 2,5. Sans être inédites, ces évolutions, qui concernaient 1,4 milliard de consommateurs, ont retenti dans des proportions spectaculaires à l'échelle mondiale.

Nouvel eldorado de la croissance, la Chine a drainé d'importants investissements à travers le monde et capturé une proportion croissante de la production internationale. D'année en année, le pays s'est hissé aux premiers rangs de la consommation d'une palette de plus en plus large de produits, à l'instar de son marché automobile devenu, de loin, le moteur mondial du secteur.

EXPLOSION DU CRÉDIT ET DE LA DETTE

L'élévation du niveau de vie s'est, par ailleurs, accompagnée d'un profond rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée à la faveur d'un développement particulièrement rapide des activités tertiaires dont la part dans le produit intérieur brut s'est accrue de plus de 10 points en une décennie à peine. En 2020, les services concentraient 55 % de la valeur ajoutée nationale tandis que l'industrie, dont le poids était en 2008 équivalent à celui du tertiaire, n'en représentait plus que 31 %.

Riche d'une épargne privée exceptionnellement abondante, le secteur immobilier et la finance se sont, de concert, développés comme nulle part ailleurs auparavant, sur fond d'une explosion du crédit et de la dette, apportant autant d'activités connexes à un marché des capitaux en plein essor.

USINE DU MONDE

L'économie chinoise n'en a pas pour autant perdu son statut d'usine du monde qu'elle semble, au contraire,

© Shutterstock

La Chine va vieillir rapidement au cours des trois prochaines décennies, au point de voir sa population de plus de 60 ans s'accroître de 250 millions d'habitants

avoir continué à consolider dans un environnement peu porteur dont elle a su se préserver mieux que ses concurrents. Avec un cinquième des exportations mondiales de produits manufacturés, la Chine est incontournable, occupant un rôle stratégique dans la plupart des domaines-clés, qu'il s'agisse de l'électronique, marché sur lequel elle détient quasiment le tiers des ventes mondiales, ou sur celui des biens d'équipement sur lequel elle avait misé de nombreux espoirs, aujourd'hui accomplis.

ARROGANTE ET MENAÇANTE

Ces succès sont autant de faiblesses qui exposent le pays. Si les perspectives de demande chinoise continuent d'entretenir les espoirs d'une grande proportion d'entreprises à travers le monde, son arrogance est source de conflits. Trop imposante en même temps que trop gourmande en ressources et de plus en plus menaçante sur le plan diplomatique, l'économie chinoise est devenue rivale.

La guerre commerciale sino-américaine de l'administration Trump a laissé des marques que la stratégie de Xi Jinping dans le conflit qui oppose la Russie à l'Occident pourraient venir transformer en profondes cicatrices. En choisissant de soutenir Vladimir Poutine dans son offensive contre l'Ukraine, l'Empire du Milieu fait un choix de confrontation politique qui vise simultanément la sécurisation de ses ressources stratégiques et une influence grandissante dans le grand Est, en passant par l'Eurasie et l'Afrique. Nul ne sait dire, à ce stade, jusqu'où mènera cette stratégie ni même si le pays la tiendra durablement mais il s'agit, à n'en pas douter, d'un changement potentiellement profond d'organisation du monde économique.

À brève échéance, ces développements compliquent davantage les conséquences de l'épidémie de Covid sur l'économie locale et mondiale. À plus long terme, ils risquent de mettre en péril le processus de globalisation des échanges qui a accompagné l'émergence du pays ces dernières décennies et que la crise de 2008 a déjà malmené. Peu s'inquiètent, néanmoins, véritablement de ces menaces tant la Chine semble à la fois incontournable et promise à poursuivre la voie qui a été la sienne, d'un rattrapage domestique promis encore à venir.

Il est vrai que malgré ses réussites, l'économie chinoise est très loin d'avoir atteint le point d'équilibre espéré par sa stratégie de recentrage domestique. Bien que multipliée par plus de deux depuis 2008, la consom-

mation privée des Chinois est encore très loin des standards internationaux, même du monde émergent. En moyenne celle-ci ne dépassait pas 6 400 $ de parité de pouvoir d'achat en 2019, un niveau très inférieur à la plupart des pays auxquels on tend à la comparer, inférieur à celui de l'Indonésie, de l'Afrique du Sud ou du Pérou, deux fois moindre que celui du Mexique et plus encore de ceux de la Bulgarie, de l'Argentine ou de la Russie. Si l'on peut voir dans ce retard autant de potentiel de croissance à venir, un certain nombre de fragilités viennent toutefois heurter ce diagnostic.

DETTE DES MÉNAGES CHINOIS : 62 % EN 2020

L'endettement qui a accompagné le processus de développement de la consommation domestique, constitue un lourd fardeau pour l'avenir. La dette des ménages chinois s'est accrue de moins de 20 % du PIB en 2008 à 62 % en 2020, une proportion digne des pays développés, sans commune mesure, là encore, avec les standards du monde émergent. Ce taux d'endettement serait en outre beaucoup plus élevé si l'on pouvait le retraiter du nombre de ménages effectivement concernés qui sont loin de représenter toute la population du pays.

Le sujet interroge d'autant plus que le contexte démographique chinois n'est guère meilleur que celui de la vieille Europe, ou du Japon il y a une vingtaine d'années. La Chine, on le sait, va vieillir rapidement au cours des trois prochaines décennies, au point de voir sa population de 15 à 60 ans se réduire de près de plus de 160 millions selon les projections de l'ONU d'ici à 2050 et celle des plus de 60 ans s'accroître de 250 millions de personnes. La capacité démographique de la Chine à maintenir une croissance à fort contenu de main d'œuvre, comme c'est encore largement le cas, s'en trouvera forcément réduite.

Or, l'économie chinoise est loin d'avoir atteint les structures de revenus qui permettraient d'affronter sans risque de telles perspectives. La part des salaires dans

© Shutterstock

© Shutterstock

La Chine **n'a plus les moyens d'assurer** une croissance des rémunérations **comparable à celle du passé**

DÉBOIRES DES ACTIVITÉS DE SERVICES

La part des activités de services dans la valeur ajoutée s'était accrue de plus de quinze points au cours de la décennie écoulée, de 47 % à plus de 63 % en 2019. Elle est cependant retombée à 46 % du PIB en 2020, avant de remonter à seulement 54 % l'an dernier. Non seulement le secteur est affecté par les retombées des déboires industriels à répétition et celles de la crise sanitaire sur la consommation et les activités logistiques, mais il subit de plein fouet la crise immobilière, amplifiée depuis l'été dernier par la faillite de nombreuses entreprises du secteur, au premier rang desquelles Evergrande.

Avec 50 % de l'emploi national, les services pèsent, ainsi, de plus en plus sur la conjoncture. Selon les dernières données, le taux de chômage des 31 principales villes chinoises atteindrait 6 % de la population active, un record depuis l'enregistrement de ces données. Phénomène moins connu, la proportion de jeunes actifs de 16 à 24 ans sans emploi serait également proche de ses records du début 2020, à 16 % ; un niveau digne de celui que connaissent les économies industrialisées les moins performantes en matière d'emplois, le plus souvent en voie de désindustrialisation rapide.

Alors que le pays n'a plus les moyens d'assurer une croissance des rémunérations comparable à celle du passé, dès lors que ses gains de productivité structurels ne sont plus autant soutenus par les transferts de technologie industriels, la situation des ménages s'en ressent. Ces trois dernières années, la croissance le revenu disponible des ménages n'excède pas 55 %, en effet, une proportion équivalente à ce qui est observé aux États-Unis et inférieure de 10 points environ à la France, qui nécessiterait une montée en puissance pour assurer les besoins d'un rattrapage loin d'être achevé, plutôt que de se réduire comme elle l'a fait ces dernières années.

L'excès d'épargne et le boom immobilier ont, à l'inverse, enflé la part les revenus de la propriété rendant la population beaucoup plus sensible aux effets richesse négatifs émanant ces derniers temps d'un environnement financier et immobilier rattrapé par les déséquilibres financiers et les déboires économiques du pays. À bien des égards, la Chine a les caractéristiques d'un vieux pays industrialisé, très éloignées de celles qui seraient requises pour assurer la poursuite du processus de recentrage de sa croissance et le rattrapage de sa consommation domestique.

CRISE DU COVID OU TOURNANT STRUCTUREL ?

Vu sous cet angle, les difficultés associées à la crise du Covid prennent une toute autre dimension, en particulier parce que cette dernière semble avoir coupé court au processus de développement des activités tertiaires, au cœur de la stratégie de recentrage.

du revenu disponible nominal par habitant s'est établie à 7,2 % l'an en moyenne, au lieu de quasiment 10 % avant la crise, et, tandis que la part des revenus d'activité professionnelle n'a cessé de se réduire, les transferts ont, eux, vu leur poids augmenter continûment et approchent aujourd'hui un cinquième des revenus ; une tendance qui a peu de chances de se réduire dans un contexte de vieillissement accéléré de la population.
Ces trois dernières années, alimentation et logement ont absorbé plus de 80 % du budget moyen des ménages. Au-delà du choc immédiat de l'épidémie de Covid, les perspectives chinoises, on l'aura compris, soulèvent bien des interrogations. La capacité du pays à continuer à jouer le rôle d'usine du monde est à la fois compromise par la raréfaction de ses ressources démographiques et par l'accumulation de tensions géopolitiques internationales, mais, plus encore, l'assurance que la Chine pourra asseoir sa croissance future sur ses ressources domestiques est loin d'être acquise.

RELOCALISATION DES CENTRES DE RODUCTION EN OCCIDENT

Après avoir illuminé les perspectives de croissance mondiale de court et de long terme depuis son adhésion à l'OMC en 2001 et, un temps, considérée comme la principale gagnante de l'épidémie de Covid de 2020, l'économie chinoise pour la première fois en trente ans n'est pas parvenue à faire mieux que le reste du monde en matière de croissance ces derniers trimestres.
En guise de rattrapage, la Chine patine et c'est peut-être là un constat susceptible d'expliquer bien des aspects de son positionnement géostratégique récent. L'Empire du Milieu semble aujourd'hui constituer une source de risques diffus contre lesquels le monde occidental sera amené à se renforcer, autrement que par la seule ambition d'une relocalisation des centres de production en Occident.

© Shutterstock

© Shutterstock

MUTATION DE L'INVESTISSEMENT EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le marché de l'investissement en immobilier d'entreprise a connu une baisse de 12 % au premier trimestre 2022. Au-delà de cette chute, c'est aussi une transformation du marché qui s'opère, d'après Knight Frank, spécialiste du conseil dans le secteur.

Par Anne DAUBRÉE

Une baisse « relative » et aussi des changements non négligeables : tel est le bilan du marché français de l'investissement en immobilier d'entreprise au premier trimestre 2022, d'après Knight Frank, spécialiste du conseil dans le secteur. Dans un communiqué du 8 avril, il annonce donc une baisse du marché. Ce dernier a diminué de 12 % ce premier trimestre par rapport à la même période de l'an passé, pour atteindre 4,7 milliards d'euros. La chute reste néanmoins relative : la performance du trimestre est supérieure de 15 % à la moyenne décennale et se place même dans le Top 5 des meilleurs premiers trimestres de l'histoire.

Dans le détail, l'évolution négative du marché est due à plusieurs facteurs, parmi lesquels la diminution du nombre de grandes opérations (supérieures à 100 millions d'euros) : 13 transactions de cet ordre ont été enregistrées depuis le début de l'année, contre 15 l'an passé à la même période et 21 au 1er trimestre 2020. Autre facteur qui explique la baisse constatée, l'évolution des investissements en immobilier de bureaux, qui joue traditionnellement le rôle de moteur du marché : 2,2 milliards d'euros y ont été investis début 2022, soit une baisse de 45 % en un an. Résultat, la part de ce segment est en net recul, poursuivant une tendance déjà manifeste en 2021. Il ne représente plus que 46 % de l'ensemble des volumes investis dans l'Hexagone en 2022, contre 74 % à la même période de l'an passé. Et dans ce cadre, l'Île-de-France voit sa domination s'éroder légèrement à l'échelle nationale. Ainsi, avec 1,7 milliard d'euros investis en bureaux, la région ne représente plus que 77 % des sommes engagées sur le marché tertiaire hexagonal, contre 87 % il y a un an. *A contrario*, dans le reste de la France, le dynamisme observé l'an passé s'est confirmé ce premier trimestre 2022 : les volumes investis en bureaux sont restés quasi stables par rapport à la même période en 2020 et 2021.

© Shutterstock

LA LOGISTIQUE, NOUVEL ELDORADO

À rebours de la tendance baissière de l'investissement dans l'immobilier de bureaux, Knight Frank observe un dynamisme pour celui industriel et des commerces. Sur ce dernier, se confirme le regain déjà entamé à partir du deuxième trimestre 2021. Sur les trois premiers mois de 2022, 1,2 milliard d'euros y ont été investis, soit 26 % des sommes engagées sur le marché immobilier fran-

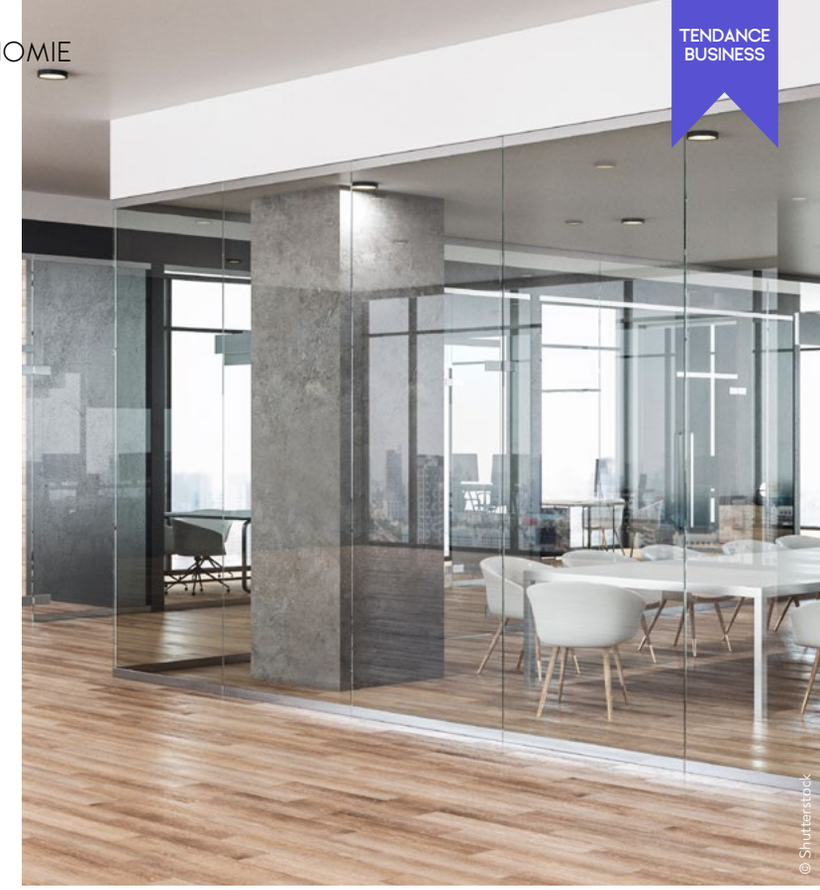
© Shutterstock

çais. L'an dernier, à la même période, ce segment avait quasiment disparu des radars avec à peine 200 millions d'euros investis... Mais l'effet de rattrapage n'explique que partiellement la croissance actuelle. « Cette classe d'actifs a malgré tout démontré sa solidité et est en train de se réinventer, offrant de réelles opportunités aux investisseurs », estime David Bourla, directeur des études chez Knight Frank France, dans un communiqué. Dans ce segment, les centres commerciaux concentrent près de la moitié des sommes investies (par exemple, à Bordeaux). Les volumes représentés par les actifs de pied d'immeuble, eux, restent assez limités, en raison du nombre restreint de transactions significatives sur les artères prime parisiennes. Par ailleurs, deux des classes d'actifs ayant le mieux résisté à la crise sanitaire ont rassemblé des volumes moins importants, mais tout de même significatifs : l'alimentaire et la périphérie. Au total, « 2022 s'annonce donc comme une bonne année pour les commerces, même si la forte hausse de l'inflation et la dégradation de l'opinion des ménages font peser des risques importants sur la consommation », analyse Knight Frank.

Le conflit russo-ukrainien pourrait encore différer la reprise des investissements et freiner l'élan du marché locatif

Autre segment qui poursuit sa croissance, celui de l'immobilier industriel : plus de 1,2 milliard d'euros ont été investis ce premier trimestre, soit une hausse de 16 % par rapport à la même période de 2021 et de 108 % par rapport à la moyenne décennale. Ici, c'est le segment de la logistique qui tire le marché : elle concentre 73 % des volumes ! « Depuis quelques années, l'immobilier industriel est entré dans une autre dimension, qu'il s'agisse de grands entrepôts, de locaux d'activités ou de data centers, le boom de l'e-commerce accroissant les besoins de stockage et de distribution liés à la livraison du dernier kilomètre et au « big data », dans un contexte de raréfaction de l'offre », analyse David Bourla.

LA GUERRE ET L'ÉCOLOGIE VONT IMPACTER L'AVENIR

Reste à savoir comment vont évoluer ces différentes tendances dans le contexte actuel très mouvant. Déjà, s'ajoutant aux incertitudes liées à la crise sanitaire, le conflit russo-ukrainien a fortement accentué la prudence des investisseurs. Cela pourrait encore différer la reprise des investissements et freiner l'élan du marché locatif. Toutefois, au delà de ces réserves, « les fondamentaux du marché français restent solides. En tout premier lieu, la France est un pays stable, dont l'économie résiste davantage que celle d'autres grandes nations européennes. Elle peut donc faire valoir son statut de destination refuge dans un contexte géopolitique et financier particulièrement troublé », souligne David Bourla. Lequel constate que les investisseurs étrangers représentent 46 % des volumes investis depuis le début de 2022, et sont particulièrement présents sur les transactions de plus de 100 millions d'euros.

Autre signe encourageant, celui du regain de vigueur des commerces, une classe d'actifs largement malmenée ces dernières années. Enfin, la demande reste très forte pour la logistique. Celle-ci marque par ailleurs une transformation du marché qui se répartit de manière plus équilibrée sur le territoire qu'avant la crise sanitaire, avec une montée en puissance des métropoles régionales. Toutefois, « le conflit russo-ukrainien devrait lui aussi contribuer à remodeler le visage du marché immobilier français », ajoute David Bourla. En cause, le rôle de l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt, ainsi que la déstabilisation des chaînes d'approvisionnement et la pénurie de matières premières amplifiées par la guerre, qui aura des conséquences sur les coûts et délais de construction. Et aux retombées du conflit, il faut ajouter celles des contraintes écologiques qui vont s'imposer au secteur : les « sujets brûlants » de la disponibilité et des coûts de l'énergie accentuent la nécessité de verdir les patrimoines immobiliers, pour en garantir la soutenabilité et la liquidité sur le long terme...

Couple à la coupe - 1969

« PICASSO DIT VIN »

© N. V.

Une exposition toute en transparence

© J.W.

« Picasso l'effervescence des formes » explore la place du vin et des alcools populaires dans les créations de l'artiste tout au long de son œuvre. C'est l'expo événement de la Cité du Vin jusqu'au 28 août.

Par Nathalie VALLEZ

Picasso et le vin. Est-ce une question d'ivresse ? De culture ? De rencontres ? De plaisirs de la vie ? D'histoire ? C'est tout cela à la fois comme le révèle la nouvelle exposition de la Cité du Vin : « Picasso, l'effervescence des formes ». Tout en jeux de transparences, le parcours suit la chronologie. Les œuvres, sélectionnées par son commissaire scientifique, l'historien et critique d'art Stéphane Guégan, mêlent ivresse de la vie, des sens et des formes. La particularité de cette exploration de la place du vin et des alcools populaires dans l'œuvre de Picasso réside dans la grande variété des supports (peintures, dessins, céramiques…) qui réunissent plus de 80 œuvres, couvrant ainsi toute la vie de l'artiste.

ASSOCIATION DU VIN ET DU SANG DU CHRIST

Ainsi, dès son adolescence, il multiplie les représentations de la Cène, fasciné par le mystère de l'Eucharistie, association du vin et du sang du Christ. Dans sa réinterprétation du *Retour de baptême* d'après Le Nain, la scène traditionnelle se teinte d'une palette effervescente, et le rouge traditionnel du vin est passé au vert, surmonté de bulles effervescentes et multicolores qui s'élèvent vers le ciel. Malgré sa réputation de sobriété, Picasso s'illustre dans la culture populaire des cabarets et de ses excès. Dans cette salle qui correspond au tout début du XXe siècle, une collection de belles bouteilles anciennes jouxte les dessins de son ami Juan Gris et les affiches colorées de l'Italien Cappiello, soulignés par des chansons populaires d'époque. Ici, malgré l'ambiance tricolore de son *Café-concert du Paralelo* on est à Barcelone avec des danseuses de flamenco.
À partir de 1906, Picasso s'illustre comme premier de cordée des cubistes, mais c'est un réalisme repensé, où la nature morte s'en affranchit. Ainsi dans *Nature morte* de 1922, la bouteille de vin reste le principe structurant. Ses relations avec les poètes, d'Apollinaire à Cocteau ou Paul Éluard, sont aussi soulignées à travers l'exposition d'ouvrages, tels que le recueil *Alcools* qui s'ouvre sur le portrait cubiste de l'auteur par Picasso.

© N.V.

Affiche publicitaire Leoretto Capiello

« Malgré sa réputation de sobriété, **Picasso s'illustre dans la culture populaire** des cabarets et de ses excès »

Période Potier de Vallauris

© N. Y.

Affiche pour l'exposition de Vallauris (1955)

© J. W.

Sphère décorée 1948 (musée Picasso Paris)

© J. W.

« LE TEMPS DE BACCHUS »

Après la 1re Guerre mondiale, débute « Le Temps de Bacchus » avec une série de dessins inspirés de l'Antiquité tels que *Bacchanale*, l'étiquette du millésime de Château Mouton Rothschild 1973. À la fin des années 40, Picasso vit en Provence avec Françoise Gilot et va s'adonner à la poterie, créant assiettes, plats, amphores et bouteilles avec une grande liberté créatrice. À la fin de sa vie, le voilà hanté par la mort qu'il affronte en affirmant la vigueur de la vie. Il repousse les limites de la folie graphique et des chocs chromatiques à travers des tableaux emblématiques tels que *Couple à la coupe* où les amants déstructurés paraissent enlacés, brandissant une coupe au-dessus d'eux. L'exposition, agrémentée de films et de musiques, tout en jeux de transparences, est accessible en 3 langues (français, anglais, espagnol) en parcours jeunesse et en visites guidées.

« Picasso, l'effervescence des formes »
jusqu'au 28 août à la Cité du Vin à Bordeaux
www.laciteduvin.com

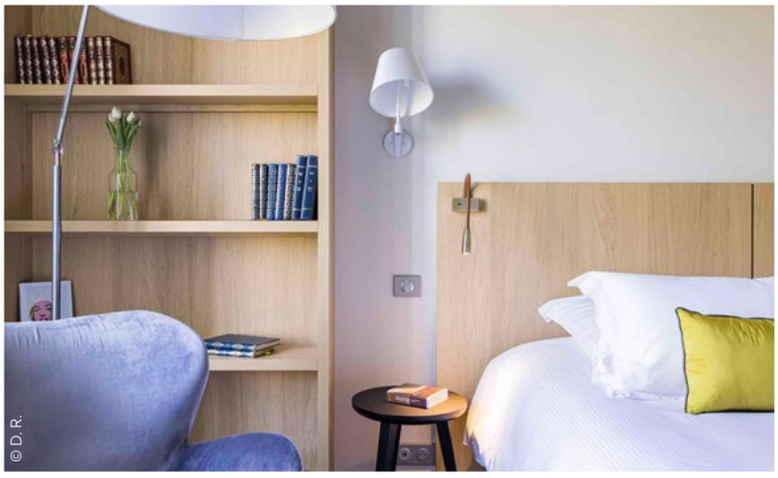
© D.R.

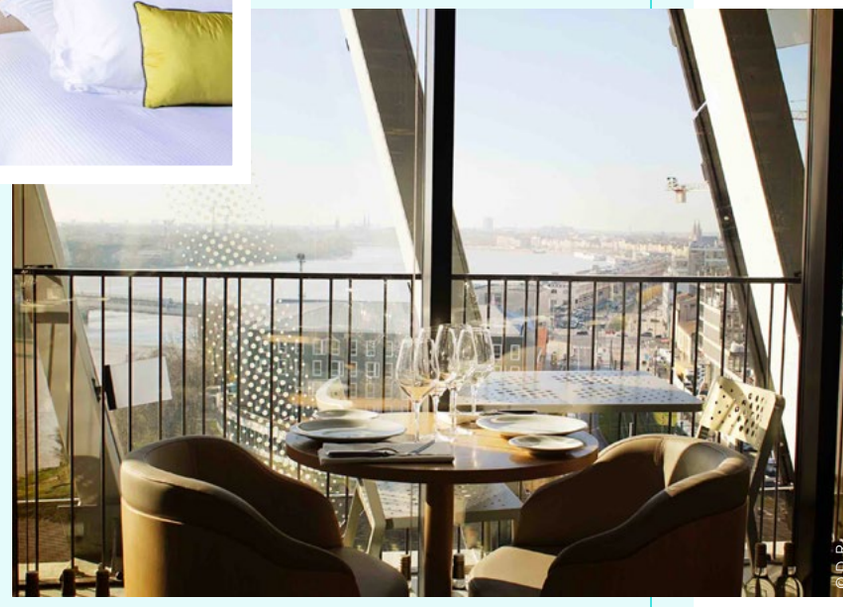
© D.R.

FORFAIT 5 ÉTOILES

L'hôtel 5 étoiles Villas Foch et la Cité du Vin s'associent pour proposer « Bordeaux dans un écrin », un séjour alliant confort luxueux d'un 5 étoiles, gastronomie locale, architecture classée au patrimoine mondial de l'Unesco et découverte inédite des vins du monde. Idéal pour un séjour en duo, le forfait est proposé à partir de 495 € pour 2 personnes, valable de mai à octobre et comprend : l'hébergement pour une nuit, les entrées pour la Cité du Vin, le dîner pour 2 au restaurant *le 7* de la Cité du Vin, 2 cocktails signature au bar *Le Ferdinand* et l'accès au spa de l'hôtel Villas Foch. www.villasfoch.fr

© D.R.

CINÉMA par Pascal LE DUFF

DOCTOR

RETOUR VERS L'HORREUR

À peine remis de son aide lourde de conséquences à Spider-Man (dans *No Way Home*), Stephen Strange est à nouveau embarqué dans un voyage mouvementé à travers différents univers où il sera confronté à des variantes de lui-même ou de ses proches. Après un rêve étrange, plus réel qu'à première vue, il sauve l'adolescente America Chavez des tentacules d'un cyclope géant. Sa faculté unique d'ouvrir des portails vers ces mondes jumeaux suscite la convoitise d'un être mystérieux qui envoie des créatures à sa poursuite pour lui arracher son pouvoir. Le Dr Strange fait appel à Wanda *alias* Scarlet Witch, son alliée au sein des Avengers. Mais la sorcière ne va pas leur être d'un grand secours, bien au contraire... Plus de quinze ans après sa trilogie *Spider-Man* avec Tobey Maguire, Sam Raimi dirige le personnage qui a aidé le même héros, désormais joué par Tom Holland, étonnante coïncidence ! Révélé par le cinéma d'horreur, avec sa trilogie *Evil Dead*, il ne pouvait que se réjouir de retrouver l'écurie Marvel avec ce glissement vers son genre porte-bonheur :

« Lorsque le producteur Kevin Feige a annoncé qu'il voulait apporter une touche d'horreur à Doctor Strange, j'ai tout de suite été intéressé. Pour moi, l'horreur et le suspense, c'est ce qu'il y a de plus fun dans le cinéma ! Ce qui me captive le plus chez Strange, c'est que c'est un magicien. Je l'ai été dans ma jeunesse, pour des fêtes d'enfants ou des mariages. J'adorais créer des illusions, un super-héros illusionniste et magicien suscitait en moi un intérêt tout particulier. »

Benedict Cumberbatch retrouve sa cape de magicien qui n'a rien perdu de son arrogance. Victime de ses certitudes, il manque de retenue et ses actions s'avèrent dangereuses, malgré la noblesse de ses intentions. Le concept ardu à appréhender de Multiverse permet au comédien d'exprimer une variété de sentiments contradictoires à travers les doubles qu'il incarne.

« Le premier Doctor Strange a ouvert l'esprit des gens et nous repoussons encore plus les limites du multivers, où tout ce qui existe connaît des versions alternatives. Cela donne aux personnages l'opportunité unique de croiser leur alter ego et de voir quels chemins ils ont emprunté : les bons ou les mauvais. Ils reconnaissent des qualités auxquelles ils sont restés aveugles pour eux-mêmes, alors qu'elles leur semblaient plus claires pour les autres. Ils croisent aussi de meilleures versions d'eux-mêmes qui sont le reflet de ce qu'ils auraient pu être. Ce que les films de super-héros nous offrent à tous, c'est la chance d'embrasser ces possibilités. Faire le bien, être une meilleure personne : voilà ce que les super-héros découvrent dans ce film. »

Dévastée par la mort de son compagnon Vision dans la lutte contre Thanos dans *Avengers: Infinity War*, Wanda s'est inventée une vie fictive avec mari et enfants, comme raconté dans la série *WandaVision* sur Disney +. Elizabeth Olsen passe du statut d'amie à ennemie prête à tout pour surmonter son deuil. Elle apporte une fragilité à cette femme si meurtrie qu'elle en a perdu la

En salle depuis le 4 mai

Un film Sam Raimi

Avec Benedict Cumberbatch, Elizabeth Olsen, Chiwetel Ejiofor

Fantastique, Action, Aventure

STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS

© D.R.

raison. Cette approche psychologique permet à cette antagoniste d'avoir des motivations crédibles. Les deux ex-partenaires partagent le fait de ne pas accepter une réalité qu'ils rêvent de changer. Leur premier combat est intérieur et impose d'accepter de renoncer à ce qu'on a perdu. Un sens du sacrifice qui n'est évident pour personne...

« Doctor Strange en découvre plus sur lui-même, apprend à être plus humble et à faire confiance aux autres, sans oublier sa relation avec Christine. Et puis il y a toute l'histoire complexe de Wanda. »

Benedict Cumberbatch prend clairement plaisir à incarner ce super-héros, surtout avec les variants qu'il croise et interprète lui-même :

« J'ai une scène cruciale vers la fin du film où je rencontre celui que nous avons surnommé Sinister Strange. Ça s'est avéré compliqué et j'ai passé une journée bizarre sur le plateau. Je me suis retrouvé face à une doublure cascade et je devais me souvenir face à lui où je me tenais en jouant Sinister Strange et où j'étais en tant que Doctor Strange. C'était pour le moins étrange, mais plutôt fun. »

S'il ne parvient pas à se libérer complétement d'un cadre formaté où chaque film est comme un chapitre de plus dans une longue saga, Sam Raimi a clairement bénéficié d'une plus grande liberté que ses prédécesseurs pour aller jusqu'où il voulait, notamment dans ces éléments dignes de film d'horreur dans certaines séquences, comme avec l'étonnant double de Strange dans la dernière partie. Comme de bien entendu, il y a des scènes post-génériques mais aussi d'autres surprises au cœur de l'action qui laissent espérer le retour des X Men ou des Quatre Fantastiques pour l'instant mis au placard. Le résultat est inégal, mais l'audace relative dans l'écriture et le ton, quelques jolies trouvailles formelles (dont un drôle de duel musical) permettent à cet énième opus Marvel de se distinguer du tout venant de leurs productions super-héroïques.

L'ÉCOLE DU BOUT DU MONDE

Bienvenue chez les gardiens de yacks

Ugyen Dorji, jeune instituteur, n'a plus la vocation et rêve de devenir chanteur en Australie. Face à ce manque de zèle évident, sa hiérarchie l'envoie dans l'école la plus reculée du Bhoutan. Direction Lunana, village à 3 000 mètres d'altitude, peuplé d'une poignée d'habitants, éleveurs de yacks ou cultivateurs de champignons. Ses rares élèves sont heureux de sa venue car « un maître peut toucher l'avenir »… Le dépaysement est total dans ces montagnes magiques qui donnent de l'ampleur à ce film d'une noble gentillesse. Pawo Choyning Dorji a représenté son pays à l'Oscar du film étranger sous le titre *Un yack dans la salle de classe* du nom de l'animal imposant dont les bouses permettent à l'enseignant de se chauffer ! Petit à petit, il retrouve l'enthousiasme pour sa mission éducative, grâce à celui de ses disciples, sans que cette remise en question ne s'enlise dans des considérations morales. Pas d'angélisme sur la vie en plein cœur de la nature, dans une contrée où l'absence de perspective économique peut détruire les âmes. L'épilogue souligne que la notion de bonheur reste un cheminement personnel auquel il est difficile de trouver la juste réponse.

© D.R.

© D.R.

LES FOLIES FERMIÈRES

Un cabaret au milieu des vaches

David n'a que deux mois pour redresser la situation de son exploitation agricole au bord de la faillite. Un soir, il pousse la porte d'un cabaret et c'est le déclic à la vision des acrobaties de Bonnie Starlight. Pour sauver sa ferme, il va monter un club dans sa grange, avec des talents inspirés sur scène et de bons produits locaux dans la salle. Pour lui, le succès est assuré, mais ses proches sont sceptiques… Alban Ivanov tient avec bonhomie ce rôle de paysan dont le parcours est tiré d'une histoire aussi fantaisiste que vraie ! Jean-Pierre Améris s'est inspiré du même défi entrepris par David Caumette dans sa commune du Tarn dont il est le dernier éleveur et, comme son double à l'écran, il a été pris pour un cinglé. Dans cette comédie enlevée brillent aussi Sabrina Ouazani en meneuse de revue sympathique, Bérengère Krief en ex toujours attachée à ce gros nounours à l'optimisme sans faille, Michèle Bernier en mère tendre, mais aussi les artistes surprenants qui font le sel de cette troupe. Au-delà de l'humour, c'est aussi une réflexion sur la remise en cause indispensable d'habitudes traditionnelles pour relancer un secteur en crise depuis des décennies.

EN BREF

Dans *Paternel* de Ronan Tronchot, **GRÉGORY GADEBOIS** sera un prêtre dévoué à sa paroisse qui se découvre un fils de onze ans. Partagé entre cet enfant dont il ignorait tout et ses fidèles, il devra remettre en question ses certitudes, aidé de Géraldine Nakache, Lyes Salem (*La Vraie Famille*) et Anton Alluin (Clotaire, le fameux cancre, dans *Le Trésor du Petit Nicolas*).

JOEL EDGERTON sera un agent infiltré dans *The Stranger* de Thomas M. Wright (section Un Certain Regard à Cannes cette année). Il se lie d'amitié avec Sean Harris (le méchant des derniers *Mission Impossible*) qu'il cherche à faire condamner pour un meurtre non résolu.

CAREY MULLIGAN sera inquiète de l'état de son couple dans *Fingernails* de Christos Nikou. Pour s'assurer de la réalité de son lien avec son conjoint, elle s'inscrit à l'étude organisée par un mystérieux institut qui prétend pouvoir déterminer le degré d'amour réel entre partenaires.

OMAR SY DE PLUS EN PLUS LOIN DU PÉRIPH'

Omar Sy jouera le rôle principal du film d'action *Shadow Force* de Joe Carnahan, aux côtés de Kerry Washington. Séparés, ils devront pourtant fuir ensemble et avec leur fils, leur tête ayant été mise à prix par une organisation secrète pour laquelle ils avaient travaillé. La dimension internationale de l'acteur d'*Intouchables* se développe après ses rôles dans *X-Men: Days of Future Past* ou *Jurassic World*, mais c'est la série française *Lupin* sur Netflix qui lui a permis de faire exploser sa notoriété aux États-Unis. C'est d'ailleurs sur cette même plate-forme qu'il est possible de découvrir *Loin du périph*, la suite de *De l'autre côté du périph*, toujours avec Laurent Lafitte, depuis vendredi dernier. Omar Sy sera bientôt à l'affiche de *Tirailleurs* présenté en ouverture de la section Un Certain Regard à Cannes, un drame historique sur les soldats Sénégalais enrôlés de force durant la Première Guerre mondiale pour défendre la France.

BÉRÉNICE BEJO SUR UNE ÎLE DE RÊVE...

Dans la comédie *Hawaii* de Melissa Drigeard, des copains viennent passer une semaine dans l'hôtel d'un des leurs, parti s'expatrier sur l'île de rêve. Mais l'état d'alerte est lancé : des missiles balistiques viennent d'être lancés en sa direction. Alors qu'ils pensent vivre leurs derniers instants, des années de non-dits rejaillissent. Il s'agissait d'une fausse alerte mais il leur reste huit jours de vacances à passer ensemble... La liste des vacanciers accompagnant Bérénice Bejo inclut notamment Élodie Bouchez, Nicolas Duvauchelle, Eye Haïdara, William Lebghil et Manu Payet. L'actrice sera présente dans deux semaines dans le film d'ouverture de Cannes, *Z (comme Z)* de son compagnon Michel Hazanavicius, sur le tournage d'un film de zombies qui tourne mal ainsi que dans le film italien *Un dragon en forme de nuage* de et avec Sergio Castellitto où un libraire vivant seul avec sa fille voit son quotidien chamboulé par l'irruption d'une voisine exubérante.

LE RETOUR DE DIAM'S

Mélanie Georgiades *alias* Diam's (*La Boulette*, *Jeune demoiselle*) fera son retour en grande pompe sur la Croisette, plus de dix ans après l'arrêt soudain de sa carrière. Le Festival de Cannes accueillera en effet le documentaire *Salam* qu'elle a coréalisé avec Houda Benyamina (*Divines*) et Anne Cissé. La rappeuse vedette du début des années 2000 s'exprime sur sa célébrité énorme, sa bipolarité diagnostiquée en 2007, sa quête de sens et sa conversion à l'Islam. De l'île Maurice au Mali, de Paris à la Tanzanie, elle revient sur les lieux qui ont marqué sa vie.

TWIST EN BANLIEUE

Stéphane Bak (*Twist à Bamako*) sera en course pour un prix d'interprétation au festival de Cannes grâce à *Un petit frère* de Léonor Serraille, lauréate de la Caméra d'or à Cannes pour *Jeune Femme* avec Laetitia Dosch. Il aura pour partenaires Ahmed Sylla, remarqué dans la comédie *L'Ascension*, et Annabelle Lengronne, découverte dans *Filles de joie* avec Sara Forestier et bientôt à l'affiche de *Novembre* de Cédric Jimenez, autour de l'enquête sur les attentats du Bataclan, qui sera aussi sur la Croisette mais hors compétition. Elle sera une jeune mère arrivant d'Afrique et s'installant en banlieue parisienne avec ses deux fils à la fin des années 1980. De cette installation jusqu'à nos jours, construction et déconstruction d'une famille ordinaire.

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS DE LA COUR DE CASSATION, EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

LICENCIEMENT : PROCÉDURE

L'employeur peut laisser s'écouler un certain délai entre la révélation des faits fautifs et l'engagement de la procédure de licenciement pour faute grave dès lors que le salarié, dont le contrat de travail est suspendu, est absent de l'entreprise. (Cass. Soc., 9 mars 2022, n° 20-20.872)
Lorsqu'en raison de la révélation de faits fautifs nouveaux, postérieurement à un entretien préalable, l'employeur adresse au salarié, dans le délai d'un mois à compter du premier entretien, une convocation à un nouvel entretien préalable, c'est à compter de la date de ce dernier que court le délai d'un mois qui lui est imparti pour notifier la sanction. (Cass soc., 23 mars 2022, pourvoi n° 20-19963)

CONTRAT DE TRAVAIL : TRANSFERT

La convention par laquelle un salarié quitte le poste qu'il occupait dans une entreprise pour entrer au service d'une autre entreprise appartenant au même groupe, organisant ainsi la poursuite du contrat de travail, hors application de l'article L 1224-1 du Code du travail, n'emporte pas la transmission au nouvel employeur de l'ensemble des obligations qui incombaient au précédent, sauf stipulations expresses en ce sens.
Dès lors que la convention tripartite conclue entre la salariée et les deux employeurs successifs, qui avait pour objet la poursuite du contrat de travail au sein d'une autre société du groupe, avec maintien de l'ancienneté, de la même qualification et du même salaire, des droits acquis auprès du précédent employeur au titre des congés payés et du DIF, n'avait pas prévu une application volontaire des dispositions précitées, le salarié n'était pas recevable à former à l'encontre du nouvel employeur des demandes fondées sur des manquements imputables au premier employeur. (Cass soc., 23 mars 2022, pourvoi n° 20-21518)

TRANSACTION : INDEMNISATION

Les indemnités transactionnelles versées en dehors de toute rupture du contrat de travail sont comprises dans l'assiette des cotisations de sécurité sociale, à moins que l'employeur ne rapporte la preuve qu'elles concourent, pour tout ou partie de leur montant, à l'indemnisation d'un préjudice. (Cass. 2e civ., 17 février 2022, pourvoi n° 20-19516)

RÉMUNÉRATION : FORFAIT

Seul le salarié peut se prévaloir de la nullité de la convention de forfait en heures. Ainsi, l'employeur ne peut pas opposer au salarié l'irrégularité d'une clause de la convention de forfait en heures que celui-ci invoque.
La rémunération au forfait ne peut résulter que d'un accord entre les parties et la convention de forfait doit déterminer le nombre d'heures correspondant à la rémunération convenue, celle-ci devant être au moins aussi avantageuse pour le salarié que celle qu'il percevrait en l'absence de convention, compte tenu des majorations pour heures supplémentaires. (Cass. soc., 30 mars 2022, pourvoi n° 20-18651)

LICENCIEMENT : MOTIF

Si la lettre de licenciement doit énoncer des motifs précis et matériellement vérifiables, l'employeur est en droit, en cas de contestation, d'invoquer toutes les circonstances de fait qui permettent de justifier ce motif. (Cass. soc., 30 mars 2022, pourvoi n° 20-14556)

CONTRAT DE TRAVAIL
CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

Ne constitue pas une clause de non-concurrence la clause faisant interdiction aux salariés, au cours des missions qui leur sont confiées, de solliciter ou de répondre à un client en vue de négocier une éventuelle embauche, ces stipulations s'appliquant uniquement au cours de la relation de travail. (Cass. Soc., 30 mars 2022, pourvois nos 20-19831, 20-19838 et 20-19833)

CONTRAT DE TRAVAIL
CLAUSE DE LOYAUTÉ

Le point de départ de l'action en réparation du préjudice subi du fait de l'illicéité d'une clause de loyauté court à compter de la mise en œuvre de la clause, et non de la date de signature du contrat de travail. (Cass soc., 2 mars 2022, pourvois nos 20-19832 et 20-19837)

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegalepro.echos-judiciaires.com
Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066) :
Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.
Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1er de l'arrêté ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.
- Les tarifs visés à l'article 1er sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4° et 5° de l'article 3 de l'arrêté.
Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

BILAN

BATIMAP

Société financière, R.C.S Bordeaux : 470 201 369 B – APE : 6491Z, Société anonyme au capital de 3.812.000 euros,
Siège social : Parc d'Activité Kennedy, Bât D, 1 avenue Henri Becquerel 33700 Mérignac
COMPTES ANNUELS APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 AVRIL 2022

BILAN PUBLIABLE 2021 - en euros

ACTIF	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
Caisse, banque centrale, c.c.p.			
Créances sur les Etablissements de crédit	1	12 829 404	12 161 980
A Vue		6 066 414	5 788 947
A terme		6 762 990	6 373 033
Créances sur la clientele	3	0	0
Autres concours à la clientèle		0	0
Comptes ordinaires débiteurs		0	0
Obligations et autres titres a revenu fixe	4	370 765	370 765
Credit bail et location avec option d'achat	5	303 455 837	324 197 201
Location simple	6	4 417 816	4 713 003
Immobilisations incorporelles	7	772	2 522
Autres immobilisations financieres	8	100	100
Autres actifs	9	32 228	129 133
Comptes des regularisation	10	560 226	623 438
TOTAL DE L'ACTIF		321 667 148	342 198 142

PASSIF	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
Dettes envers les etablissements de credit	11	288 973 462	309 659 271
A Vue		13 533 205	15 146 755
A terme		275 440 257	294 512 516
Comptes créditeurs de la clientèle	12	57 198	57 198
A Vue		57 198	57 198
A terme			
Autres passif	13	20 347 224	20 088 157
Comptes de régularisation	14	2 977 427	3 161 794
Provisions pour risques et charges	15	125 923	95 225
Provisions reglementées			
Subventions d'investissement	16	1 614 008	1 629 701
Capital souscrit	17	3 812 000	3 812 000
Réserves	17	2 902 361	2 902 361
Report a nouveau	17	792 436	718 918
Résultat de l'exercice		65 110	73 518
TOTAL DU PASSIF		321 667 148	342 198 142

HORS BILAN	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	18	3 425 254	4 334 620
Engagements de financement		3 425 254	4 334 620
Engagements en faveur de la clientèle		3 425 254	4 334 620
Engagements de garantie		0	0
Engagements en faveur d'établissements de crédit		0	0
ENGAGEMENTS REÇUS	18	301 231 926	323 986 732
Engagements de financement		29 361 696	42 891 073
Engagementsreçus d'établissements de crédit		29 361 696	42 891 073
Engagements reçus de la clientèle		0	0
Engagements de garantie		271 870 230	281 095 659
Engagements reçus d'établissements de crédit		271 870 230	281 095 659

COMPTE DE RÉSULTAT PUBLIABLE - en euros

	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits et charges d'exploitation bancaires			
+ Intérêts et produits assimilés	19	406 993	327 841
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les Ets de crédit		406 993	327 841
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle		0	0
- Intérêts et charges assimilees	20	-7 763 295	-8 576 709
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les Ets de crédit		-7 585 810	-8 375 062
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		-177 485	-201 648
+ Produits sur opérations de crédit bail et assimilées	21	44 025 669	45 537 493
- Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	22	-36 036 285	-36 763 790
+ Produits sur opérations de location simple	23	390 525	394 651
- Charges sur opérations de location simple	24	-367 566	-389 617
+ Commissions (produits)	25	59 230	136 915
- Commissions (charges)	25	-108 583	-159 733
Autres produits d'exploitation bancaire	26	378 998	487 623
Autres charges d'exploitation bancaire	27	-450	-4 291
PRODUIT NET BANCAIRE		985 236	990 383
- Charges générales d'exploitation	28	-897 382	-890 142
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		87 854	100 240
+/- Coût du risque	29	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION		87 854	100 240
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		87 854	100 240
- Impôt sur les bénéfices	30	-22 744	-26 722
+/- RESULTAT NET		65 110	73 518

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

I - CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER

BATIMAP, Société financière, est soumise aux dispositions de la Loi Bancaire du 24 janvier 1984.

II - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 21 octobre 2014, à la suite de sa demande, BATIMAP a fait l'objet d'un retrait d'agrément en qualité de société de crédit spécialisé pour être agréée en qualité de société de financement.

Sur l'exercice 2021, l'activité de Crédit-Bail Immobilier a permis de mettre en place d'1 nouveau dossier pour un total d'investissement de 13,4M€. La baisse est liée à la mise en place des dossiers directement à l'actif des caisses.

Dans le cadre des mesures de soutien des entreprises suite à l'épidémie de COVID-19, sur décisions des Caisses d'Epargne, 180 crédits-preneurs ont bénéficié d'une proposition de report de loyers de CBI exigibles compris entre la période du 16 mars 2020 jusqu'au 15 septembre 2020.

Au 31/12/2021, les créances en report à l'actif des comptes s'élèvent à 10. 568 K€ TTC.

L'ensemble des refinancements adossés auprès des caisses apporteuses CEMP, CELR, CEAPC et CEPAC ont été mis en place en 2021 pour un total de 9 895 K€ et figurent au passif en dettes à terme auprès des établissements de crédit.

III – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

IV - INFORMATIONS SUR LES REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes individuels annuels de BATIMAP sont établis et présentés conformément aux règles définies par BPCE dans le respect du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des normes comptables (ANC). .

Aucun changement de méthodes comptables n'a affecté les comptes de l'exercice 2021.

Les textes adoptés par l'Autorité des normes comptables et d'application obligatoire en 2021 n'ont pas d'impact sur les comptes individuels de l'établissement.

L'établissement n'anticipe pas l'application des textes adoptés par l'Autorité des normes comptables lorsqu'elle est option-

nelle, sauf mention spécifique.

V - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique et tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

COMPTES DE BILAN

I - CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Ce poste regroupe l'ensemble des créances détenues sur des établissements de crédit (au sens de la loi bancaire de 1984), y compris les opérations internes au réseau du Groupe BPCE.

II- OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

Elles comprennent des titres à revenus variables.

Les titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition frais exclus.

Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les plus et moins-values de cessions réalisées sur les titres de placement, ainsi que les dotations et reprises de dépréciations sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ».

III - CREDIT-BAIL ET LOCATIONS AVEC OPTION D'ACHAT

a) IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations :

Elles comprennent l'ensemble des immobilisations exploitées (crédit-bail et locations simple), celles en attente de location suite à résiliation d'un contrat de crédit-bail ainsi que celles en cours de construction.

Cette valeur brute correspond à l'ensemble du coût de revient des dites immobilisations en y incluant les frais d'acquisition.

Amortissements et provisions des immobilisations

Deux régimes distincts cohabitent en matière d'amortissement des immobilisations :

1 - Régime applicable aux opérations de crédit-bail conclues avant le 1.01.1996 sous régime SICOMI.

Jusqu'au 31.12.1987, les immobilisations remises en crédit-bail étaient amorties selon le mode linéaire, prorata temporis, sur une durée de 20 ans.

BATIMAP peut constituer une provision dite «Provision article 64» qui permet de provisionner la perte future qu'elle supportera lors de la vente, au preneur en crédit-bail, du bien à un prix correspondant à la valeur financière du bien tel que prévu par le contrat de crédit-bail immobilier. Cette «Provision article 64» est destinée à compenser la différence entre l'amortissement fiscal linéaire et l'amortissement financier.

Cependant afin de mieux respecter le concept d'image fidèle, BATIMAP sous régime SICOMI, a décidé d'opter à compter du 01.01.1998 pour un plan d'amortissement de ses immobilisations en crédit-bail immobiliser plafonné à l'amortissement financier inclus dans les loyers, ainsi que la loi l'y autorise.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont, en ce qui les concerne, amortis sur la durée maximale autorisée de cinq ans, en mode linéaire.

2 - Régime applicable aux opérations de crédit-bail conclues à partir du 1.01.1996 après suppression du régime SICOMI.

Ce régime consiste à amortir l'immobilisation sur la durée du contrat de crédit-bail, pour un montant égal à l'amortissement du capital engagé pour acquérir l'immobilisation (ou amortissement financier). Cet amortissement est affecté, dans un premier temps, au frais d'acquisition, ensuite aux éléments amortissables puis enfin, aux éléments non amortissables. Concernant ces derniers, il est constitué en franchise d'impôt, une provision dite «Provision article 57» permettant d'étaler la perte supportée en fin

de contrat du fait d'un prix de levée d'option plus faible que la valeur nette comptable de l'immeuble.

Ainsi que la loi l'y autorise en tant que «ancienne SICOMI», BATIMAP a opté pour un plan d'amortissement de ses immobilisations en crédit-bail immobilier plafonné à l'amortissement financier inclus dans les loyers.

BATIMAP a exercé cette option à l'occasion du dépôt de la déclaration des résultats au 31/12/2000 à l'administration fiscale.

Quel que soit le régime applicable, en cas de résiliation d'un contrat de crédit-bail, le mode d'amortissement «financier» est caduc. L'immeuble doit être amorti en mode linéaire, pour une durée restant à courir jusqu'au terme de la durée normale d'utilisation du bien (20 ans en général).

Provisions pour dépréciation des immobilisations :

Il est procédé annuellement à une valorisation des immeubles inoccupés, suite à résiliation de contrats de crédit-bail, ainsi que les immeubles consentis en location simple et ayant fait l'objet auparavant d'un contrat de crédit-bail.

Valorisation des immeubles destinés à la location patrimoniale :

Il est procédé également à une valorisation de ce patrimoine, se traduisant par la constatation d'une provision pour dépréciation ou d'une reprise.

Du fait de l'absence totale de contre garantie des sociétés contre-garante sur ce patrimoine, tout mouvement de dotation ou reprise de provision a une incidence directe sur le résultat de BATIMAP.

b) CREANCES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION SIMPLE

Créances douteuses sur opérations de crédit-bail et de location simple :

En application du règlement ANC N°2014-07 relatif au traitement comptable du risque de crédit, les créances sur la clientèle sont classées :

- douteuses dès lors qu'elles sont impayées depuis trois mois ou qu'elles présentent un caractère contentieux (redressement judiciaire, liquidation judiciaire, procédure d'alerte notamment).

- compromises à la déchéance du terme, à la résiliation du contrat de CBI et dès lors qu'elles sont douteuses depuis un an ou plus et qui ne sont pas assorties de garanties de recouvrement quasi intégral de la créance.

Dispositif de provisionnement des créances douteuses et de contre-garantie :

Chaque dossier apporté fait l'objet de la part de son entité apporteuse d'une garantie financière couvrant l'intégralité de la ressource affectée à l'opération de CBI et d'une garantie commerciale couvrant les accessoires induits par l'opération apportée.

Compte tenu de l'application de la convention de garantie, seules sont provisionnées en fonction de leurs risques, deux sortes de créances clients :

a) Les créances clients (loyers financiers) qui continuent à figurer dans les comptes de BATIMAP alors même que la reddition des comptes a été faite entre la société contre-garante et BATIMAP et que la contre garantie a été mise en jeu. Ces créances ne figurent plus alors que dans l'attente de la clôture des comptes par le liquidateur judiciaire du preneur défaillant et les comptes sont soldés dès réception d'un certificat d'irrécouvrable.

Ces créances sont ainsi devenues un risque propre à BATIMAP, la société contre garante étant dégagée de son obligation.

Tout retour à meilleure fortune sur ces créances devra faire l'objet d'un reversement à l'identique à la société contre garante en remboursement de la contre garantie préalablement honorée.

b) De même, les indemnités de résiliation facturées lors de la résiliation des contrats doivent être provisionnées.

Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire, à l'exception des créances douteuses compromises pour lesquelles les intérêts ne sont plus comptabilisés en application du règlement n°2002-03 du CRC.

Pour la présentation des comptes en annexe, la segmentation des encours retenue est celle adoptée au sein du Groupe Caisse D'Epargne pour les besoins de sa gestion interne notamment dans les domaines commerciaux, financiers et des risques.

Créances rattachées

Outre les créances clientèle non douteuses ci-dessus et conformément aux règles de présentation édictées par le Comité de Réglementation Bancaire, le montant des comptes de régularisation représenté par des produits à recevoir est rattaché à chaque catégorie d'actif concerné.

Avances-preneurs à recevoir

Les avances-preneur complètent, lorsque nécessaire, les emprunts pour financer la totalité des immobilisations en CBI. Elles sont enregistrées en créances rattachées dès la signature de protocole de crédit-bail et, en général exigibles dès cette même date.

Subventions à recevoir

Les subventions allouées à BATIMAP par différentes collectivités complètent les emprunts et les avances preneurs éventuellement pour financer la totalité de l'immobilisation.

Provisions pour risques et charges

Il est constaté une provision pour perte future, suite à recommercialisation d'immeubles CBI, lorsque le prix de recommercialisation est inférieur à la valeur nette comptable de l'immeuble.

TVA

BATIMAP est sous le régime «TVA sur les encaissements»

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements en faveur de la clientèle :

Ils représentent l'ensemble des opérations de crédit-bail immobilier dont la date de prise d'effet n'est pas intervenue, pour un montant égal aux sommes non encore décaissées ainsi que les opérations de crédit-bail dont la date de prise d'effet du contrat est effective, pour un montant égal à l'enveloppe du financement n'ayant pas encore donné

A signature de marchés.

Engagements de garanties données :

Ils représentent les engagements de garantie relatifs aux opérations sur instruments financiers à terme, couverts par des garanties reçues d'établissements de crédit.

Engagements reçus d'Etablissements de crédit :

Ils correspondent :

- aux engagements pris par le contre garant ou d'autres établissements de crédit de financer tout ou partie des opérations non encore mise en place, en matière d'engagement de financement.

- aux engagements de garantie des contre garants des opérations mise en place.

Engagements reçus de la clientèle :

Ils correspondent aux engagements, pris par les futurs preneurs en crédit-bail, de financer partiellement des opérations pour lesquelles le protocole de crédit-bail n'est pas encore signé, mais au titre desquels un accord réciproque est intervenu**.**

COMPTES DE RESULTAT

Les charges financières d'emprunt ainsi que les loyers sont enregistrées au compte de résultat prorata temporis et figurent respectivement dans les postes de «charges» ou «produits d'exploitation bancaire».

Concernant les intérêts négatifs, l'option suivante a été retenue :

- lorsque la rémunération d'un actif est négative, elle est présentée au compte de résultat en diminution des produits d'intérêts ;

- lorsque la rémunération d'un passif est positive, elle est présentée au compte de résultat en diminution des charges d'intérêts.

Les rémunérations versées correspondant aux commissions liées aux mises en place de dossiers, sont également classées en charge d'exploitation bancaire. Par contre, les rémunérations versées à BATIGESTION, au titre de la mise en place de dossiers et de leur gestion, figurent en rubrique «Rémunérations d'intermédiaires» dans la catégorie des «Autres frais administratifs».

Ces classements sont conformes à la normalisation bancaire. La contrepartie de ces charges, « commission de mise en place» et «commission de gestion», fait partie intégrante des «Produits d'exploitation bancaire».

Les charges d'exploitation refacturées aux locataires sont classées au débit du poste «Charges sur opérations de crédit-bail». Le produit de ces refacturations est porté dans la rubrique «Produits sur opérations de crédit-bail»

IMPOT SUR LES SOCIETES

L'intégralité du résultat a été imposée au taux de 26.5%.

ACTIONNARIAT

CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTE 33,27 %

Nombre de titres en pleine propriété : 83 170

CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON 33,27 %

Nombre de titres en pleine propriété : 83 169

CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES 33,27 %

Nombre de titres en pleine propriété : 83 172

SCET 0,19 %

Nombre de titres en pleine propriété : 486

Monsieur Serge PARADIS

Nombre de titres en pleine propriété : 2

Monsieur Jean-Michel MILLET

Nombre de titres en pleine propriété : 1

Nombre de titres au total : 250 000

AUTRES INFORMATIONS

Consolidation :

En application du § 1000 in fine règlement n° 99-07 du comité de la réglementation comptable, modifié par le règlement ANC N°2016-10 du 12 décembre 2016, BATIMAP n'établit pas de comptes consolidés.

Ses comptes sont intégrés dans les comptes consolidés des caisses d'Epargne de Midi-Pyrénées, de Languedoc-Roussillon, d'Aquitaine Poitou Charente, ainsi que ceux du Groupe PBCE.

Honoraires des Commissaires aux comptes : KPMG – Toulouse

Exercice 2021 Exercice 2020

Montant (HT) Montant (HT)

Commissariat aux comptes, certification, examen

des comptes individuels et consolidés 46 700 46 000

Autres :

Aucun élément significatif est à signaler.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

NOTE 1 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

ETABLISSEMENTS DE CREDIT	au 31-12-2021	au 31-12-2020
A vue	**6 066 414**	**5 788 947**
Disponibilités en trésorerie - réseau	4 862 649	5 116 042
Disponibilités en trésorerie - hors réseau	0	0
Partenaires, appels de fonds chantiers	0	0
Créances partenaires sur facturation	1 005 911	530 900
Contregarantie commerciale	22 413	142 006
Créances rattachées	175 442	0
A terme	**6 762 990**	**6 373 033**
Contregarantie financière	5 613 134	5 425 824
Contregarantie financière sur dépréciation immobilisations	0	0
Fonds et dépôts de garantie	162 456	162 456
Créances rattachées	987 400	784 752
TOTAL	**12 829 404**	**12 161 980**

Créances à vue :

a) Les appels en contregarantie auprès des contregarants, au titre de l'assistance commerciale.

Conformément à la convention de contregarantie liant BATIMAP aux contregarants, les appels en contregarantie auprès de celles-ci sont effectués trimestriellement.

Dossier par dossier, il est constaté une créance (ou éventuellement un dette provenant d'un retour à meilleure fortune du preneur en crédit-bail)

b) Conformément aux régles de présentation édictées par les instructions du Comité de Réglementation Bancaire , le montant des comptes de régularisation actif, représenté

par des produits à recevoir, est rattaché à chaque actif concerné.

c) Les sommes dues par nos partenaires sur les opérations indivises et pour lesquelles BATIMAP assure le chef de file. Elles correspondent aux sommes engagées sur les chantiers de construction, en attente de remboursement.
d) Les sommes diverses dues par les contregarants au titre d'échéances d'emprunts réglées alors même que les loyers de crédit-bail correspondant sont impayés.
L'application de la convention de contregarantie nous liant avec elle nous autorisant à différer le remboursement des échéances d'emprunts, celles induments réglées font l'objet d'un appel en remboursement.
Créances à terme :
a) Les fonds de garantie réseau - Fonds retenues par les contregarants lors de la mise en place des refinancements et gérés par elle.
b) Les appels en contregarantie auprès des contregarants, au titre de l'assistance financière - Échéances d'emprunts échus depuis la résiliation du contrat de crédit-bail en vue de neutraliser les charges financières de nos emprunts, et l'amortissement fiscal des immobilisations.

NOTE 2 - DUREE RESIDUELLE DES EMPLOIS ET RESSOURCES

Les emplois et ressources à terme défini sont présentés selon la durée restant à courir.

EMPLOIS	de 0 à 3 mois	de 3 mois à 1an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	au 31-12-2021
Caisses,Banques centrales, CCP		0	0	0	0
Créances sur les établissements de crédit	171 103	509 811	2 788 112	3 293 964	6 762 990
Créances sur la clientèle					0
TOTAL DES EMPLOIS	**171 103**	**509 811**	**2 788 112**	**3 293 964**	**6 762 990**
Dettes envers les établissements de crédit	6 968 605	20 763 358	113 553 079	134 155 216	275 440 257
Opérations avec la clientèle					0
Fonds publics affectés					
TOTAL DES RESSOURCES	**6 968 605**	**20 763 358**	**113 553 079**	**134 155 216**	**275 440 257**

NOTE 3 - CREANCES SUR LA CLIENTÈLE

AUTRES CONCOURS A LA CLIENTÈLE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Moratoire TTC	0	0
SOUS-TOTAL	**0**	**0**
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Contregarantie financière non établissements de crédit		
Contregarantie commerciale non établissement de crédit		
Créances rattachées		
SOUS-TOTAL	**0**	**0**
TOTAL	**0**	**0**

NOTE 4 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

TITRES A REVENU FIXE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Certificats de dépôts		
OPCVM	370 765	370 765
TOTAL	**370 765**	**370 765**

NOTE 5 - CREDIT BAIL ET LOCATIONS AVEC OPTION D'ACHAT

IMMOBILISATIONS	au 31-12-2020	ACQUISITIONS	CESSIONS ET LVO	MUTATIONS	au 31-12-2021
Immobilisations en Crédit-bail	502 940 642	2 099 307	-38 204 485	13 636 801	480 472 265
Immobilisations temporairement non louées	1 854 244				1 854 244
Immobilisations en cours	11 316 260	10 005 419		-13 636 801	7 684 878
TOTAL	**516 111 146**	**12 104 726**	**-38 204 485**	**0**	**490 011 387**

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	au 31-12-2020	DOTATIONS	REPRISES suite cessions	MUTATIONS	au 31-12-2021
Amortissements des Immobilisations en Crédit-bail	-207 380 401	-27 266 462	32 788 250	0	-201 858 613
Provisions Art. 64 et Art.57	-4 480 063	-1 221 184	1 914 630		-3 786 617
Amortissements des ITNL	-1 469 308	-110 408		0	-1 579 716
Provisions des ITNL	-76 225				-76 225
TOTAL	**-213 405 996**	**-28 598 054**	**34 702 880**	**0**	**-207 301 170**
VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS	au 31-12-2020	ACQUISITIONS NETTES de DOTATIONS	CESSIONS ET LVO		au 31-12-2020
	302 705 150	**-16 493 328**	**-3 501 605**		**282 710 217**

PROVISIONS SUR CRÉANCES	au 31-12-2020	DOTATIONS	REPRISES	MUTATIONS	au 31-12-2021
Sur créances saines	0				0
Sur créances douteuses	-50 000				-50 000
Sur créances compromises	-17 704 568		3 389		-17 701 179
TOTAL	**-17 754 568**		**3 389**	**0**	**-17 751 179**

CRÉANCES	au 31-12-2020	VARIATIONS DE L'EXERCICE	au 31-12-2021
Créances clientèle	12 482 524	-736 663	11 745 862
Créances douteuses	1 019 297	-291 638	727 658
Créances compromises	25 153 125	182 430	25 335 555
Créances rattachées	591 547	-62 282	529 265
Avances preneur à recevoir	0	0	0
Subventions à recevoir	125	158 333	158 459
TOTAL	**39 246 619**	**-749 820**	**38 496 799**

	au 31-12-2020	au 31-12-2021
crédit bail et location avec option d'achat	324 197 201	303 455 837
TOTAL	**324 197 201**	**303 455 837**

VENTILATION SECTORIELLE DES ENCOURS BRUTS DE CREDIT-BAIL	au 31-12-2021				
Créances sur :	Créances saines	Créances douteuses		Dont créances douteuses compromises	
		Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation
administrations centrales	11 010 235				
autres entreprises financières	3 057 242				
entreprises financières	281 076 325	26 063 214	-17 751 179	25 335 555	-17 701 179
TOTAL AU 31 DECEMBRE 2021	**295 143 802**	**26 063 214**	**-17 751 179**	**25 335 555**	**-17 701 179**
TOTAL AU 31 DECEMBRE 2020	315 779 347	26 172 422	-17 754 568	25 153 125	-17 704 568

NOTE 6 - LOCATION SIMPLE

IMMOBILISATIONS	au 31-12-2020	ACQUISITIONS	CESSIONS	MUTATIONS	au 31-12-2021
Immobilisations en location simple	6 050 000	11 901			6 061 901
TOTAL	**6 050 000**	**11 901**	**0**	**0**	**6 061 901**
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	au 31-12-2020	DOTATIONS	REPRISES	MUTATIONS	au 31-12-2021
Amortissements des immob.en location simple	-1 451 047	-311 604			-1 762 651
TOTAL	**-1 451 047**	**-311 604**	**0**	**0**	**-1 762 651**
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS EN LOCATION SIMPLE	**4 598 953**	**-299 703**	**0**	**0**	**4 299 250**

PROVISIONS SUR CRÉANCES	au 31-12-2020	DOTATIONS	REPRISES	MUTATIONS	au 31-12-2021
Sur créances douteuses LS et IOP					0
Sur créances compromises LS et IOP					0
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

CRÉANCES	au 31-12-2020	VARIATIONS DE L'EXERCICE	au 31-12-2021
Créances clientèle LS et IOP	114 050	4 516	118 566
Créances douteuses LS et IOP	0	0	0
Créances compromises LS et IOP	0	0	0
Créances rattachées	0	0	0
SOUS-TOTAL	**114 050**	**4 516**	**118 566**

	au 31-12-2020	au 31-12-2021
LOCATION SIMPLE	4 713 003	4 417 816
TOTAL	**4 713 003**	**4 417 816**

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS	au 31-12-2020	ACQUISITIONS	CESSIONS	MUTATIONS	au 31-12-2021
Logiciels	357 281				357 281
TOTAL	**357 281**	**0**	**0**	**0**	**357 281**
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	au 31-12-2019	DOTATIONS	REPRISES	MUTATIONS	au 31-12-2020
Amortissements des logiciels	-354 759				-356 509
TOTAL	**-354 759**	**0**	**0**	**0**	**-356 509**

	au 31-12-2020	au 31-12-2021
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 522	772
TOTAL	**2 522**	**772**

NOTE 8 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

AUTRES ACTIFS	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Fonds de garantie des dépôts	0	0
Titres de participation OPCI	100	100
TOTAL	**100**	**100**

Les certificats d'associations détenus auprès du Fonds de garantie des dépôts, auparavant enregistrés en Immobilisations incorporelles, sont dorénavant repris en «Autres immobilisations financières».

NOTE 9 - AUTRES ACTIFS

AUTRES ACTIFS	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Etat- TVA à récupérer	29 673	74 020
Etat - créances fiscales	2 555	39 199
Acomptes notaires	0	0
Fournisseurs débiteurs	0	0
Organismes sociaux débiteurs	0	0
Débiteurs divers	0	15 915
Compte d'attente	0	0
TOTAL	**32 228**	**129 133**

NOTE 10 - COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Charges payées d'avance - intérêts sur emprunts	540 886	600 625
Charges constatées d'avance	19 340	22 812
TOTAL	**560 226**	**623 438**

Conformément aux règles comptables, les charges d'intérêts financiers sont enregistrés prorata temporis.

PASSIF

NOTE 11 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	au 31-12-2021	au 31-12-2020
A VUE	**13 533 205**	**15 146 755**
Échéances différées à payer	1 287 493	1 672 178
Comptes de préfinancement réseau	8 821 904	9 336 739
Contregarantie commerciale	0	3 965
Partenaires sur facturation	3 206 690	3 560 977
Dettes rattachées	217 118	572 897
A TERME	**275 440 257**	**294 512 516**
Emprunts auprés des étab.de crédit	272 411 035	281 690 819
Contregarantie financière Etab.de crédit / dép. immobilisations	0	0
Contregarantie financière et de financement Etab. de crédit	288 055	288 055
Stock contregarantie commerciale	2 741 166	2 703 641
Dettes rattachées	0	9 830 000
TOTAL	**288 973 462**	**309 659 271**

NOTE 12 - COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
A VUE	**57 198**	**57 198**
Autres dettes des non étab.de crédit		
Échéances différées des non étab.de crédit	57 198	57 198
Dettes rattachées		
A TERME	**0**	**0**
Contregarantie financière des non Etab.de crédit		
Emprunts auprés des non étab.de crédit		
TOTAL	**57 198**	**57 198**

NOTE 13 - AUTRES PASSIF

AUTRES PASSIF	au 31-12-2021	au 31-12-2020
CREDITEURS DIVERS	**13 316 400**	**13 817 494**
Avances preneurs	13 280 720	13 781 814
Dépôts et cautionnements-location simple	35 680	35 680
Divers	0	0
ETAT et AUTRES ORGANISMES	**7 030 824**	**6 270 663**
TVA	4 446 690	4 446 972
Etat - IS	0	0
Etat - Autres impôts	11 996	55 025
Fournisseurs chantiers	2 289 737	1 263 423
Fournisseurs, charges d'exploitation	0	14 203
Personnel, rémunérations dues	0	0
Organismes sociaux	98	49
Compte d'attente	207 856	413 104
Dettes rattachées	74 448	77 887
TOTAL	**20 347 224**	**20 088 157**

NOTE 14 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

PRODUITS PERCUS D'AVANCE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Loyers courus	2 760 386	2 962 575
Ecart amortissements comptables et financiers	54 584	36 763
Résultat des fonds de garantie	162 456	162 456
TOTAL	**2 977 427**	**3 161 794**

Les charges d'intérêts financiers et loyers de crédit-bail sont enregistrés prorata temporis, d'où la constatation de produits perçus d'avance.

NOTE 15 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Autres provision pour risques	0	0
Provisions pour pertes futures - CBI	125 923	95 225
TOTAL	**125 923**	**95 225**

NOTE 16 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT - FONDS PUBLICS AFFECTES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT - FONDS PUBLICS AFFECTES	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Subventions d'investissement	5 645 374	5 878 872
rapportées au résultat	-4 031 366	-4 249 171
Fonds publics affectés	0	0
Dettes rattachées	0	0
TOTAL	**1 614 008**	**1 629 701**

BATIMAP est amené à percevoir des subventions d'investissement allouées par différentes collectivités, en sa qualité de proprirétaire des immobilisations.

Partie intégrante de l'assiette financière du crédit-bail, elles sont rapportées aux résultats sur une durée identique à celle contrat de crédit-bail. Toutefois, ces subventions ne constituent pas un profit complémentaire car le profit apparent ainsi constaté est neutralisé par l'amortissement du bien donné en crédit-bail.

NOTE 17 - EVOLUTION DES FONDS PROPRES

EVOLUTION DES FONDS PROPRES	au 31-12-2020	affectation du resultat 2020	au 31-12-2021
Capital social	3 812 000	0	3 812 000
Réserve légale	381 200		381 200
Réserves facultatives	2 521 161		2 521 161
Report à nouveau	718 918	73 518	792 436
Résultat de l'exercice N-1	73 518	-73 518	0
Résultat de l'exercice avant affectation			
Dividendes			**65 110**
TOTAL APRES AFFECTATION	**7 506 796**	**0**	**7 571 906**

Le capital social est constitué de 250 000 actions de 15,24 Euros

HORS BILAN

NOTE 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS HORS BILAN	au 31-12-2021	au 31-12-2020
ENGAGEMENTS DONNES	**3 425 254**	**4 334 620**
Engagements de financement en faveur de la clientèle	3 425 254	4 334 620
Engagements de garantie donnés sur instruments financiers	0	0
ENGAGEMENTS RECUS	**301 231 926**	**323 986 732**
Engagements de financement reçus des étab.de crédit	29 361 696	42 891 073
Engagements de financement reçus de la clientèle	0	0
Engagements de garantie reçus des étab.de crédit	271 870 230	281 095 659

Engagements en faveur de la clientèle

Ils représentent l'ensemble des opérations de crédit bail dont la prise d'effet du contrat n'est pas intervenue, pour un montant égal aux sommes non encore décaissées ainsi que les opérations de crédit-bail dont la date de prise d'effet du contrat est effective, pour un montant égal à l'enveloppe du financement n'ayant pas encore donné lieu à signature de marchés.

Engagements de garantie donnés

Ils représentent les engagements de garantie relatifs aux opérations sur instruments financiers à terme, couverts par des garanties reçues d'établissements de crédit.

Engagements reçus d'Etablissements de crédit

Ils correspondent :

- aux engagements pris par les contregarants ou d'autres établissements de crédit de financer tout ou partie des opérations non encore mise en place, en matière d'engagement de financement.

- aux engagements de garantie des contregarants des opérations mise en place.

Engagements reçus de la clientèle

Ceux-ci correspondent aux engagements, pris par les futurs preneurs en crédit-bail, de financer partiellement des opérations pour lesquelles le protocole de crédit-bail n'est pas encore signé, mais au titre desquelles un accord réciproque est intervenu.

COMPTE DE RESULTAT

NOTE 19 - INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES

INTERETS ET PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Intérêts bancaires	58	137
Contregarantie commerciale et financière	406 935	327 704
Contregarantie - dépréciation	0	0
SOUS-TOTAL	**406 993**	**327 841**
INTERETS ET CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS NON EC	AU 31/12/2021	AU 31/12/2018
Contregarantie commerciale et financière		
SOUS-TOTAL	**0**	**0**
TOTAL	**406 993**	**327 841**

NOTE 20 - INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

INTERETS ET CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Intérêts bancaires	80 607	158 340
Intérêts sur emprunts	7 504 665	8 246 964
Gains ou pertes sur SWAPS	0	0
Reprise contregarantie	538	-30 242
Reprise contregarantie - dépréciation	0	0
SOUS-TOTAL	**7 585 810**	**8 375 062**
INTERETS ET CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS NON EC	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Intérêts sur emprunts	177 485	201 648
Reprise contregarantie		
SOUS-TOTAL	**177 485**	**201 648**
TOTAL	**7 763 295**	**8 576 709**

NOTE 21 - PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILEES

PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Loyers de crédit-bail immobilier	35 981 678	37 020 921
Indemnités d'occupation précaire	0	0
Indemnités de résiliation	0	0
Préloyers	290 405	472 757
Produits accessoires	5 423 427	6 374 988
Intérets de retard	213 257	12 315
Reprises provisions Art 57 et Art 64	1 914 630	951 924
Reprises amortissements exceptionnels	0	0
Reprises provisions dépréciation immobilisations CBI	0	0
Reprises provisions dépréciation immobilisations TNL	0	0
Reprise prov.pour risques CBI	0	0
Reprise provision pour pertes futures	0	0
Reprise Prov.clients douteux	3 389	167 492
Plus-values sur levées d'option	198 883	537 097
Divers	0	0
TOTAL	**44 025 669**	**45 537 493**

NOTE 22 - CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILEES

CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Dotations aux amortissements immobilisations CBI	27 266 462	27 687 316
Dotations aux amortissements immobilisations TNL	110 408	110 408
Dotation dépréciation immobilisations TNL	0	0
Dotations amortissements exceptionnels	0	0
Dotation provisions Art 57 et Art 64	1 221 184	1 381 959
Créances irrécouvrables	6 838	212 846
Dotations.provisions créances douteuses	0	51 810
Dotations aux amortissements fonds et dépôts de garantie	0	0
Dotation provision pour perte future	30 699	0
Taxes foncières, loyers et charges locatives, honoraires et assurances	5 486 855	6 368 176
Charge diverses	0	0
Moins-values sur levées d'option	1 913 840	951 274
TOTAL	**36 036 285**	**36 763 790**

NOTE 23 - PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE

PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Loyers location simple	389 142	372 538
Produits accessoires	1 383	22 113
Autres produits LS	0	0
Reprises provisions dépréciation créances LS	0	0
Plus-values de cessions	0	0
TOTAL	**390 525**	**394 651**

NOTE 24 - CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE

CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Taxes foncières, loyers et charges locatives, honoraires et assurances	55 963	79 082
Dotations aux amortissements et provisions	311 604	310 535
Charges diverses	0	0
TOTAL	**367 566**	**389 617**

NOTE 25 - COMMISSIONS

COMMISSIONS CLIENTELE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Commissions versées par la clientèle	59 230	136 915
TOTAL	**59 230**	**136 915**
COMMISSIONS VERSEES	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Commissions versées	108 583	159 733
TOTAL	**108 583**	**159 733**

NOTE 26 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Profits résultant des subventions	357 360	456 206
Plus-values sur cessions	0	0
Produits divers	21 638	31 417
TOTAL	**378 998**	**487 623**

NOTE 27 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Moins-values sur cessions à tiers	0	0
Autres charges d'exploitation bancaire	450	4 291
Dotation aux provisions pour perte future	0	0
TOTAL	**450**	**4 291**

NOTE 28 - CHARGES GENERALE D'EXPLOITATION

AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Rémunérations prestation BATIGESTION	578 431	544 083
Contribution économique territoriale	43 681	70 757
Organic	15 846	16 572
Autres Impôts et taxes	13 050	107
Honoraires	53 259	46 040
Prestations de services	21	42
Assurances	39 805	37 639
Jetons de présence	6 000	6 000
Maintenance informatique	119 505	143 857
Frais informatiques	3 715	3 157
Documentation, côtisations et dons	5 371	5 703
Annonces et insertions	9 249	4 708
Frais d'actes	704	46
Salaires et traitements	4 000	4 000
Côtisations sociales	2 104	2 193
Dotation amortissements logiciels	1 750	1 755
Charges diverses	891	3 484
Reprise provision pour risques	0	0
Pénalités et amendes fiscales	0	0
TOTAL	**897 382**	**890 142**

NOTE 29 - COUT DU RISQUE

CORRECTIONS DE VALEURS	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Créances irrécouvrables		
Dotations provisions pour créances douteuses		
Reprises provisions pour créances douteuses		
TOTAL	**0**	**0**

NOTE 30 - IMPOT SUR LES BENEFICES

IMPOT SOCIETE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Impôt sociétés au taux de droit commun	22 744	26 722
Contribution d'IS exceptionnelle		
TOTAL	**22 744**	**26 722**

RESERVE LATENTE

FORMATION DE LA RESERVE LATENTE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
Valeur brute des immobilisations	480 472 265	502 940 642
- Amortissements comptables	-201 858 613	-207 380 401
- Provisions Art 57 et Art 64	-3 786 617	-4 480 063
- Provisions pour dépréciation		
VALEUR NETTE COMPTABLE	**274 827 036**	**291 080 178**
ENCOURS FINANCIERS	**275 063 139**	**291 414 644**
RESERVE LATENTE HORS IMMOBILISATIONS TEMPORAIREMENT NON LOUEES	**236 103**	**334 466**
Impôt différé sur la réserve latente	88 472	121 021
RESERVE LATENTE NETTE HORS IMMOBILISATIONS TEMPORAIREMENT NON LOUEES	**324 575**	**455 487**

RESULTAT FINANCIER

PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT FINANCIER	au 31-12-2021	au 31-12-2020
RESULTAT COMPTABLE	**65 110**	**73 518**
«-Dotation aux amortissements comptables nettes de reprises»	-6 214 000	17 509 000
«-Dotation aux amortissements financiers nettes de reprises»	6 116 000	-17 592 000
VARIATION DE LA RESERVE LATENTE	**-98 000**	**-83 000**
-Subventions virées au compte de résultat (Fiscal)	-357 360	-456 206
+Subventions virées au compte de résultat (Financier)	357 360	456 206
Variation Impôt sur la variation de la réserve latente	32 549	23 195
Autres		
RESULTAT FINANCIER	**-341**	**13 713**

OPERATIONS EFFECTUEES AVEC DES SOCIETES DU GROUPE

OPERATIONS EFFECTUEES AVEC DES SOCIETES DU GROUPE	au 31-12-2021	au 31-12-2020
BILAN ACTIF		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	**10 498 196**	**10 683 879**
Comptes ordinaires débiteurs	4 862 649	5 116 049
Créances rattachées à vue	22 413	
Créances sur contregarantie commerciale	5 613 134	5 567 830
Autres comptes d'actifs	**540 886**	**600 625**
Charges payées d'avance - intérêts sur emprunts	540 886	600 625
BILAN PASSIF		
Dettes envers des établissements de crédit à vue	**8 935 083**	**9 709 733**
Comptes ordinaires créditeurs	8 821 904	9 336 739
Dettes rattachées à vue	113 179	372 994
Dettes envers des établissements de crédit à terme	**276 439 694**	**295 896 638**
Comptes d'empunts à terme	272 411 035	281 690 819
Dettes rattachées à terme	4 028 659	14 205 819
Autres comptes de passif	**0**	**0**
Autres charges à payer		
RESULTAT		
PRODUITS	**248 110**	**137 168**
Intérêts bancaires		
Loyers de gestion	248 110	137 168
CHARGES	**7 692 079**	**8 456 727**
Intérêts débiteurs	78 841	157 163
Intérêts sur emprunts	7 504 655	8 246 964
Frais informatiques		
Commissions sur opérations avec la clientèle	108 583	52 600
HORS-BILAN		
Engagements de garantie donnés	**0**	**0**
Engagements en faveur d'établissements de crédit	0	0
Engagements de financement reçus	**21 061 696**	**42 891 073**
Engagements reçus d'établissements de crédit	21 061 696	42 891 073
Engagements de garantie reçus	**271 870 230**	**281 095 659**
Engagements reçus d'établissements de crédit	271 870 230	281 095 659

RESULTAT FINANCIER AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2017	2018	2019	2020	2021
1- SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 812 000	3 812 000	3 812 000	3 812 000	3 812 000
Nombre d'actions	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
2- RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
Chiffre d'affaires hors taxes	45 298 178	47 519 596	45 474 878	44 442 230	42 372 432
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	25 511 531	30 257 761	21 185 506	28 471 504	25 890 758
Impôts sur les sociétés	69 184	72 646	37 181	26 722	22 744
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	138 367	208 711	95 607	73 518	65 110
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
3- RESULTAT DES OPERATIONS REDUITS A UNE SEULE ACTION					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	101,77	120,74	84,59	113,78	103,47
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	0,55	0,83	0,38	0,29	0,26
Dividendes versées à chaque action	0	0	0	0	0
Avoir fiscal attaché à chaque action					
4- PERSONNEL					
Nombre de salariés fin d'exercice					
Montant de la masse salariale					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, retraite, etc)					

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société Batimap S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Batimap S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en oeuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié :

La société est exposée aux risques attachés à la valeur résiduelle des immobilisations qu'elle porte dans le cadre de ses activités de crédit-bail immobilier et de location simple.

En effet, les encours de crédit-bail et de location simple de la société représentent un poids significatif de son bilan, et des pertes de valeur des actifs loués pourraient avoir un impact conséquent sur sa situation financière en cas de défaillance des locataires et de revente des biens.

La couverture comptable des risques attachés à la valeur résiduelle des immobilisations (louées et non louées) et au recouvrement des loyers impayés est matérialisée d'une part par des provisions de passif et d'autre part par des dépréciations individuelles des biens et encours impayés afférents à des clients douteux et contentieux.

Les actifs liés aux activités de crédit-bail immobilier et de location simple représentent une valeur nette de 307,9M€ au 31 décembre 2021. Les dépréciations individuelles attachées à la valeur des biens et aux loyers impayés douteux et contentieux sont de 17,8M€, et les provisions de passif de 0,1M€.

Nous avons considéré les risques de valorisation attachés aux encours de crédit-bail immobilier et de location simple comme un point clé de l'audit en raison de leur poids très significatif dans le bilan, puisqu'ils en représentent 96% du total bilan, et de l'importance du jugement dans le processus d'estimation des valeurs résiduelles.

La note « Comptes de bilan – III – Crédit-bail et locations avec option d'achat » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et la dépréciation des immobilisations.

Notre réponse :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Batimap S.A. par l'Assemblée générale du 30 juin 1975.

Au 31 décembre 2021, notre cabinet était dans la 47ème année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 11 avril 2022

KPMG Audit FS I

Pierre Subreville

Associé

RAPPORT DE GESTION :

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.

L2200XXX

TABLEAUX DES VENTES

BORDEAUX **VENTES DU 2 JUIN 2022, À 15 H**

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
20/57	EJG 15-04-2022	SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)	MAISON D'HABITATION	CESTAS	1 chemin de l'Escaley	**73 000 €**
21/137	EJG 15-04-2022	SCP AVOCAGIR	APPARTEMENT T2 ET CAVE LOUÉS	BORDEAUX	161 rue Sainte-Catherine	**98 000 €**

LIBOURNE **VENTES DU 3 JUIN 2022, À 14 H**

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
21/14	EJG 8-04-2022	Me Alexis GAUCHER-PIOLA	MAISON D'HABITATION	SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS	Lieudit Court d'Argent, 386 Court d'Argent	**65 000 €**
21/18	EJG 15-04-2022	Me David BONNAN	IMMEUBLE	COUTRAS	41 Troquereau-sur-l'Isle	**132 000 €**

BORDEAUX **RÉSULTATS DES VENTES DU 5 MAI 2022, À 15 H**

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
20/54	SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)	MAISON D'HABITATION	PAUILLAC	44 cité Hauteviie, rue Maryse-Bastié	**5 000 €**	**Vente non requise**
	ELIGE	TERRAIN NON BÂTI	BORDEAUX	8 quai de la Souys	**700 000 €**	**Vente non requise**
20/136	Me Gwendal LE COLLETER - AHBL AVOCATS	MAISON DIVISÉE EN DEUX LOGEMENTS	LE HAILLAN	10 C rue Joliot-Curie	**170 000 €**	**361 000 € Me LE COLLETER**

ECHOS JUDICIAIRES-GIRONDINS

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM .....
PRÉNOM .....
ENTREPRISE .....
ADRESSE .....
EMAIL .....
TEL .....

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / **05 57 14 07 55**

Maître Gwendal LE COLLETER, membre de la SARL AHBL AVOCATS
Avocat au barreau de BORDEAUX,
45 cours de Verdun à BORDEAUX (33000),
Tél : 05 56 48 54 66 - Fax : 05 56 48 95 21

VENTE AUX ENCHERES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX 30 rue des Frères Bonie

MAISON de plein pied

MARTIGNAS-SUR-JALLE (33127), 30 rue Louis Blériot, Lotissement Villa Socrate

MISE A PRIX : 270.000 €

JEUDI 30 JUIN 2022 A 15H00

A LA REQUETE DE : La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU-CHARENTES, dont le siège social est 1 Parvis Corto Maltèse 33076 BORDEAUX CEDEX, banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1 074 625 500,00 euros, inscrite au RCS de BORDEAUX sous le numéro 353 821 028 , agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

DESIGNATION : MARTIGNAS-SUR-JALLE (33127), 30 rue Louis Blériot, Lotissement Villa Socrate, MAISON de plein pied d'environ 163 m², avec entrée, salon/séjour, cuisine avec cellier, buanderie, quatre chambres, deux salles d'eau, deux toilettes et garage ; piscine extérieure. L'ensemble cadastré Section AM n°298.

Occupé.

MISE A PRIX : 270.000 €

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution - Chambre des saisies - du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX - R.G. N°21/00135 ou au cabinet de Maître LE COLLETER, SARL AHBL AVOCATS.

Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lesquels comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourront être chargés d'enchérir pour toute personne solvable. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de BORDEAUX.

VISITES : Mercredi 8 JUIN 2022 de 10h00 à 12h00

Mercredi 15 JUIN 2022 de 10h00 à 12h00

L2201074

Maître Alexis GAUCHER-PIOLA
Avocat à la Cour
20 Avenue Galliéni - 33500 LIBOURNE
Tél. : 05.57.55.87.30.
Mail : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES

A l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de Libourne, siégeant dite ville, au Palais de Justice, 22 Rue Thiers

IMMEUBLE ANCIEN EN PIERRES

situé commune de BLAYE (33), 7 Rue Paul Raboutet, « Villa Rosa »

MISE A PRIX : 40.000,00 EUROS

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE 1ER JUILLET 2022 À 14 HEURES

A la requête de : La CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE BLAYE, Société Coopérative de crédit à capital variable, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° D.312.989.833. dont le siège social est 17 Cours de la République à BLAYE (33390) agissant poursuites et diligences de son Directeur, domicilié en cette qualité audit siège.

Désignation : Immeuble ancien en pierres situé commune de BLAYE (33), 7 Rue Paul Raboutet, « Villa Rosa », à l'abandon, cadastré section AW, numéro 72, comprenant : Au rez-de-chaussée : une 1ère pièce (entrée), une 2ème pièce traversante et une 3ème pièce à l'arrière à la suite de l'entrée. Au 1er étage : 1ère pièce sur rue, deux autres pièces et une 4ème (ancienne salle de bains). Au 2ème étage : une pièce traversante. Jardin à l'arrière.

Occupation : à l'abandon et inoccupé

Mise à prix :

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 €).

Fait et rédigé le présent avis par moi, Avocat poursuivant soussigné. Signé : Alexis GAUCHER-PIOLA

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Maître Alexis GAUCHER-PIOLA Avocat poursuivant, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de Libourne, pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, les enchères ne pouvant être portées que par un avocat inscrit au barreau de Libourne.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution, service des ventes, du Tribunal Judiciaire de Libourne, 22 Rue Thiers, (n° 21/00042) et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Visites : sur place

- Jeudi 9 juin 2022 de 13 h 30 à 15 h 30
- Mardi 14 juin 2022 de 11 h 00 à 13 h 00

L2201042

Redlink
NOUVELLE-AQUITAINE

ABR & ASSOCIES (REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)
SELARL d'Avocats
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX
TEL : 05.35.54.98.12

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX AU PALAIS DE JUSTICE
30 RUE DES FRERES BONIE

UNE MAISON D'HABITATION

28 Route de Villandraut
33210 FARGUES DE LANGON

MISE A PRIX 18.000,00 €

Référence Greffe : 22/00008

ADJUDICATION LE 30 JUIN 2022 À 15 HEURES

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution -service des ventes- du Tribunal judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

VISITES SUR PLACE :

- 08/06/2022 de 9h00 à 11h00
- 14/06/2022 de 9h00 à 11h00

L2200965

SELAS FPF AVOCATS
10 Place Pey Berland
33000 BORDEAUX - Tél. 05.56.48.32.35.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX - PALAIS DE JUSTICE
30, rue des Frères Bonie - 33000 BORDEAUX

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION de PLAIN-PIED

d'une superficie de 128,43 m² avec garage et jardin, située 8 Allée Roger Delugin à GUJAN-MESTRAS (33470), cadastrée section BA n°540 pour 00ha 08a 35ca.

MISE A PRIX : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000 €)

LE JEUDI 16 JUIN 2022 À 15 HEURES

IMPORTANT

Le cahier des Conditions de la vente (RG : 22/11) est consultable au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, ou au Cabinet FPF AVOCATS (www.fpf-avocats.fr) poursuivant la vente, qui, comme tous les Avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères.

VISITES SUR PLACE SANS RDV : MARDI 24 MAI 2022 de 10H à 12H et MARDI 7 JUIN 2022 de 14H à 16H

L2200878

Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON
Avocats à la Cour
89 Rue Judaïque - B.P. 577 - 33006 Bordeaux Cédex
Tél. : 05.56.24.28.41. - Fax. : 05.56.96.27.37.

VENTE AUX ENCHERES A L'AUDIENCE PUBLIQUE DES CRIÉES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX,

siégeant dite ville, au palais de justice, rue des frères bonie.

APPARTEMENT T.4, CELLIER et PLACE DE PARKING

situés commune de BORDEAUX (33200), 59 Rue Hoche.

MISE A PRIX : 240.000,00 EUROS

AUDIENCE DU JEUDI 23 JUIN 2022 À 15 HEURES

(section MW, numéro 132 - Lots 6, 12 et 18 de la copropriété)

(couloir, cuisine, séjour, toilettes, salle d'eau, 3 chambres et une salle de bains)

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution, service des ventes du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, Rue des Frères Bonie, 4ème étage (n° 22/00036) et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Il est précisé que les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

VISITES : SUR PLACE

- Mardi 7 Juin 2022 de 10 heures à 12 heures
- Mardi 14 Juin 2022 de 10 heures à 12 heures

L2200906

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)
27 rue Boudet 33000 BORDEAUX
TEL : 05 57.14.46.40 - FAX : 05.57.85.82.26
Site rubrique « Ventes aux enchères « : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES SUR LICITATION

Au T.G.I. de Bordeaux 30 rue des Frères Bonie

IMMEUBLE INDIVIS

sis à MARIONS (33690) Lieu dit «Bourriot»

MISE À PRIX : 120 000 €

LE 16 JUIN 2022 À 15 HEURES

DESIGNATION : cadastré sections A n°48, 49, 50, 51, 52, 54, 56 (devenue 901 et 902) 57, 58, 59, 840 et 875 pour une contenance de 6ha 96a 97ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : maison comprenant entrée, cuisine, 3 chambres, sdb, wc, préau, garage et plusieurs dépendances (voir procès-verbal descriptif), jardin, bois et prés.

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens.tél. au 05.57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15H à 17H et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères «

VISITES : 2 et 9 juin 2022 de 10 heures à 12 heures

RG : 22/45

L2200934

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

COMMUNE DE QUINSAC

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROCÉDURE DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°69/2022 en date du 10 mai 2022, le maire de Quinsac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La modification implique la correction des pièces écrites et graphiques du règlement du PLU, le document d'urbanisme communal fixant les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Toute information relative à cette enquête peut être demandée à la commune de QUINSAC (tél : 05.57.97.95.00).

Afin de conduire l'enquête publique, Madame Virginie BELLIARD-SENS, consultante en environnement, a été désignée comme commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Bordeaux.

L'enquête se déroulera à la mairie de QUINSAC, du lundi 30 mai 2022 à 8 h30 au jeudi 30 juin 2022 à 18 h aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi : 8 h30 - 12 h /15 h -19 h
- Mardi / Jeudi / Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 15 h - 18 h
- Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Le dossier pourra être consulté sur support papier et informatique et à l'adresse du site internet suivant : https://www.quinsac33.com

Le dossier a fait l'objet d'une décision portant dispense d'évaluation environnementale. Cette décision est jointe au dossier d'enquête publique. Elle est également consultable sur l'adresse internet de la MRAE à l'adresse suivante : http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/cas-par-cas-decisions-prises-en-2021-a759.html

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie, 9 rue Gabriel Massias à QUINSAC :

- le lundi 30 mai 2022 de 8 h 30 à 12 h
- le mardi 14 juin 2022 de 15 h à 18 h
- le jeudi 23 juin 2022 de 8 h30 à 12 h
- le jeudi 30 juin 2022 de 15 h à 18 h

Pendant la durée de l'enquête publique du 30 mai 2022 à partir de 8 h 30 jusqu'au 30 juin 2022 à 18 heures, les observations sur le dossier de modification du PLU pourront être :

- consignées sur le registre déposé en mairie
- adressées par voie postale en mairie, 9 rue Gabriel Massias, 33360 QUINSAC, à l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur,
- communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@quinsac33.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie et sur le site internet suivant : https://www.quinsac33.com

A l'issue de l'enquête, le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil municipal pour approbation.

L2201083

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

AMÉNAGEMENT DE LA RUE LÉONCE DUPEYRAT, ENTRE LA RUE DES ARDILLÈRES ET LA RUE DE CAILLAVET, SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PAREMPUYRE

BORDEAUX MÉTROPOLE

Par arrêté en date du 9 mai 2022, la Préfète de la Gironde, a prescrit les enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire concernant les travaux d'aménagement de la rue Léonce Dupeyrat, sur le territoire de la commune de Parempuyre.

Ces enquêtes se dérouleront du lundi 30 mai au mercredi 15 juin 2022 inclus.

Le déroulement des enquêtes devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Monsieur Hervé REDONDO, Officier de gendarmerie retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées pourront pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire à la Mairie de Parempuyre - 1 rue Durand Dassier - 33290 Parempuyre, service Urbanisme (horaires d'ouverture : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 18h00), et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.

Ces observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Parempuyre.

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Parempuyre et assurera des permanences aux jours et horaires suivants :

- Mercredi 8 juin 2022 de 9h à 12h,
- Jeudi 9 juin 2022 de 13h30 à 16h30,
- Mercredi 15 juin 2022 de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Parempuyre, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

Notifications du dépôt du dossier d'enquête parcellaire à la mairie seront faites aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

A l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de 30 jours, le commissaire enquêteur communiquera à la Préfète de la Gironde le procès-verbal de la consultation publique et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

PUBLICITÉ COLLECTIVE

En exécution des articles L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation, le public est informé que :

«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTHEOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAÎTRE A L'EXPROPRIANT DANS UN DÉLAI D'UN MOIS A DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUS DROITS A L'INDEMNITÉ».

L2201079

CESTAS

MAIRIE DE CESTAS

BP 9 - 33611 CESTAS CEDEX
www.mairie-cestas.fr
Tel : 05 56 78 13 00
Fax : 05 57 83 59 64

APPROBATION DE LA PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLU DE LA COMMUNE DE CESTAS

Au terme d'une délibération du 11 mai 2022, le conseil municipal de la commune de CESTAS a approuvé la procédure de modification simplifiée N° 3 du PLU portant sur des corrections rédactionnelles du règlement du document d'urbanisme de la commune suite à une décision de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux

Cette délibération fait l'objet d'un affichage règlementaire en mairie d'une durée d'un mois.

Le dossier de modification simplifiée N° 3 du PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie de Cestas, auprès du Service urbanisme (2, Avenue du Baron Haussmann) aux heures et jours habituels d'ouverture. Il est mis en ligne sur le site internet de la commune (mairie-cestas.fr).

LE MAIRE

L2200966

safer Nouvelle-Aquitaine

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime
La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AR 33 20 0096 01 Une parcelle d'une superficie de 1 ha 19 a 41 ca, située dans la P.R.A. « Landes du Médoc», en zone Ng du PLU, cadastrée en nature de lande.

LE TAILLAN-MEDOC 1 ha 19 a 41 ca - 'Lande de cassenore': AB- 47 Document d'urbanisme : PLU Zone Ng

AS 33 21 0147 01 Des parcelles situées en zone A du PLU, d'une contenance de 56a 70ca comprenant:

- 45a 40ca de terres AOC LISTRAC- MEDOC

- 11a 30ca de vignes AOC LISTRAC- MEDOC.

LISTRAC-MEDOC 26 a 50 ca - 'Lambert': E- 431(J)- 431(K)- 431(L) Document d'urbanisme : PLU zone A

AS 33 22 0170 01 Ensemble de parcelles en nature de terres et de vignes AOC

MOULIS-EN-MEDOC 80 a 49 ca - 'Cap de haut': A- 1690(*) - 'Sablons': A- 3056[1049] Document d'urbanisme : RNU

AS 33 22 0175 01 Parcelles en nature de vignes et terres, converties en agriculture biologique.

LES SALLES-DE-CASTILLON 4 ha 72 a 74 ca - 'Borderie': A- 14- 15- 16(*)- 17- 18- 19 - 'La tuiliere': A- 28- 29

Document d'urbanisme : A et N du PLU

AS 33 22 0182 01 Un ensemble de parcelles en nature de prés d'une surface d'environ 10ha avec un bâtiment d'exploitation d'environ 115 m²,

SOULAC-SUR-MER 10 ha 02 a 85 ca - 'Cugne-bouton': D- 63- 64- 65 - 'De talais': D- 62(K)- 62(J)[F1] Document d'urbanisme : PLU Zone A

AS 33 22 0184 01 vigne AOC PUISSEGUIN & terre

PUISSEGUIN 8 ha 02 a 04 ca - 'A l hopital': E- 102- 104(*)[F1]- 104(*)[F2]- 105- 106- 107 - 'A la couleyre': E- 255- 274- 275- 276- 277 - 'Au moulin des longues rege': E- 343 - 'Au pre neuf': E- 220- 221- 222- 750[226]- 753[631]- 754[224] - 'Aux baradis sud': E- 302- 303- 304[F1]- 304[F2]- 322- 324- 328 - 'Aux champs de mayat': E- 40- 41- 42- 612[40] - 'Aux dessous des granges': E- 58- 59 - 'Champs de durand': A- 881[782] - 'Couche-bouc': E- 191- 192- 206- 207- 208- 209- 210- 214 - 'Croix de justice': B- 283- 284 - 'Sous couche bouc': E- 139- 142- 143- 145

Document d'urbanisme : A & N du PLU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **30/05/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site http://www.saferna.fr/

L2201081

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(LIVRE V DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)
COMMUNE DE SAINT-LOUBÈS

Par arrêté préfectoral du 10 mai 2022, est prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée par la société CEMEX GRANULATS Sud-Ouest relative à relative à l'extension de l'activité de la station de transit de produits minéraux et de déchets non dangereux inertes et à la déclaration d'une installation de concassage et criblage situées sur le territoire de la commune de Saint-Loubès.

Cette consultation se déroulera du 30 mai 2022 au 28 juin 2022 inclus.

Le déroulement de la consultation publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Un dossier de consultation sera déposé à la mairie de Saint-Loubès où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde (www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Saint-Loubès ;

- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L521-7, ou par un arrêté de refus.

L2201078

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(LIVRE V DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)
COMMUNE DE CESTAS

Par arrêté préfectoral du 10 mai 2022, est prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée par la société CEMEX GRANULATS Sud-Ouest relative à relative à l'extension de l'activité de la station de transit de produits minéraux et de déchets non dangereux inertes et à l'augmentation de la puissance du groupe mobile de broyage, concassage et criblage situées sur le territoire de la commune de Cestas.

Cette consultation se déroulera du 30 mai 2022 au 28 juin 2022 inclus.

Le déroulement de la consultation publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Un dossier de consultation sera déposé à la mairie de Cestas où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde (www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Cestas ;

- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L521-7, ou par un arrêté de refus.

L2201077

AVIS DE LA COMMISSION NATIONALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL BIGANOS

La Commission Nationale d'Aménagement Commercial du 07/04/2022 a autorisé à la SNC LIDL dont le siège social est situé 72-92 Avenue Robert Schuman à RUNGIS CEDEX (94533) représentée par Monsieur Guillaume CALCOEN son Directeur Exécutif, donnant procuration à Monsieur Christophe SELVES Responsable Immobilier, l'extension de 1415 m² de surface de vente d'un ensemble commercial par la création d'un supermarché LIDL d'une surface de vente de 1415 m² portant la surface de vente de l'ensemble commercial de 11 997 m² à 13 412 m² situ 1 rue Gutenberg à BIGANOS (33380). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUAT secrétariat CDAC.

L2201069

ANDERNOS-LES-BAINS

COMMUNE D'ANDERNOS-LES-BAINS

APPEL A PROJETS
MISE EN VALEUR ET EXPLOITATION COMMERCIALE D'UN BATIMENT

1. PROPRIETAIRE

Commune d'Andernos-les-Bains

Hôtel de Ville - 179, Boulevard de la République - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

Téléphone : 05.35.07.00.49

2. CADRE DE LA CONSULTATION

La commune d'Andernos-les-Bains est propriétaire d'un immeuble désaffecté situé en coeur de ville en secteur piétonnier.

Cet immeuble qui n'est plus occupé depuis de nombreuses années, se dégrade et porte préjudice à l'image commerciale et touristique du centre ville.

3. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet de recueillir les projets d'opérateurs économiques visant à mettre en valeur et à exploiter l'immeuble susvisé sur la base d'un contrat de droit privé.

L'objectif est de sélectionner un candidat proposant un projet global de qualité permettant d'accueillir des commerces et activités tertiaires permettant à la fois la mise en valeur de l'immeuble et une insertion réussie dans le tissu économique local.

4. COMMUNICATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de consultation pourra être demandé par voie de messagerie électronique à l'adresse : sylvie.vallet@andernos-les-bains.com

5. DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS

30 juin 2022 à 12H00.

L2201076

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique
Opération de Requalification de la route de Latresne entre le pont de Bouliac et le giratoire des Quatre Murs ainsi qu'une partie du chemin de la Matte

BORDEAUX MÉTROPOLE

COMMUNE DE BOULIAC

Par arrêté en date du 27 avril 2022, la Préfète de la Gironde, a prescrit une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération de requalification la route de Latresne entre le pont de Bouliac et le giratoire des Quatre Murs ainsi qu'une partie du chemin de la Matte.

Cette enquête se déroulera du lundi 30 mai au mercredi 15 juin inclus.

Le déroulement de l'enquête devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Monsieur CAPDEVIELLE-DARRE, Inspecteur des installations classées, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées pourront pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet à la mairie de Bouliac située 20, place Camille Hostein, 33 270 BOULIAC et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.

Ces observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Bouliac située 20, place Camille Hostein, 33 270 BOULIAC

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Bouliac et assurera des permanences aux jours et horaires suivants :

• Lundi 30 mai 2022 de 9h à 12h

• Mardi 07 juin 2022 de 9h à 12h

• Mercredi 15 juin 2022 de 14h à 17h

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique seront tenus à la disposition du public à la Direction

Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Bouliac, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

L2201065

AVIS DE LA COMMISSION NATIONALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL BORDEAUX

La Commission Nationale d'Aménagement Commercial du 24/03/2022 a autorisé à la SARL FRANCE dont le siège social est situé 80 Avenue des Terroirs de France à PARIS Cédex 12 (75607), représentée par Monsieur José Manuel ROMAY DE LA COLINA son gérant donnant délégation de pouvoirs à Monsieur Jean-Jacques SALAÜN Directeur Général de ZARA France pour agir pour le compte de ZARA FRANCE, l'extension de 972 m² de surface de vente du magasin à l'enseigne ZARA portant sa surface totale de vente de 1098 m² à 2070 m² situé 25 rue Sainte-Catherine à BORDEAUX (33000). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUAT secrétariat CDAC.

L2201071

COMMUNE DE LA BREDE (33650)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE SERVICE

Etudes préliminaires pour la construction d'un ouvrage de franchissement du ruisseau le Saucats - ville de La Brède

PROCEDURE ADAPTEE

Objet de la consultation : Etudes préliminaires pour la construction d'un ouvrage de franchissement

Maître d'ouvrage : Commune de LA BREDE

Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Mode de passation : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 25 mai 2022 à 19 heures

Critères d'attribution: valeur technique (70 pts), prix (30 pts),

Modalités d'obtention des dossiers et adresse d'envoi :

Mairie de LA BREDE

1 place Saint Jean d'Etampes

BP 30047

33652 LA BREDE Cedex

Téléphone : 05.57.97.18.56

Télécopieur : 05.57.97.18.50

Profil acheteur : http://labrede-montesquieu.e-marchespublics.com

Date d'envoi à la publication : 04 mai 2022

L2201025

CONSTITUTIONS

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **CreatiVCoach** Capital : 1000 € Siège social : 58 Rue Lafitte 33400 TALENCE Objet : Coaching en développement personnel; Prestations d'accompagnement et de conseil notamment en matière de ressources humaines et bilan de compétences professionnelles; Et toutes activités connexes ou liées; Formation non réglementée dans les domaines précités. Gérant : BEAUFOUR Sophie 58 Rue Lafitte 33400 TALENCE Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX

22EJ08868

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée SASU **MARQUETTE STEPHANIE** Capital : 1000€ Siège social : 334 Rue Pasteur 33200 BORDEAUX Objet : Toute activité de prestations de services, de conseil, d'accompagnement et de formation non réglementée notamment dans les domaines du recrutement et de l'immobilier (hors activité réglementée). Président : MARQUETTE Stéphanie 334 Rue Pasteur 33200 BORDEAUX Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

22EJ09398

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée **LearnLink** Capital : 1000€ Siège social : 16 Rue Général Mangin 33200 BORDEAUX Objet : Conseil, accompagnement, coaching et formation non réglementée notamment dans les domaines du management, de la vente, de la stratégie et de la communication. Président : PILAT Bruno 16 Rue Général Mangin 33200 BORDEAUX Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

22EJ09624

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEGLES du 30/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : LAVERIE NET

Siège : 143 Avenue du Maréchal Leclerc, 33130 BEGLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 100 euros

Objet : L'exploitation d'une laverie automatique

Exercice du droit de vote : participation aux décisions collectives sur justification d'identité et d'inscription en compte au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.

Agrément requis, à l'exception des cessions aux associés.

Président : M. Nicolas BRUNAUD, demeurant 274 Route de Toulouse, 33130 BEGLES

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

22EJ11779

Suivant acte SSP du 04/05/2022, il a été constitué une SAS : **KatSam**

Capital social : 200 euros.

Siège social : 12 allée Ouest Cantelou - 33360 LATRESNE

Objet : La prise de participation, d'intérêts ou de contrôle dans toute société en France ou à l'étranger ; la participation active à la détermination, l'orientation, à la conduite et au contrôle de la politique générale, et plus généralement, à l'animation effective de toutes sociétés, entités juridiques avec ou sans personnalité morale, dans lesquelles elle prendra à l'avenir une participation, et de toutes sociétés contrôlées directement ou indirectement par les précédentes, à condition que la société en ait le contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ; la gestion de ces participations et toute assistance en matière de management, gestion et de développement ainsi qu'en matière administrative, comptable, financière, commerciale ou immobilière et d'une façon générale, toutes prestations de services liées à ces participations ; le conseil en stratégie marketing, gestion de projet et assistance dans la mise en ½uvre des opérations, l'accompagnement des entreprises dans la réflexion et la définition d'un plan d'actions marketing, dans le but d'atteindre leurs objectifs de développement marketing et commercial en BtoB et BtoC, le diagnostic et l'identification des objectifs et attentes du client tels que le développement de la notoriété d'une entreprise ou d'un projet, l'amélioration de l'image d'une entreprise ou d'un projet, l'élaboration du plan marketing et stratégique de l'entreprise avec la prise en charge, la gestion et la mise en place des opérations du plan marketing ; la participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement, son extension par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise de location gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités

Président : Mme Catherine LARRIEU demeurant 12 allée Ouest Cantelou -33360 LATRESNE

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a droit de participer aux décisions par lui-même. Il peut se faire représenter par un autre associé justifiant d'un mandat. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Toute transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital est soumise à l'agrément donné par décision collective extraordinaire des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX.

Pour Avis.

22EJ11843

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **LANDINI DIGITAL** Capital : 1000€ Siège social : 13 Avenue du Président François Mitterrand 33270 FLOIRAC Objet : Conseil et assistance opérationnelle en matière de communication, relations publiques, de marketing et de stratégie (tout canal). Gestion de projet digital. Webmastering et toutes activités connexes ou liées. Gérant : LANDINI Agnès 13 Avenue du Président François Mitterrand 33270 FLOIRAC Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX

22EJ09890

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 26/4/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **SKJ**. Capital : 500 €. Siège : 6, rue des Arts - Bât. C 302 à 33310 Lormont. Objet : Alimentation générale et vente de produits manufacturés non réglementés. Durée : 99 ans. Président : M. Souhail Jendoubi, demeurant 6, rue des Arts - Bât. C 302 à 33310 Lormont. Immatriculation au RCS de Bordeaux.

22EJ11880

EREC Apluriel
Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LÈGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

—

Par acte s.s.p. à Arcachon (Gironde) du 4 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : **FALAGAR**

Siège social : 3 Place Franklin Roosevelt 33120 ARCACHON

Objet social : acquisition et gestion de toutes valeurs mobilières, prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises, gestion et coordination de toute société ; toutes opérations financières de placement ; acquisition de tous biens et droits immobiliers ; gestion de ce patrimoine mobilier et immobilier ; pour ce faire, éventuellement souscription de tous emprunts et obtention de toutes facilités de caisse, avec ou sans garantie hypothécaire ; aliénation des biens composant le patrimoine de la Société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mr Fabien SALIN, demeurant 3 allée Saturne 33120 ARCACHON,

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour les cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; dans les autres cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Bordeaux.

Pour avis
22EJ11848

Suivant ASSP en date à CADAUJAC du 04/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SASU, Dénomination : ASZMA COURTAGE, Siège : 370 rue du Bois du Pont, 33140 CADAUJAC, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, Capital : 1 000 €, Objet : Courtage en assurance et réassurance, mandataire d'intermédiaires en assurance, Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : ASZMA HOLDING, Société civile au capital de 100 €, dont le siège social est 370 rue du Bois du Pont, 33140 CADAUJAC, immatriculée au RCS sous le numéro 834 928 384, représentée par Stéphane JARABO, la Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Pour avis.
22EJ11861

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée **FLOWLAB SECURITY** Capital : 4000€ Siège social : 12A Route de Caplanne 33770 SALLES Objet : Conseil, accompagnement et audit notamment dans le domaine de la cybersécurité et de la conformité; Formation non réglementée dans les domaines précités. Président : CLARA Philippe 12A Route de Caplanne 33770 SALLES Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
22EJ09733

Par acte SSP du 04/05/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée:

WELDING MULTI SERVICES

Sigle: WMS

Nom commercial: WELDING MULTI SERVICES

Siège social: 12 allée henri lacordaire 33140 VILLENAVE D ORNON

Capital: 500 €

Objet: Tout travaux métalliques(chaudronnerie, soudure, métallurgie), travaux sur véhicules légers, peinture, et travaux divers...

Président: CORREIA Clément 12 allée henri lacordaire 33140 VILLENAVE D ORNON

Transmission des actions: Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11890

AVIS DE CONSTITUTION

Tatie Belle

Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée au capital de 1 500 €uros

Siège social : 68bis avenue Jean Jaurès – 33600 PESSAC

RCS BORDEAUX

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : TATIE BELLE

FORME : Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée

SIEGE SOCIAL : 68BIS avenue Jean Jaurès – 33600 PESSAC

OBJET :

- Activité d'entretien corporel, et plus généralement la pratique de soins esthétiques, de manucures, de pédicures, de massages, d'épilations ainsi que la vente de tous produits cosmétiques et accessoires.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 500 euros

GERANCE : Madame Marion DARROMAN, demeurant 70 avenue Jean Jaurès – 33600 PESSAC

IMMATRICULATION RCS de BORDEAUX. Pour avis,
22EJ11907

Aux termes d'un ASSP en date du 03/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

MOBILE TECH DISTRIB

Forme : Société par actions simplifiées associé unique ou société par actions simplifiées unipersonnelle

Objet social : La réparation de smartphones, tablettes et ordinateurs toutes marques, vente de matériel reconditionné et accessoires, négoce de tous matériels de téléphonie mobile, bureautique, informatique, activités multimédia

Siège social : 13 avenue du Maréchal Leclerc, 33700 MERIGNAC.

Capital : 2 000 €.

Présidence : CADIOT François demeurant 977 allée Grammont 33290 LE PIAN MEDOC ;

Durée : 99 ans. La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.
22EJ12021

---

les avocats
CWE - Maître Emmanuel WIPLIER
60 rue Abbé de l'Epée
33000 BORDEAUX

—

Avis est donné de la constitution de la Société " **AQUITAINE CITY PROMOTION** ", SAS au capital : 3.000 €, siège social : BELIN-BELIET (33830), Espace 21, 1 rue Nicolas Brémontier, Objet : L'activité de promotion immobilière, de construction et de vente de tout immeuble à usage d'habitation, commercial, industriel, ou professionnel, l'activité d'aménageur lotisseur, l'activité de marchand de biens, l'achat, la vente, l'administration et la gérance d'immeubles, la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles ou financières, et particulièrement toutes sociétés ayant pour but l'achat, la vente, la construction-vente, la transaction, l'administration, la location et la gérance d'immeubles, et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement sous quelque forme que ce soit. Durée : 99 ans - RCS Bordeaux.

Monsieur Stéphane, Julien, Marcel ROUX, demeurant à SALLES (33770), 17 chemin de la Bastide, est nommé Président pour une durée illimitée.

Chaque action donne accès aux assemblées générales avec droit de vote unitaire.
22EJ11918

SCI LPJ

—

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé en date du 23/04/2022, il a été constitué une société civile immobilière dénommée SCI LPJ

Siège social : 4 avenue des Mondaults, ZA des Mondaults, 33270 FLOIRAC

Capital : 1.000 €

Objet : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble situé 4 avenue des Mondaults Z.A des Mondaults 33270 Floirac

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Gérant : Monsieur José MIRADOURO, demeurant 64 rue Augustinot 33360 LATRESNE

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

Immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11956

Suivant acte reçu par Maître Bertrand DAVID, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 55 Cours Georges Clémenceau, le 4 mai 2022, a été constituée une société civile immobilière dénommée **SCI DELMAS TEMPLE** ayant pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège social à BORDEAUX (33000), 17 rue du Temple. Durée 99 ans. Capital social 480 eur. Gérant M. Marc DELMAS demeurant à Bordeaux (33000) 21 rue Père Louis Jabrun. Immatriculation sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis
22EJ11980

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte sous seing privé en date du 4 mai 2022, pour une durée de 99 ans, d'une société civile qui sera immatriculée au RCS de Bordeaux dénommée **SCI Temple du Hâ**, au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 30 rue du Hâ – 33000 Bordeaux, et ayant pour objet l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous biens et droits immobiliers ainsi que la réalisation de tous travaux concernant ces biens et droits immobiliers.

Les apports faits à la constitution de la société, d'un montant de 1.000 euros, et formant le capital d'origine, sont tous des apports de numéraire.

Les premiers gérants de la société sont :

- Arpanna Holding, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 58 rue du Commandant Charcot, 33200 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 911 659 241 ;

- La Goguette Holding, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 29 rue Antoine de Saint-Exupéry, 33560 Carbon Blanc, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 911 800 175.

Tous transferts de parts sociales (y compris entre associés ou au profit du conjoint, des ascendants ou des descendants de l'associé cédant) doivent être soumis à l'agrément des associés dans le cadre d'une décision collective extraordinaire.

Pour avis.
22EJ11968

Avis est donnée de la constitution suivant acte du 07/03/2022 d'une Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle (AARPI), inscrite au Barreau de Bordeaux par Délibération de l'Ordre du 22/03/2022, ayant pour dénomination : « **ADVEO AVOCATS** », Siège social : BORDEAUX (33000), 60 rue Abbé de l'Epée. L'association a pour objet l'exercice en commun par ses membres de la profession d'avocat et pour associés inscrits au Barreau de Bordeaux :

- SELARL CABINET D'AVOCATS OLIVIER SIRIEZ, Capital : 16.000 €, Siège Social : BORDEAUX (33000), 60 rue Abbé de l'Epée, RCS Bordeaux 508 664 471,

- SELARL CABINET D'AVOCAT JOAQUIM BRUNETEAU, Capital : 1.000 €, Siège Social : BORDEAUX (33000), 60 rue Abbé de l'Epée, RCS Bordeaux 884 410 028,

- SELARL CABINET D'AVOCATS LAURENT FRAISSE, Capital : 5.000 €, Siège Social : BORDEAUX (33000), 60 rue Abbé de l'Epée, RCS Bordeaux 812 132 678,

- SELARL CABINET D'AVOCAT EMMANUEL WIPLIER, Capital : 2.000 €, Siège Social : BORDEAUX (33000), 60 rue Abbé de l'Epée, RCS Bordeaux 880 364 385,

- SELARL FRANZ TOUCHE AVOCATS, Capital : 65.000 €, Siège Social : BORDEAUX (33000), 60 rue Abbé de l'Epée, RCS Bordeaux 908 542 244,

La mise en cause de la responsabilité professionnelle de l'un de ses membres n'engagera pas celle des autres associés de l'AARPI.
22EJ11977

Par acte SSP du 05/05/2022, il a été constitué une SAS dénommée : **FORMAFEEZ** Siège social : 7 ALLEE DE CHARTRES, 33000 BORDEAUX Capital : 500€ Objet : FORMATION CONTINUE POUR ADULTE Président : M. MEHDI BOURAS, 1 RUE DESQUATRE SAISONS, 62144 ACQ.Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ11951

Me Fanny BAUDOUIN
57 Cours Pasteur
33000 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la société **LACS**, Société à responsabilité limité au capital de 2.000 € - Siège Social : BORDEAUX (33000) – 130 cours Victor Hugo - OBJET : L'acquisition, avec ou sans travaux, de tous immeubles et de tous terrains dans le cadre d'une activité de location immobilière nue ou meublée ; vente desdits immeubles ou terrains ; L'administration et la location de tous biens et droits immobiliers meublés ou non lui appartenant, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément ; L'ingénierie, la gestion et la réalisation de projet dans le domaine immobilier ; La prise de participation dans le capital social de toutes Sociétés par la souscription, l'acquisition ou la vente de titres négociables ou non négociables ; La gestion des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ; Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.- DUREE : 99 Ans - R.C.S. BORDEAUX

GERANT : Monsieur Philippe TROYAS, né le 1er mai 1964 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant à BORDEAUX (33000) – 130 cours Victor HUGO.

Les cessions de parts sont libres entre associés et toutes les autres sont soumises à agrément de la collectivité des associés.

22EJ11992

ETUDE DE MAÎTRE JÉRÔME BARDIN, NOTAIRE ASSOCIÉ, À BERGERAC
(DORDOGNE), 1 RUE DES DOCTEURS VIZERIE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jérôme BARDIN, Notaire associé de la Société

Civile Professionnelle dénommée « Etudes ALLORY-LAVAL-BARDIN, Axelle-Marie LAVAL et Jérôme BARDIN, Notaires, Société Civile Professionnelle titulaire d'Offices Notariaux», dont le siège est situé LA FORCE (24130), 13 rue de la Libération, le 5 mai 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : **NOTRE DAME**.

Le siège social est fixé à : BORDEAUX (33000), 42 rue Notre Dame.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Louis-Andréas MENINI demeurant à BERGERAC (24100) 26 route de Rosette et Madame Murielle ANTHOUARD demeurant à CREYSSE (24100) 49 route de Pombonne La Germanie.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.

22EJ12003

Par acte SSP du 05/05/2022 il a été constitué une **SARL** dénommée:

VINUM

Nom commercial: LE COMPTOIR DES DARONS

Siège social: 140 cours de la marne 33470 GUJAN MESTRAS

Capital: 500 €

Objet: Cave à vins, spiritueux, bar à vins

Gérant: M. LONGEPE Yannick 140 Cours de la Marne 33470 GUJAN MESTRAS

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ11996

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 4 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GP IMMO

Siège : 35 rue Mexico, 33200 BORDEAUX

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : marchand de biens immobiliers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément pris à l'unanimité des associés.

Président : Monsieur Laurent GRACIA, demeurant 24 rue de Chaut, 33170 GRADIGNAN.

Directeur Général : Monsieur Alexis PIGOT, demeurant 35 rue Mexico,33200 BORDEAUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

22EJ12010

Par acte SSP du 28/04/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **DB DISTRIBUTION** Siège social : 341 Avenue Vulcain, 33260 TESTE-DE-BUCH Capital : 5.000€ Objet : Laverie automatique Président : M. Dorian BARON, 2 allée de Hapchot, 33138 LANTON. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ12027

Par acte SSP du 05/05/2022 il a été constitué une **SARL** dénommée:

BACK CYCLO

Siège social: 3 rue des rémouleurs 33340 LESPARRE MEDOC

Capital: 10.000 €

Objet: La société a pour objet : Vente, Dépôt-vente, Réparation et Location de vélo, d'article et de matériel de sport, de vêtement et de chaussure.

Gérant: Mme REBRETEAU -DANCLA Fabienne 38 Route Des Brengues 33590 TALAIS

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ12072

CORNET VINCENT SEGUREL
Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination sociale : **ORIGINO SAS**

Objet social : Toutes opérations de négoce national et/ou international, l'importation, l'exportation, la distribution de vins et spiritueux. L'achat, la vente de tous vins et spiritueux, la fabrication, l'importation, l'exportation, l'achat, la distribution et la vente desdites boissons et de tous produits assimilés de toute provenance et de toute nature. Le commerce général, l'import-export, la représentation commerciale et industrielle sur tous les territoires.

Siège social : 151 bis avenue de la Libération – 33380 BIGANOS

Durée : 99 ans

Capital social : 10 000 euros divisé en 100 actions de 100 euros

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'action qu'il possède.

Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Romain MAURAT, demeurant 151 bis avenue de la Libération – 33380 BIGANOS

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

22EJ12030

SOFERM-HABITAT
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 11 rue Galin – 33100 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARIGNAN-DE-BORDEAUX du02/05/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée SOFERMHABITAT présentant les caractéristiques suivantes :

Siège : 11 rue Galin – 33100 BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans

Capital : 10 000 euros

Objet : Achat, vente, livraison et installation de menuiseries intérieures et extérieures

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Emmanuel MANDILLE demeurant 5 chemin de Fouraillan – 33360 CARIGNAN-DE-BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

22EJ12057

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/05/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : INTER IMMO

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 44 avenue du chut, 33700 MERIGNAC

Objet social : La société a pour objet social, l'acquisition, l'administration, la gestion et la vente d'immeubles, figurant au sein de la société.

Président : M. Christophe DOS SANTOS demeurant 44 AVENUE DU CHUT, 33700 MERIGNAC

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ12052

Par acte SSP du 12/04/2022 il a été constitué une **SCI** dénommée:

LINA INVEST

Siège social: 1 route de la raffette 33450 MONTUSSAN

Capital: 1.000 €

Objet: L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Gérant: M. YLOAN Jérémie 1 Route de la Raffette 33450 MONTUSSAN

Cession des parts sociales : Agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LIBOURNE

22EJ12047

ND VINS
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 21 rue de Marseille 33000 BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 05/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ND VINS

Siège social : 21 rue de Marseille, 33000 BORDEAUX

Objet social : Négoce de vins, entreposage en sous-traitance

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Nicolas DELMAS, demeurant 21 rue de Marseille 33000 BORDEAUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

22EJ12077

THITA FORMATIONS & CONSEILS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 euros
Siège social : 10 Avenue des Alouettes
33320 EYSINES

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à EYSINES du 5 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : THITA Formations & conseils.

Siège : 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 100 euros.

Objet : L'enseignement, la formation professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tout public (formation à distance ou en face à face pédagogique), L'organisation de salons et de conférences, L'édition de revues et d'ouvrages professionnels ou techniques, Le conseil et la gestion de la formation et de l'information à distance et la mise en place d'outils de e-learning,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société Hexcellium conseil, SAS au capital de 1 000 euros dont le siège social se situe 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES, immatriculée au RCS sous le numéro 904 857 240 RCS BORDEAUX, représentée par Mme Caroline THORON, Directrice Générale.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.
22EJ12084

Par acte SSP du 01/04/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée:

GMP 91

Siège social: 9 bis chem. du pujeau de la vigne 33770 SALLES

Capital: 1.000 €

Objet: La commercialisation sous quelque forme que ce soit de toutes constructions, pavillons ou bâtiments individuels ou collectifs de toute nature, soit directement, soit à titre de mandataire, concessionnaire, agent commercial ...

Président: M. ROSA GODINHO Joao 9 bis chem. du pujeau de la vigne 33770 SALLES

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ12102

ITA FORMATIONS & CONSEILS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 euros
Siège social : 10 Avenue des Alouettes
33320 EYSINES

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à EYSINES du 5 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : ITA Formations & conseils.

Siège : 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 100 euros.

Objet : L'enseignement, la formation professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tout public (formation à distance ou en face à face pédagogique), L'organisation de salons et de conférences, L'édition de revues et d'ouvrages professionnels ou techniques, Le conseil et la gestion de la formation et de l'information à distance et la mise en place d'outils de e-learning,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société Hexcellium conseil, SAS au capital de 1 000 euros dont le siège social se situe 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES, immatriculée au RCS sous le numéro 904 857 240 RCS BORDEAUX, représentée par Mme Caroline THORON, Directrice Générale.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.
22EJ12083

Par acte SSP du 01/05/2022, il a été constitué une SAS dénommée : **LE 180** Siège social : 180 avenue Denis Papin, 33260 TESTE-DE-BUCH Capital : 8.000 € Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger l'acquisition (par tous moyens), la cession, la détention, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par location, mise disposition gratuite ou autrement, de tous biens et droits immobiliers (bâtis ou non-bâtis) et de tous bien et droits pouvant en constituer l'accessoire Président : SRH SACHA ROZES HOLDING, SAS, au capital de 10.000 €, 180 avenue Denis Papin, 33260 TESTE-DE-BUCH, 904 911 633 RCS de BORDEAUX, représentée par M. Sacha ROZES. Directeur Général : RSH ROZES SIMON HOLDING, SARL, au capital de 190.100 €, 180 avenue Denis Papin, 33260 TESTE-DE-BUCH, 908 955 891 RCS de BORDEAUX, représentée par M. Simon ROZES. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.Clauses d'agréments : Les actions sont librement cessibles sous réserve de convention extra statutaires Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ12089

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

ZITA FORMATIONS & CONSEILS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 euros
Siège social : 10 Avenue des Alouettes
33320 EYSINES

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à EYSINES du 5 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : ZITA Formations & conseils.

Siège : 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 100 euros.

Objet : L'enseignement, la formation professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tout public (formation à distance ou en face à face pédagogique), L'organisation de salons et de conférences, L'édition de revues et d'ouvrages professionnels ou techniques, Le conseil et la gestion de la formation et de l'information à distance et la mise en place d'outils de e-learning,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société Hexcellium conseil, SAS au capital de 1 000 euros dont le siège social se situe 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES, immatriculée au RCS sous le numéro 904 857 240 RCS BORDEAUX, représentée par Mme Caroline THORON, Directrice Générale.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.
22EJ12081

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

—

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 5 mai 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE SAINT VITAL

Forme : Société Civile Immobilière

Siège social : 89, route de Jean Roux – 33770 SALLES

Capital : 1 000 €uros divisé en 100 parts de 10 €uros chacune

Objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Jean-Michel DURAND, demeurant au 89, route de Jean Roux – 33770 SALLES.

Cession de parts : libre entre associés, avec agrément des coassociés à l'unanimité pour les tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ12151

CR 40

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social :
12 rue Mandron
33000 BORDEAUX

—

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 04/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **CR 40**

Siège : 12 rue Mandron, 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, la rénovation, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation par voie de location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, l'achat en vue de la revente de tous biens, immeubles, fonds de commerces, actions ou parts de sociétés en tant que marchand de biens ou autrement

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Jean MERINO, demeurant 512 Chemin de Gasquet, 33880 CAMBES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
22EJ12104

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à Bordeaux en date du 28 avril 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : **AQUISEF**

- Forme : société par actions simplifée

- Siège social : 78 rue Gambetta 33200 BORDEAUX

- Objet : L'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

La vente de tous immeubles et biens immobiliers, neufs ou anciens. Les opérations de marchand de biens, la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

- Capital : 1 000 Euros en numéraire divisé en 1 000 actions entièrement libérées de 1 Euro de nominal chacune.

- Transmission des actions : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à 60% des voix des associés disposant du droit de vote.

- Président : SEFIP SARL 78 rue Gambetta 33200 Bordeaux, RCS de Bordeaux 501 714 497 au capital de 1 000 000 E représentée par son gérant Eric Prudhomme.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis, la Présidente.
22EJ12105

Par acte SSP du 06/05/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée:

OURE TERA

Nom commercial: OURE TERA

Siège social: 11 rue paulin 33000 BORDEAUX

Capital: 100 €

Objet: • Achat, vente, rénovation, réhabilitation d'immeuble et généralement toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières et financières rentrant dans le cadre de l'activité de marchand de biens, elle peut recourir en tous lieux, à tous actes ou opérations de quelque nature ou d'importance qu'ils soient, notamment souscrire tout emprunt, consentir les garanties sur les biens immobiliers, dès lors que ces actes concourent ou peuvent concourir, facilitent ou peuvent faciliter la réalisation de l'activité ci-dessus, ou qu'ils permettent de sauvegarder directement ou indirectement les intérêts commerciaux ou financiers de la société, • Aménageur, lotisseur et promotion immobilière, • Location d'appartements ou de maisons meublés et acquisition des meubles, équipements et aménagements destinés à garnir ces locaux, • L'activité d'apporteur d'affaires, • Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location gérance de tous biens et autres droits, • Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes. • Enfin, la prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quelque objet que ce soit, la gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que tous portefeuilles d'actions de parts, ou d'obligations ; ainsi que la souscription de contrats de capitalisation.

Président: BONFANTI Benedicte 20 rue emile gentil 33000 BORDEAUX

Transmission des actions: La cession ou transmission des actions de l'associé unique est libre.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Toutes les décisions qui ne relèvent pas de la compétence exclusive de l'associé unique sont de la compétence du Président.

Durée: 30 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ12163

SAS NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Me Claire NICOLAS-CHABANNES
Me Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés
Hôtel de la Forêt
27 rue de Mathiou
40150 Soorts-Hossegor

—

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 6 mai 2022 reçu par Me Vincent CHABANNES officiant à Soorts-Hossegor (40) il a été constitué une SCI dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: **XIPOMAYO**

Siège social : 38 Cours du Maréchal Juin à Bordeaux (33000)

Capital social : 1.000 euros

Objet : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers.

Gérants : Julien LARRIBE demeurant Résidence Bista Eder Appt 01 Rue Lana Leku à Arbonne (64210) et M. Jefferson POIROT demeurant 4 impasse de la fontaine à Léognan (33850).

Cession de parts: Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le Notaire

22EJ12211

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : AL PATRIMOINE

Forme : SCI

Capital social : 1 500 €

Siège social : 5 les Valains, 33790 AURIOLLES

Objet social : acquisition, administration, gestion d'immeubles, construction d'immeubles

Gérance : M. Audran LATORRE demeurant 5 les Valains, 33790 AURIOLLES

Clause d'agrément : cession libre entre associés, agrément de l'AGE dans les autres cas

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ12168

Par acte SSP du 05/05/2022 il a été constitué une **SCI** dénommée:

SCI BIDARON

Siège social: 8 allée auguste trebosc 33600 PESSAC

Capital: 192.000 €

Objet: La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir (ou apporté à la société) et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient par le caractère civil de la société.

Gérant: M. BIDARRA Roger 8 Allée AUGUSTE TREBOSC 33600 PESSAC

Cession des parts sociales : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés. Elles ne peuvent être cédées ou transmises à des tiers étrangers à la société, conjoint ayants droit, par succession ou legs, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ12179

Maître QUANCARD
NOTAIRE
2 place de la Mairie
33124 AUROS

—

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 22.04.2022 il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, tous emprunts nécessaires

La dénomination sociale est : **SCI OLIDEL**

Le siège social est fixé à : SAINT LOUBERT 9 LD La Brèze

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de 1000 euros

Le premier gérant de la société est : M QUANCARD Olivier dmt 9 LD La Brézé 33210 ST LOUBERT

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Me Olivier Quancard

Notaire

22EJ12273

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MARIENS du 6 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HISTOIRE DE PIERRES AQUITAINE

Siège : 4 les Bernards Haut, 33620 SAINT MARIENS

Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'activité de marchand de biens, la promotion immobilière, le conseil et la formation dans le domaine de l'immobilier, le négoce de matériels et fournitures.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Corinne VILLESSOT, demeurant 4 les Bernards Haut, 33620 ST Mariens

Directeur général : Monsieur Hugo VILLESSOT, demeurant 4 les Bernards Haut 33620 ST Mariens

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS

La Présidente

22EJ12221

Par acte SSP du 09/05/2022, il a été constitué une EURL dénommée : **SG CONSEIL** Siège social : 49 rue Brunereau, 33150 CENON Capital : 1.000 € Objet : - Conseil en Système d'Information des Entreprises - Mise en œuvre de Progiciels et Equipements Informatiques : Etudes, Réalisations, Maintenance et Formation - Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Gérance : M. Grégory GONTARD, 49 rue Brunereau, 33150 CENON Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ12213

Suivant ASSP en date à CADAUJAC du 04/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI, Dénomination sociale : ASZMA IMMOBILIER, Siège social : 370, rue du Bois du Pont, 33140 CADAUJAC, Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, la gestion par location ou autrement de tous immeubles ou bien immobiliers, ainsi que de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS, Capital social : 1 000 € en numéraire. Gérance : Stéphane JARABO, demeurant 26 rue Francis Martin 33000 BORDEAUX, Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX. Pour avis.

22EJ12276

GIGA ARENA MERIGNAC
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 49 Rue Henri Vigneau 33700 MERIGNAC

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BORDEAUX du 3 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée,

Dénomination : GIGA ARENA MERIGNAC,

Siège : 49 Rue Henri Vigneau 33700 MERIGNAC,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS,

Capital : 1 000 euros,

Objet : Mise à disposition de tous publics de tous appareils de mise en forme pour l'utilisation privée, sans enseignement, ni suivi, négoce de tous équipements sportifs de loisirs, de tous produits diététiques ou énergétiques, d'esthétique, location de salle pour des prestataires extérieurs, ostéopathe, barbier, masseur,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions,

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre,

Président : La société HOLDING V&C au capital de 1 000 euros dont le siège social se situe Appartement B501, 155 Rue Bourbon 33300 BORDEAUX, immatriculée au RCS sous le numéro 912 073 897 RCS BORDEAUX, représentée par M. Matthieu CASSAGNE,

Directeurs généraux : M. Matthieu CASSAGNE, demeurant 155 Rue Bourbon Appartement B501 33300 BORDEAUX, et M. Ludovic VIS, demeurant 22 Rue Camille Maumey 33520 BRUGES,

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

22EJ12240

Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon – Langon – Mérignac – Portets.
www.a3caudit.com

—

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/04/2022 à LA BREDE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : SAINT JEAN

Siège social : 1 Allée des Violettes, 33650 LA BREDE

Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme, de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000€ constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Pascal LATIER et Madame Isabelle LATIER née BEHIGO, demeurant 1, allée des violettes 33650 LA BREDE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas à l'unanimité

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

22EJ12258

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 21/04/2022 à LACANAU (33), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société en Nom Collectif

DENOMINATION SOCIALE : SNC DE L'OMBRIERE

SIEGE SOCIAL : 27 Avenue de Bordeaux – Centre commercial Super U à LACANAU (33680)

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : « La société a pour objet en France et à l'étranger : Toutes opérations de location en meublé et toutes activités connexes et annexes voire complémentaires, par voie de création d'établissement, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance ; Toutes prestations dans ces cas domaines, y compris le conseil ; Et d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement »

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 Euros, montant des apports en numéraire, divisé en 100 parts sociales de 10,00 Euros chacune

GERANCE : Monsieur Vincent FOURMENT demeurant au 13 Bis Allée des Duragnes – 33320 LE TAILLAN MEDOC et Madame Céline CHATENET demeurant au 4 Chemin du Foin – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC, nommés pour une durée illimitée

ASSOCIES : Monsieur Vincent FOURMENT demeurant au 13 Bis Allée des Duragnes – 33320 LE TAILLAN MEDOC et Madame Céline CHATENET demeurant au 4 Chemin du Foin – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC.

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis, la gérance
22EJ12227

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 AVRIL 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **PROFESSIONN'AIDES**

Siège social : 11 bis rue des Vendangeurs, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Objet social : Le service à la personne à domicile tel que l'entretien de la maison, les travaux ménagers, le grand nettoyage occasionnel, le repassage, les courses, la préparation des repas, le petit bricolage, le petit jardinage ainsi que l'assistance administrative et informatique.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation

Capital social : 1 600 euros

Gérance : DELAGE Quentin demeurant 11 bis rue des Vendangeurs, 33370 Artigues Près Bordeaux

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

Pour Avis
22EJ12376

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée à associé unique **CAP GARDEN**

SIEGE SOCIAL : 35 chemin de la Carasse 33950 LEGE CAP FERRET

OBJET : Aménagement paysager

DUREE : 99 années

CAPITAL : 3 000 euros

GERANCE : Monsieur Martin BARNETO demeurant 35 chemin de la Carasse 33950 LEGE CAP-FERRET

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux
22EJ12090

FIDAL
Société d'Avocats - 2 rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES Cedex

SAINT REMY
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
au capital social de 100.000 €
Siège social :
4, rue Métivier
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS en cours d'immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX, dénommée « **SAINT REMY »,** au capital de 100.000 Euros, ayant pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de restauration.

Le siège social est fixé à BORDEAUX (33000) – 4 rue Métivier.

Le Président est Monsieur Eric LECHIPEY demeurant à OUILLY DU HOULEY (14590), 10 chemin de la Cidrerie.

Transmissions d'actions : la cession et la transmission d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Pour avis,

22EJ12279

ERECApluriel
Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LEGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

Par acte s.s.p. à LE BARP du 25 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **B3K CONSTRUCTION**

Siège social : 32 Bis Chemin des Gargails 33114 LE BARP

Objet social : maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, béton empreinte,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 500 euros

Gérance : Monsieur Benjamin CARLIER, demeurant 32 Bis Chemin des Gargails 33114 LE BARP, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de Bordeaux.

Pour avis
22EJ12319

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Caroline BOURDIN, Notaire membre de la SELARL « OFFICE NOTARIAL DE LA DRONNE », situé à SAINT-AIGULIN, 34, rue Victor Hugo, le 30 avril 2022, a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : "**4 AIRS SANI**".

Siège social : LAGORCE (33230), 1 lieu-dit La Maison du Loup.

Durée de 99 années

Le capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Les apports sont en NUMERAIRE par M Sébastien RANNOU pour 490€ (49 parts numérotées de 1 à 49 incluse) par Mme Annabel COMBEAU épouse RANNOU pour 490€ (49 parts numérotés de 50 à 98 incluses) Mlle Inès RANNOU 1 part numérotée 99 et M Noé RANNOU 1 part numérotée 100.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Co-gérants : M Sébastien RANNOU et Mme Annabel COMBEAU épouse RANNOU demeurant ensemble 1, lieudit La Maison du Loup - LAGORCE (33230).

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

Pour avis

Le notaire.
22EJ12300

SODJUST
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège Social : GUJAN-MESTRAS (33470)
112 allée du Haurat
RCS Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUJAN MESTRAS du15 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SODJUST

Siège social : 112 allée du Haurat, 33470 GUJAN MESTRAS

Objet social : Activités d'acquisition par voie d'achat ou d'apport, de location de terrains, de tous biens et droits immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Associés en nom :

SARL SODDEFIM, au capital de 4.000 euros, dont le siège social est situé GUJAN-MESTRAS (33470), 112 Allée du Haurat (RCS Bordeaux 814 958 450)

Monsieur Jérôme LAFON, demeurant 112 allée du Haurat à GUJAN-MESTRAS (33470)

Gérance :

La société SARL SODDEFIM, gérant associé

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis

La Gérance
22EJ12381

Par acte SSP du 06/05/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée:

BERYOLA

Siège social: 16 rue edouard faure 33300 BORDEAUX

Capital: 209.200 €

Objet: Creation, production, developpement, notamment par des procedes d extraction, de distillation, de formulation dont l encapsulation, exploitation, achat et la vente par tous moyens, et notamment par la vente en ligne, de produits a base de plantes et/ou d extraits de plantes, et d accessoires lies a ces produits dans les domaines du bien-etre, de la nutrition et de l alimentation humaine

Président: M. GALTIE Louis rue general lotz 59 nn.92.08.11-657.31 1180 BRUXELLES BELGIQUE

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ12325

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MIOS du 10 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : IMMO MEDEIROS

Siège : 2 avenue de la République, 33380 MIOS

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : marchand de biens immobiliers, lotisseur, promoteur immobilier.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément pris à l'unanimité des associés.

Présidente : Madame Sandrine DUBOS épouse MEDEIROS, demeurant 2 avenue de la République, 33380 MIOS.

Directeur Général : Monsieur Christophe MEDEIROS, demeurant 2 avenue de la République, 33380 MIOS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

La Présidente
22EJ12373

les avocats
Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
21 bis Cours Pasteur
33000 Bordeaux
05 56 06 66 70

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 3 mai 2022, de la **SCI IM2F**, capital 1.000 euros, siège social : 1 Chaubet 33190 PONDAURAT. La société a pour activité l'acquisition, la propriété et la gestion, par bail ou autrement, de tous droits et biens immobiliers. RCS BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Mickael FERON et Madame Iliana FENYES demeurant ensemble appt 501 résidence les terrasses de Bel Air 34 rue Louis Denis Mallet 33130 BEGLES, sont nommés gérants pour une durée illimitée.

22EJ12155

AVIS DE CONSTITUTION Par acte sous seing privé du 05.05.2022, il a été constitué la société suivante : Dénomination : **UWGC 3** Forme : Société en commandite par actions à capital variable Capital social : 37.000 euros. Le montant minimum est 37.000 euros. Le montant maximum est fixé à 15.000.000 d'euros. Siège social : 13 allée de Chartres, 33000 Bordeaux Objet : toutes opérations de négociation, d'achat, de vente, en ce compris la vente au détail, de stockage de vins et spiritueux pour elle-même ;Raison d'être : Au sens de l'article 1835 du code civil : Bâtir autour du projet U'Wine le monde du vin de demain de façon valorisante, durable et émotionnelle (la « Mission ») ;A ce titre, la Société devra respecter les engagements suivants : Être biome, protéger et valoriser chacune de nos parties prenantes avec pour finalité la consommation des bouteilles ;Mettre en place un environnement de travail favorisant l'épanouissement et la progression des U'Wine-Makers. Favoriser la promotion et la commercialisation de vignobles qui mettent en place des actions concrètes pour que leurs vins soient meilleurs dans 100 ans tout en contribuant à la préservation de la planète. Lesdits engagements constituent les objectifs sociaux et environnementaux que la Société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité, en application de l'article L210-10 du code de commerce.Il appartiendra au Comité de Mission ou au Référent de Mission, selon le cas, de s'assurer que cette raison d'être est respectée ainsi que d'assurer et de suivre l'exécution de cette mission par la Société. Le Comité de Mission rendra compte, au moins une fois par an aux actionnaires, lors de l'approbation des comptes de l'exercice de l'exécution et de l'avancement de cette mission Durée : huit (8) exercices sociaux Gérant : Société UWS, sas au capital de 3.000 € domiciliée à Bordeaux (33000), 13 allée de Chartres 834 904 690 RCS Bordeaux Représentée par la société THE, elle-même représentée par M. Thomas HEBRARD Membres du conseil de surveillance pour 8 exercices : Monsieur Etienne BARATTE, demeurant à Bordeaux (33000), 8bis rue Pages Monsieur Jean-Marc JOCTEUR demeurant à Corbas (69960),11 rue de l'Aviation Monsieur Quentin CHAPERON demeurant à Le Bouscat (33110), 82 avenue du Président R. Schumann Monsieur Jean-Christel TRABAREL demeurant à Asnières sur Seine (92600), 20 avenue Casimir Monsieur Benoit BRUNOT demeurant à Rueil Malmaison (92500), 19 rue Anatole France Commissaires aux comptes titulaire : Société EXCO ECAF, Domiciliée à Mérignac (33700), 174 avenue du Truc 320 544 000 RCS Bordeaux Admission aux assemblées : Tous les actionnaires participant aux assemblées ont le droit de vote dans la proportion des actions qu'ils possèdent Agrément des cessionnaires d'actions : La cession de ces actions s'opère, à l'égard des tiers et de la Société, par un ordre de mouvement signé du cédant ou de son mandataire. Le mouvement est mentionné sur ces registres Les droits sociaux des Associés Commandités ne peuvent être cédés qu'avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Actionnaires.Immatriculation R.C.S. : Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux Pour avis

22EJ12352

Par acte SSP du 09/05/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée:

DIMITRI MORNET INGENIERIE BTP

Siège social: 19 chemin de barbicadge 33610 CANEJAN

Capital: 2.000 €

Objet: La maîtrise d'œuvre, bureau d'études et ingénierie pour travaux et études de travaux de construction ou rénovation et plus particulièrement pour les travaux de terrassement, voierie, assainissement et réseaux divers ;

Président: M. MORNET Dimitri 19 chemin de barbicadge 33610 CANEJAN

Transmission des actions: Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'actionnaire fondateur sont libres.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ12357

Christophe GOURGUES
Notaire associé
95 rue Antoine Becquerel
40280 St-Pierre-du-Mont
Tél : 05 58 45 74 20
scp.gourgues@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître GOURGUES, Notaire à SAINT-PIERRE-DU-MONT (Landes), le 6 mai 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit au profit de ses associés de tout bien immobilier qu'elle pourrait détenir.

Dénomination : PRISME

Le siège social : BORDEAUX (33000), 45 rue Eugène Le Roy.

Durée : 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de 900 €.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est M. Philippe DARRAU demeurant à BEYCHAC-ET -CAILLAU (33750), 17 allée Merlot.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le notaire.

22EJ12378

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 5/5/022, il a été constitué une SAS dénommée : **SAS SECURITE**. Capital : 5000 €. Siège : BBS, rue Robert Caumont – Immeuble P à 33000 Bordeaux. Objet : la sécurité privée, le gardiennage et la surveillance. Durée : 99 ans. Président : Mr Khalifa Babacar FALL, demeurant 90, rue Trebod à 33300 Bordeaux. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

22EJ12382

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 Mai 2022 à Mios, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LOUBIOU CEDRIC**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 63 rue de Caze 33380 Mios

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Objet social : - Vente de bois de chauffage, travaux forestiers et agricoles

Le président de la société : Monsieur Cédric Loubiou demeurant 63 rue de Caze 33380 Mios, né le 14 Mai 1982 à La Teste de Buch (33), de nationalité française

Immatriculation : La société sera immatriculée au R.C.S de Bordeaux

Pour avis, le Gérant

22EJ12392

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 Mai 2022 à Villenave d'Ornon,

il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : **CONTROLE AQUITAIN DE L'HABITAT**

Forme : EURL

Capital : 5 000 € divisé en 100 parts sociales de 50 € intégralement libérées

Siège : 35 TER rue du Capitaine Gilles - 33 140 VILLENAVE D'ORNON

Objet : Tous travaux de commercialisation liés à la pose de charpente, de couverture, de bardage, de traitement et d'isolation thermique des toitures et d'étanchéité.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Tristan TRAVERSE né le 18 Juillet 1986 à Bordeaux (33) de nationalité Française domicilié au 35 TER rue du Capitaine Gilles - 33 140 VILLENAVE D'ORNON a été désigné comme gérant, sans limitation de durée.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis et mention,

Tristan TRAVERSE, le gérant.

22EJ12399

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARTIGUES PRES BORDEAUX du 10 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SGR

Siège : 14 avenue Descartes Parc Fontaudin, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 300 000 euros

Objet : La prestation de services, de savoir-faire et l'assistance technique pour l'exploitation de tous campings, restaurant, bar, commerces annexes, para hôtellerie, sites de loisirs et commerces connexes, l'organisation de spectacles dans le cadre de ces activités ; Le conseil en management de sociétés, notamment dans les domaines administratifs, techniques, ressources humaines, marketing et communication relatifs aux établissements d'hôtellerie de plein air et activités susvisées ; La réservation, la location d'emplacements de caravanes et d'habitations légères de loisirs ; Toutes opérations de vente, achat, location, stockage, manutention, entretien, réparation, conseil et étude de tous produits pour l'industrie des loisirs ; La prise de participation par voie d'achat, souscription, fusion, apport dans des sociétés françaises ou étrangères et la gestion desdites participations,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société JADE, Société par actions simplifiée au capital de 67 425 800 euros ayant son siège social 31 rue Malleret 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 804 105 047, représentée par son Président, Monsieur Patrick TEYCHENEY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

22EJ12403

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LAMARQUE en date du 10 mai 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **MEDOC ESCAPADE**. SIEGE SOCIAL : 27 Q Place de l'Eglise, LAMARQUE (Gironde). OBJET : Location meublée saisonnière et non saisonnière ; A titre accessoire, transport de personnes en voiture particulière pour les locataires des locations meublées. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 1 000 euros. PRESIDENT : Madame Magali GUILLAUD née TILMAN, demeurant 27 Q Place de l'Eglise, LAMARQUE (Gironde). AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés. IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, la Présidente.

22EJ12402

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE en date du 09/05/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **MBRM**,

SIEGE SOCIAL : 9 Rue Romain ROLAND, SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE (33660)

OBJET : Conseil et vente en fertilisation.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 10 000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par les associés.

PRESIDENT :

- M. Romain MOISSET, demeurant 41 Rue Louise SEMON, FROUZINS (31270)

DIRECTEUR GENERAL : - M. Mathieu BORDAS, demeurant 9 Rue Romain ROLAND, SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE (33660),

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis, le président

22EJ12422

LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Avis est donné de la constitution de la **SELARL DU DOCTEUR MINARO**, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros - Siège Social : LE BOUSCAT (33110) 311 Avenue de la libération Charles de Gaulle - OBJET : médecin expert en assurance - DUREE : 99 Ans -R.C.S. BORDEAUX.

GERANT : Le Docteur Laurent MINARO, né le 4 février 1971 à REIMS (51), de nationalité française, demeurant à BOULIAC (33270) – 10 Allée Pierre de Ronsard, est nommé gérant de la Société pour une durée illimitée.

En cas de SELARL pluripersonnelle, la cession est soumise à un agrément des associés donné à la majorité des trois quarts des porteurs de parts exerçant la profession au sein de la société.

22EJ12409

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX, du 29 avril 2022, a été constituée la société civile immobilière dénommée "**SCI PASQUETAL**", siège social : LE BOUSCAT (33110) 94 avenue Léo Lagrange.

Capital social : 1000€, divisé en 100 parts sociales de chacune, numérotées de 1 à 100,

Objet social :

-la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- l'acquisition, la vente à titre exceptionnel, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,

- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,

- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,

- l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ;

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,

- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui,

- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux son développement d'activité des sociétés qu'elle contrôle.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé président de ladite société :

-Monsieur Anthony Alain PASQUELIN, cadre bancaire, demeurant à LE BOUSCAT (33110), 94 avenue Léo Lagrange.

22EJ12458

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10.05.2022, il a été constitué une Société Civile de Moyens dénommée :

Les Kinés ADA

Objet social : La mise en commun par tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions ou au logement de ses membres ou de son personnel.

Siège social : 10 rue Victor Hugo 33250 PAUILLAC.

Capital : 150 euros

Gérance : Madame Delphine TOULOU, demeurant : 3 Route du Moulin de Tiquetorte 33480 AVENSAN.

Madame Ana VARON QUINTERO, demeurant : 7 rue des Mésanges 33250 PAUILLAC.

Monsieur Adrian-Teodor MUNTEANU, demeurant : 17 rue de la Ronde des Charmes 33460 MACAU.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

22EJ12501

OMENI AVOCATS
2 avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac
Tél. 06 28 776 771
c.dothen@omeni.fr

—

MAX-WELL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 45 rue Chanoine Vidal Appt 41 – Bat F
33300 BORDEAUX

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/04/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MAX-WELL

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 1000 €

Siège social : 45 rue chanoine vidal - Appt 45 - Bat F - 33000 BORDEAUX

Objet : la prise de participation, la détention et la gestion de tous titres dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.

- les prestations de services et de management dans les sociétés filiales, notamment la gestion administrative, juridique, commerciale et financière, la gestion des investissements mobiliers et immobiliers, la gestion du personnel et de la politique de développement.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. Maxime MERESSE, demeurant 45 rue chanoine vidal - Appt 45 - Bat F - 33000 BORDEAUX

22EJ12410

Par acte authentique du 29/04/2022 reçu par Me stephane fernandez officiant à BORDEAUX il a été constitué une **SCI** dénommée:

IMMOSTEO

Siège social: 147 rue judaique 33000 BORDEAUX

Capital: 1.000 €

Objet: L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts. Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Gérant: M. FERNANDEZ Stephane 287 Rue georges bonnac 33000 BORDEAUX

Commissaire aux Comptes Titulaire: SAS FIDUCIAIRE D'ANALYSE DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE DU SUD OUEST FIDAREC SO 40 RUE VICTOR HUGO 33400 TALENCE immatriculée au Greffe de BORDEAUX N° 380428953

Cession des parts sociales : La cession des parts sociales, autres qu'à des personnes visées à l'article 12.B ci-dessus, ne peut intervenir qu'avec l'agrément des Associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ12427

Par acte SSP du 03/05/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée:

OMAKASE

Siège social: 6 quater avenue de plaisance 33370 YVRAC

Capital: 1.000 €

Objet: Stand de Sushi et Maki dans les grandes et moyennes surfaces, traiteur, préparation et cuisson de produits alimentaires asiatiques, service de livraison et toute activité accessoire permettant la consommation sur place, à domicile ou à emporter de produits asiatiques.

Président: Mme SONWANPENG Nayaret 6 quater avenue de plaisance 33370 YVRAC

Transmission des actions: La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Les associés se réunissent en assemblée sur convocation du Président au siège social ou en tout autre lieu mentionné dans la convocation. Toutefois, tout associé disposant de plus de 10% du capital peut demander la convocation d'une assemblée. Selon l'article L 2323-67 du Code du travail, le Comité d'entreprise peut demander en justice la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale des associés en cas d'urgence. La convocation est effectuée par tous moyens de communication écrite 30 jours au moins avant la date de la réunion. Elle indique l'ordre du jour. Toutefois, l'assemblée peut se réunir sans délai si tous les associés y consentent.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ12522

FIDAL

19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

—

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une société par actions simplifiée à associé unique, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dénommée **CENTRE D'ETUDES ET D'INFORMATION ŒNOLOGIQUES DE PAUILLAC** au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 7 Rue du Bois des Andrés, 33460 CUSSAC FORT MEDOC et ayant pour objet de favoriser et de fournir des analyses et du conseil en matière d'œnologie et de viticulture ; de soutenir ou de conduire toute action dans le domaine environnemental en lien avec la viticulture ; d'informer et de diffuser des techniques susceptibles d'améliorer la vinification, la conservation, la présentation et la qualité des vins. Et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

La Société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Le Président est l'association CENTRE D'ETUDES ET D'INFORMATIONS ŒNOLOGIQUES DE PAUILLAC.

Transmission d'actions : Toutes cessions ou transmissions de l'associé unique sont libres. Tout cessionnaire successif ne peut lui-même les céder ou les transmettre sous quelque forme que ce soit, sans l'agrément préalable de l'associé unique ou de la collectivité des associés après la perte du caractère unipersonnel de la société. L'agrément est donné par décision collective extraordinaire des associés.

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

22EJ12535

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 04 mai 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ImmoPré**

Siège social : 1391 avenue du Las, 33127 ST-JEAN-D'ILLAC

Objet social : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'échange, la location, l'administration et la gestion de tous biens meubles et immeubles, de tous droits mobiliers et immobiliers, de tous placements des disponibilités, liquidités ou trésorerie, et plus largement de tous investissements de nature patrimoniale,

Durée de la Société : 99 ans ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M Mickaël PRE demeurant 1391 avenue du Las, 33127 ST-JEAN-D'ILLAC

Agrément des cessions de parts: agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

22EJ12420

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **GMAD LES 2 PONTS**

FORME : Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée

SIEGE SOCIAL : 32 Avenue de Paris, 33240 CUBZAC LES PONTS

OBJET : Toutes activités de mécanique, achat et vente de véhicules neufs et d'occasions, carrosserie et activités annexes

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 5000 euros

GERANCE :

Monsieur RESTOINT Gilles, 32 Avenue de Paris, 33240 CUBZAC LES PONTS

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux

Pour avis,

22EJ12500

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/03/2022, il a été constitué une S.A.S.U dénommée AIRSKID, dont le siège social est 2 Zone Artisanale Reganeau - 33380 MARCHEPRIME. Elle a pour objet social : L'acquisition et la gestion d'un portefeuille de titres de participation; l'animation des sociétés de son groupe en participant activement à la conduite de la politique générale du groupe et au contrôle des filiales; l'exercice auprès des sociétés de son groupe du management général; l'achat, la vente, la location de biens mobiliers et immobiliers; prestation de conseils divers. Durée : 99 ans. Capital : 205.100 euros. Clause d'agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires. Clause d'admission : tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Président : Monsieur Eric Malik DEPLAGNE, demeurant 26, rue Maréchal Leclerc - 24110 SAINT-ASTIER. Immatriculation au RCS de Bordeaux. Pour avis.

22EJ12545

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MIOS du 5 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination : **HOLDING CHEZ TONY**

Siège : 81, Avenue de la République 33380 MIOS

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 €

Objet : la prise de participation dans le capital de toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, quelles que soient leurs activités, sous quelque forme que ce soit et notamment par la souscription, l'acquisition ou la vente de toutes valeurs mobilières, titres négociables ou non négociables, le développement des activités d'aval ou complémentaires des entreprises détenues, directement ou indirectement par ses membres, toutes opérations de prestations de services en matière de gestion, d'administration d'entreprises, de conseils, que ce soit en matière comptable, financière, informatique, commerciale, en matière d'Administration Générale et notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détiendra une participation, l'assistance à la gestion de trésorerie des sociétés et entreprises dans lesquelles elle détiendra une participation, toutes actions commerciales au profit de toutes entreprises et notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détiendra une participation, la gestion des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tous autres moyen, la propriété, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la gestion d'immeubles et terrains, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'édification de toutes constructions en vue de la location, l'acquisition, avant ou après leur aménagement ou leur transformation, de tous biens immobiliers en vue de leur location, l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un associé ou à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Kevin DA CUNHA 13, Avenue des Huttiers – Résidence Les Sablines 33260 LA-TESTE-DE-BUCH.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ12546

MODIFICATIONS

SCI VOLUBILIS – SCI au capital de 1 000 euros – 91 Rue Camille Godard – 33000 BORDEAUX – RCS BORDEAUX 882.832.413 Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2022, il a été constaté le décès de Madame Mina DAOUAJI et la fin de ses fonctions de gérante à compter du 23 août 2020. Pour avis
22EJ12452

TANJIA – SARL au capital de 1 000 euros – 91 Rue Camille Godard – 33000 BORDEAUX – RCS BORDEAUX 882.915.879 Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2022, il a été constaté le décès de Madame Mina DAOUAJI et la fin de ses fonctions de gérante à compter du 23 août 2020. Pour avis
22EJ12460

ALEGRIA, SARL au capital de 8000€. Siège social: 36 RUE DU MEDOC 33185 HAILLAN495177404 RCS BORDEAUX. Le 17/03/2022, les associés ont décidé de transformer la société en SAS, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopte' le texte des statuts qui re'giront de'sormais la Socie'te'. La de'nomination de la Socie'te', son capital, son objet, son sie`ge, sa dure'e et les dates d'exercice social demeurent inchange'es. Il a été mis fins aux fonctions de la gérance. Président: DELPHINE BLEYNIE, 36 RUE DU MEDOC 33185 LE HAILLAN. Modification au RCS de BORDEAUX.
22EJ09529

GOOD-LOC 33, SAS au capital de 1000 €. Siège social: Appartement 110, Rce la Martinique B2 144 Rue Barreyre 33300 Bordeaux 908168768 RCS BORDEAUX. Le 14/03/2022, les associés ont:décidé de modifier l'objet social qui devient : Courtage en travaux Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels Travaux en maçonnerie générale et de gros œuvre de bâtiment. Travaux en installation électriques dans tous locaux. Travaux de peinture et de vitrerie Travaux de menuiserie, bois et pvc, de charpenterie et de couvreur. Travaux de démolition. Travaux de finitions. Construction de maison individuelle. Construction d autres bâtiments. Travaux de terrassement et de travaux préparatoires. Autres activités de nettoyage de bâtiments et nettoyage industriel. Apporteur d affaires. Vente et installation de bornes électriques aux particuliers et professionnels Commerce de gros. Commerce de détail; décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient PROJET H ; décidé de supprimer le sigle de la Société; Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ09814

ALBATRANS FRANCE SARL au capital de 8 000 € 1, avenue Henri Becquerel – Bât. D – 33700 MERIGNAC 421 999 152 RCS BORDEAUX Par décisions du 01/04/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 3 allée des Acacias – Parc Cadéra Nord – Immeuble Le Bridge – Bât. le Silo – 1er ét. - 33700 MERIGNAC à compter du 01/04/2022 et de modifier l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,
22EJ10062

Aloy
AVOCATS
Société d'avocats
5 Place tourny
33000 Bordeaux. Tél. 05 35 54 30 60.
E-mail : contact@aloy-avocats.fr
www.aloy-avocats.fr

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions du Président du 28/04/2022 de la société ADSTELLAM, SAS au capital de 153.100€, ayant son siège social situé 1, place Lainé 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°752 972 075, il a été constaté la réalisation définitive, à compter du même jour, de l'augmentation de capital social d'un montant de 200 € pour le porter de 153.100 € à 153.300 € par voie d'apport en numéraire et création de 2.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10€. Les articles 6.1 et 6.2 des statuts ont été modifiés en conséquence. Une inscription modificative sera portée au RCS de Bordeaux. Pour avis,
22EJ11292

GROUPE CAEC
CONSEIL • AUDIT • EXPERTISE COMPTABLE
ARTIGUES • BORDEAUX • LANGON • MERIGNAC

IGLOO DISTRIBUTION FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
Immeuble PANAMA, Parc Tertiaire Silic, 45 rue Villeneuve
94573 RUNGIS
841 180 839 RCS CRETEIL

Par AGE du 01/02/2022, les associés ont décidé :

- De nommer à compter du 01/02/2022, M. Günther BERTRAND, demeurant 11 Lieu-dit Cardonnette, 33190 SAINT-SEVE en qualité de Président en remplacement de Mme Alexia D'AGOSTINO, démissionnaire.

- De transférer le siège social du Immeuble PANAMA, Parc Tertiaire Silic, 45 rue Villeneuve, 94573 RUNGIS au 11 lieu-dit Cardonnette, 33190 SAINT SEVE à compter du 01/02/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS CRETEIL (94000) sous le n°841 180 839 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX (33000). POUR AVIS. Le Président
22EJ11495

CABINET CHASSAGNE
2 rue Emmanuel Roy
33420 BRANNE
branne@cabinet-chassagne.com
05 57 55 51 70

TEFA

SARL au capital de 7 000 euros
Siège social : 3 C rue Fort Bayard – 33420 BRANNE
844 487 751 RCS LIBOURNE

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 19.04.2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 3 C rue Fort Bayard – 33420 BRANNE au 4 bis chemin de la Tannerie – 33420 BRANNE à compter du 19.04.2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance
22EJ11745

RESEAUX SOLUTIONS SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : Parc d'activités Techespaces – 10 rue Toussaint Catros 33185 LE HAILLAN
392 778 684 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 2 mai 2022, le président de la société par actions simplifiée RESEAUX SOLUTIONS SERVICES a décidé de transférer le siège social du Parc d'activités Techespaces – 10 rue Toussaint Catros 33185 LE HAILLAN à l'adresse suivante Zone Techespace 33 rue Magudas 33185 LE HAILLAN à compter du 2 mai 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
22EJ11845

POUDENX - CERVANTES

Société par actions simplifiée
au capital de 190.496 €
Siège : 397 Route de Toulouse
33140 VILLENAVE D ORNON
380822742 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGO du 30/06/2017, il a été décidé de:

- prendre acte du départ du Commissaire aux comptes titulaire la société FIDUCIAIRE EXPERTS AUDIT représentée par Mme MARIN Anne-Cécile en fin de mandat.

- prendre acte du départ du Commissaire aux comptes suppléant M. SALLAM Frédéric en fin de mandat.

Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ11892

SOMIFA SUD OUEST

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 Rue Letellier
33100 BORDEAUX
811 915 438 RCS BORDEAUX

Par décisions en date du 10 février 2022, l'Associé Unique constatant que le mandat de Madame Jordane MAYE, Commissaire aux Comptes suppléant, est arrivé à expiration, a décidé de ne pas renouveler ce mandat, la Société n'étant plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ11853

HAPPY HOUR DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège : 5 Rue du Colonel Picard
33400 TALENCE
882299183 RCS de BORDEAUX

Par décision du président du 27/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/05/2022 au 2 Les Fontaines 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU. Radiation au RCS de BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS de NANTES
22EJ11868

BT.3.P., SARL au capital de 10 000 €, 42 Rue Buchou 33800 Bordeaux, 882 206 311 RCS Bordeaux. Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/05/2022, il résulte que le siège social a été transféré au 28 Impasse d'Agen 33800 BORDEAUX, à compter du 01/05/2022. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ11831

ABCIS LA TESTE DE BUCH by autosphere Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 380 000,00 euros Siège social : 940 Boulevard de l'Industrie - 33260 LA TESTE DE BUCH RCS BORDEAUX 472 200 534 Suivant DAU du 09/02/2022, il a été de proroger pour une durée de 50 ans la durée de la société. Modification au RCS de BORDEAUX
22EJ11871

CABINET CHASSAGNE
2 rue Emmanuel Roy
33420 BRANNE
branne@cabinet-chassagne.com
05 57 55 51 70

VIGNOBLES DE ROMANCE

SARL au capital de 7 500 euros
Siège social : 16 boulevard Pierre 1er – 33000 BORDEAUX
803 283 712 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 12/04/2022, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 16 boulevard Pierre 1er – 33000 BORDEAUX au 120 rue Lagrange – 33000 BORDEAUX à compter du 12/04/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

22EJ11876

ESPACE LOGISTIQUE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social :
ZI Toctoucau
Chemin de Lou Tribail
33610 CESTAS
444 482 384 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV en date du 07/04/2022, l'associée unique a décidé, à compter du 18 mars 2022, de :

- Nommer Monsieur Jean-François BONNEAU-CASTET demeurant Domaine de Cajus, 8 chemin de Mage 33450 SAINT-LOUBES en qualité de Président en remplacement de Madame Sophie HUTEAU demeurant 11 Chemin de Pascot 33360 LATRESNE, démissionnaire, et ce sans limitation de durée ;

- Nommer Monsieur Emmanuel BONNEAU demeurant 11 Rue Villedieu 33000 BORDEAUX en qualité de directeur général, et ce sans limitation de durée ;

- Transférer le siège social de ZI Toctoucau, Chemin de Lou Tribail 33610 CESTAS au 8 chemin de Mage 33450 SAINT-LOUBES.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

22EJ11877

EAU NETTE, SARL À ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 1000 €, 21 RUE FRANÇOIS TRUFFAUT-33700 MERIGNAC, RCS BX 898749593

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 12/03/2022, la société EAU NETTE demeurant 21, Rue François Truffaut-33700 MERIGNAC, a décidé de transférer le siège social au 59, Chemin de Larraldea, Airea-64210 BIDART à compter du 01Avril 2022.

Modification au RCS de BORDEAUX. Nouvelle immatriculation au RCS de BAYONNE.

Pour avis.

22EJ11886

ATLANTIQUE SERVICE SARL au capital de 8000 €Siège social : ZI La Croix Biton 85660 Saint-Philbert-de-Bouaine RCS de La Roche sur Yon 907 733 703Avis de modificationL 'associé unique, Christophe CASTAINGS, demeurant au 22 Rue Paul Cézanne - 13480 Cabriès, en date du 19/04/2022 a décidé, avec effet au 1er mai 2022, du transfert du siège social de la société au : 6 Avenue Marc Levy - 33700 Mérignac. L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence. Pour avis et mention.

22EJ11911

BIMMO 2

Société civile
Au capital de 101€ porté à 1.000 €
Siège social : 163 Avenue du Général Leclerc 33200 BORDEAUX
891 626 806 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

L'AGE réunie LE 01/04/2022 a décidé d'augmenter le capital social de 899 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Le capital social est désormais fixé à la somme de mille euros (1000 euros).

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ11919

RD FINITION

SARL au capital de 5 000 euros
12, Allée de Francs - Appt. F 102
33130 BEGLES
RCS Bordeaux 832 480 511

Par décision du 31 mars 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 12, Allée de Francs - Appt. F 102, 33130 BEGLES au 26 route de la Seleyre - 33360 LATRESNE à compter du 31 mars 2022, et de modifier l'article 4 des statuts.

22EJ11957

AUTOCLASSIC

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 500 euros
Siège social :
1 Rue Charles Nungesser
Angle 7 Rue François Coli
33290 BLANQUEFORT
RCS BORDEAUX 849 008 297

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 mai 2022, il a été décidé le transfert du siège social du 1, Rue Charles Nungesser Angle 7 Rue François Coli 33290 BLANQUEFORT, au 122, Rue RUDOLF DIESEL ZI la PALUD 83600 FREJUS et de modifier l'article 4 des statuts.

La société sera radiée du RCS de BORDEAUX pour être réimmatriculée au greffe de FREJUS

La Présidence

22EJ11958

BEAUTIFUL LIFE WINES

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
Château d'Agassac
33290 LUDON-MEDOC
844 841 080 RCS BORDEAUX

Aux termes de décisions en date du 03/05/2022, l'associée unique a décidé, à compter de cette date, de transformer la société en société par actions simplifiée, sans création d'une personne morale nouvelle, l'associée unique a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La durée de la Société, son objet, son siège social et son capital social ne sont pas modifiés.

L'associée unique a pris acte de la fin du mandat de gérant de M. Gérard JICQUEL à compter du 03/05/2022. Sous sa nouvelle forme, à compter de cette date, la société sera dirigée par un président nommé pour une durée illimitée : la société BEAUTIFUL LIFE WINES HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 13 004 547 euros, dont le siège social est situé 11, boulevard de Sévigné – 35700 RENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 844 841 460.

Exercice du droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, sur justification de son identité et dès lors que ses actions sont inscrites en compte au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : lorsque la société ne comporte qu'un associé, la cession ou la transmission d'actions est libre et n'est soumise à aucun agrément. Lorsque la société est pluripersonnelle, la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital est soumise à l'agrément préalable donné par l'assemblée générale de la société statuant à titre extraordinaire.

Pour avis-Le Président

22EJ11930

SCM ARCA

Société civile au capital de 2 000 euros
Siège social : Clinique d'Arcachon - Avenue Jean Hameau
TSA 21101 - 33164 LA TESTE DE BUCH CEDEX
793 478 819 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2021 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 500 € par apports en numéraire. En conséquence, l'article 6 et l'article 7 des statuts ont été modifiés. ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à deux mille euros (2 000 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (2 500 €).

La même AGE a nommé cogérant M. Habib LY demeurant 15 allée Rive Gauche du Canal 33260 LA TESTE DE BUCH pour une durée Illimitée à compter du 30.08.2021.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

22EJ11933

JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59
www.jaso.fr

SGM SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 250 000 euros
ramené à 216 700 euros
Siège social :
4 rue Alain Peronnau
Zone Artisanale Syla 21
33830 BELIN BELIET
794 107 698 RCS BORDEAUX

REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 03 février 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 21 avril 2022, le capital social a été réduit d'une somme de 33 300 euros, pour être ramené de 250 000 euros à 216 700 euros par rachat et annulation de 333 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (250 000 euros)."

Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à deux cent seize mille sept cents euros (216 700 €).

Pour avis

La Gérance

22EJ11941

WNN, société à responsabilité limitée au capital social de 7 500 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le N°877 597 880, siège 53, allée Mégevie, ZA Bersol 33170 GRADIGNAN. Par AGE du 18/03/2022 il a été décidé une réduction du capital social non motivée par des pertes pour un montant de 3 750 euros. Le capital qui était de 7 500 euros est désormais de 3 750 euros. Cette réduction du capital intervient par attribution d'éléments de l'actif social et annulation de 50 parts sociales émises par la société. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ11943

DITES NOUS TOUT

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social :
119 bis rue Garibaldi
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
489 491 662 RCS CRETEIL

Personne habilitée à engager la société : Monsieur Rémi CASTILLO demeurant 38 rue Chante Cigale 33470 GUJAN MESTRAS, gérant

Aux termes du PV de l'AGE du 22/03/22, il résulte que, le siège social a été transféré du 119 bis rue Garibaldi 94100 ST MAUR DES FOSSES à Résidence les Marines de la Teste, 25 rue Francon 33160 La Teste de Buch à compter du 22/03/22. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 489 491 662 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bordeaux.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

22EJ11953

FIDAL

19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

CHATEAU NINE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros (porté à 770.200 euros)
Siège social : 2 Rue Gensan 33000 Bordeaux
902 225 770 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 4 février 2022, et des décisions du Président en date du 10 février 2022 ayant constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital, le capital social a été augmenté en numéraire d'un montant nominal de 769.200 euros pour être porté de 1.000 euros à 770.200 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

Le Président

22EJ11929

STADIUM PRIME

Société par actions simplifiée au capital de 1.546,40 euros
Siège social : 17, chemin du Prat, 33460 MACAU
909 939 563 RCS Bordeaux

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par ASSP du 04/05/2022 portant décisions unanimes des associés, a été effectuée une augmentation de capital social par l'émission de 4640 d'actions nouvelles.

L'ancien capital est de : 1.500 €.

Le nouveau capital est de : 1.546,40 €.

Les articles 6 et 7 des Statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS Bordeaux
22EJ11960

FIDAL

Technocité – Bâtiment Astria
CS 88528 - 64185 BAYONNE CEDEX

S.C.I. EMERAUDE

Société civile immobilière au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 14 avenue Descartes – Parc Fontaudin - 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
RCS BORDEAUX 422 590 455

Le 29 avril 2022, l'associée unique a décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination sociale, sous réserve de la suppression de l'abréviation SCI, son objet, sa durée, son année sociale et son siège social demeurent inchangés.

La transformation met fin aux fonctions de gérant de SEA GREEN RESORT (RCS BORDEAUX 829 930 387) et nomme Monsieur Pierre TESTAS demeurant 6 rue Henry Guillier 33500 LIBOURNE en qualité de gérant de la société sous sa nouvelle forme pour une durée indéterminée.

Pour avis.
22EJ11962

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale en date du 04 mai 2022, les associés de la société civile immobilière "**TEEN SPIRIT**", au capital de 1000€ dont le siège est à BORDEAUX (33000), 13 rue Castillon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro SIREN 839 391 463, ont décidé de transférer le siège social à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, à compter du 04 mai 2022
22EJ12012

EARL DEJEAN PÈRE ET FILS

Siège social : Domaine du Noble – 33410 LOUPIAC
Capital : 10 600 €
RCS BORDEAUX n° 393.365.598

AVIS DE PUBLICITE

Les associés, suivant décisions en date du 06/04/2022 ont :

- pris acte du décès de M. Patrick DEJEAN survenu le 12/10/2021.

- nommé en remplacement de M. Patrick DEJEAN, M. Dominique DEJEAN demeurant 1 Le Noble 33410 LOUPIAC aux fonctions de gérant à compter du 06/04/2022, pour une durée de un an.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Le dépôt sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis

La gérance

22EJ12024

FIDAL

19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Aux termes d'une délibération du Président en date du 1er avril 2022 de la société SODIVAL, SAS au capital de 7 817 280,54 €, 17 rue Archimède – 33700 Mérignac, 415 176 684 RCS Bordeaux, le capital social a été augmenté d'un montant de 4 209 € pour être porté de 7 817 280,54 € à 7 821 489,54 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
22EJ11964

les avocats

LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par AGE du 03.05.2022, les associés de la société **DOMINIQUE SABOUREAU** - SAS - capital : 3.000€ -Siège : CESTAS (33610) – 89 Avenue de Verdun - RCS BORDEAUX 824 769 590 ont décidé :

- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : MOS EXPERTISE.

- de transférer le siège social à l'adresse suivante : CANEJAN (33610) – 4 Voie Romaine – Bâtiment B.

Les articles 3 – Dénomination et 4 – Siège social ont été modifiés en conséquence.
22EJ11978

BLUESIGN Société par actions simplifiée au capital de 63 468 euros Siège social : 87 Quai des Queyries - Darwin Bastide 33100 BORDEAUX 808 577 183 RCS Bordeaux Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 mars 2022, le capital social a été augmenté par incorporation de réserves, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : **Article 7-Apport** Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2022, le capital social a été augmenté d'une somme de 37 152 euros par incorporation de réserves, pour s'élever à la somme de 100 620 euros. **Article 8 – Capital social Ancienne mention :** Le capital social est fixé à la somme de 63 468 euros. Il est divisé en 774 actions de 82 euros chacune, numérotée de 1 à 774, entièrement souscrites et libérées, de même catégorie. **Nouvelle mention :** Le capital social est fixé à la somme de 100 620 euros. Il est divisé en 774 actions de 130 euros chacune, numérotée de 1 à 774, entièrement souscrites et libérées, de même catégorie. Aux termes de cette même délibération du 31 mars 2022, il a été pris acte de la démission de Monsieur Julien PUIFFE de ses fonctions de Directeur délégué de la société et a procédé à son remplacement par la nomination de Madame Sabrina PESEUX, demeurant 51 Rue Pierre Louvrier -Clamart (92). En conséquence l'article 36 des statuts a été modifié. POUR AVIS Le Président
22EJ11984

CASTEL FRÈRES

Société par actions simplifiée au capital de 78 080 619 euros
Siège social : 24, rue Georges Guynemer 33290 BLANQUEFORT (Gironde)
482 283 694 RCS BORDEAUX

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale du 25/04/2022, il a été décidé de procéder à une extension d'objet social. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La Société a pour objet :

- La vinification, l'élevage, l'embouteillage et le négoce de vins en gros, demi-gros et détail.

- La fabrication, la vente, l'embouteillage et la commercialisation de tous nouveaux produits de conditionnement sous quelque forme que ce soit, nécessaires à l'exploitation de son activité.

- L'achat de toutes récoltes provenant de toutes exploitations viticoles destinées à la vinification ainsi que toutes opérations attachées à cette activité par la création, l'ouverture, la prise à bail et autres, de toutes unités de vinifications en France ou à l'étranger.

Nouvelle mention :

La Société a pour objet :

- La vinification, l'élevage, l'embouteillage et le négoce de vins en gros, demi-gros et détail.

- La fabrication, la vente, l'embouteillage et la commercialisation de tous nouveaux produits de conditionnement sous quelque forme que ce soit, nécessaires à l'exploitation de son activité.

- L'achat de toutes récoltes provenant de toutes exploitations viticoles destinées à la vinification ainsi que toutes opérations attachées à cette activité par la création, l'ouverture, la prise à bail et autres, de toutes unités de vinifications en France ou à l'étranger.

- Le commerce au détail de boissons alcoolisées telles que les vins et spiritueux et de boissons non alcoolisées, et toutes activités complémentaires (bar à vins, épicerie fine, vente d'objets connexes au commerce de vins et spiritueux, dégustations, cours d'œnologie, etc.) ;

- La vente à distance, notamment la vente en ligne, de boissons alcoolisées telles que les vins et spiritueux et de boissons non alcoolisées.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

Le représentant légal.
22EJ11985

RB & NB DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €
Siège : 7 Allées de Chartres 33100 BORDEAUX
849618384 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 26/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 56 Avenue VOLTAIRE BATIMENT B 33160 ST MEDARD EN JALLES. Mention au RCS de BORDEAUX.
22EJ11990

GB audit conseil

20 rue de la Cabeyre
33240 St André de Cubzac
05 57 94 06 06
www.gbauditconseil.com

PEINTURE MARQUAGE INDUSTRIE

S.AS. au capital de 400 000 €
Siège social : 215, Passage des Lavandières Lieu-dit Lafont Z.I. La Garosse 33240 ST ANDRE DE CUBZAC
353 960 859 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 01/05/2022, Jude DUBOS demeurant au 174 Cours de la Marne 33800 BORDEAUX a été nommé en qualité de Président en remplacement de Jean DUBOS, décédé. Pour avis. Le Président.
22EJ11999

HOLIKEYS

Société à responsabilité limitée à associé unique Capital de 20 000 euros
9 rue Poyenne 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 834 070 427

Le 17 mars 2022, consécutivement à la cession de l'intégralité des parts sociales qu'elle détenait de la société HOLIKEYS et conformément aux termes de l'acte de cession, Madame Caroline LESPERON épouse BROCHET a démissionné de ses fonctions de gérant de la société à effet immédiat.

Pour avis.
22EJ12001

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale en date du 04 mai 2022, les associés de la société civile immobilière "**JCB 65**", société civile au capital de 1000€ dont le siège est à BORDEAUX (33000), 13 rue Castillon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro SIREN 900 931 957, ont décidé de transférer le siège social à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, à compter du 04 mai 2022.
22EJ12008

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale en date du 04 mai 2022, les associés de la société civile immobilière "**SOCIETE PATRIMONIALE DES GRANDS HOMMES**", au capital de 1500€ dont le siège est à BORDEAUX (33000), 13 rue Castillon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro SIREN 852 820 067, ont décidé de transférer le siège social à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, à compter du 04 mai 2022.

22EJ12011

SUD-OUEST CONSEILS ET GESTION FORESTIERE (SOCOGEF)

SAS au capital de 10.000 euros
Siège social : 3 Montarasse
33690 LAVAZAN

Aux termes des décisions de l'associé unique du 28/03/2022, il a été décidé de nommer M. Mickaël DEVAUX demeurant 1 lieu-dit Hourpelat – 33190 PONDAURAT, Directeur Général.

Pour avis

22EJ12029

EPGH 05

société civile
capital de 125000 €
siège : FLOIRAC (33270)
2 place de la Souys
Rés Jardin du Fleuve Bât A1,
SIREN n° 829 111 848
RCS de BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2022, l'AG a décidé de modifier la rédaction de l'objet social des statuts. Désormais, l'objet social est le suivant : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés françaises ou étrangères et la gestion de ces participations ; la constitution et la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières. Plus généralement la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, de commerce et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou contribuant à sa réalisation pourvues qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

22EJ12031

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

"Aux termes d'une assemblée générale en date du 04 mai 2022, les associés de la société civile immobilière "**VAKA**", au capital de 1000€ dont le siège est à BORDEAUX (33000), 13 rue Castillon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro SIREN 884 503 285, ont décidé de transférer le siège social à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, à compter du 04 mai 2022

22EJ12032

JEY & LENKEL

JEY & LENKEL
71 boulevard Malesherbes
75008 Paris 8e Arrondissement

OCTOLIO SAS au capital social de 3 000 euros siège social : 37, rue des Augustins 33000 Bordeaux 903 067 056 RCS de Bordeaux L'AGE de 15/04/2022 a décidé de :- transférer le siège social 28, rue Emile Zola 33000 Bordeaux- Prendre acte de la démission des directeurs généraux M. DUC Samuel et M. MERCEREAU Nathan, sans remplacement Modifications à compter du 15/04/2022 Mention au RCS de Bordeaux

22EJ12033

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale en date du 04 mai 2022, les associés de la société civile immobilière "**JOSEPH**", au capital de 1000€ dont le siège est à BORDEAUX (33000), 13 rue Castillon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro SIREN 902 462 126, ont décidé de transférer le siège social à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, à compter du 04 mai 2022

22EJ12034

U'WINE, Société par actions simplifiée au capital de 451.922 euros, Siège social : 13 allée de Chartres, 33000 BORDEAUX, 522 015 692 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Mixte du 31.03.2022, à compter de ce jour, a :

- Révoqué Mme Anne de THIERSANT de ses fonctions de Directrice Générale,

- Nommé en qualité de Directrices Générales, Mme Carole SCHWACH demeurant 10 Prince's Terrace, Unit 5/F, Mid-Levels, HONG KONG, et Mme Maeva LHOMME, demeurant 35 rue Hoche 33200 BORDEAUX pour une durée indéterminée.

- Complété l'objet social par la raison d'être au sens de l'article 1835 du code civil.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, Le Président

22EJ12043

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **WERISE**.

Forme : SARL.

Capital social : 76000 euros.

Siège social : 196 Rue GUILLAUME LEBLANC, 33000 BORDEAUX.

834550865 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGM en date du 27 avril 2022, les associés ont décidé, à compter du 27 avril 2022, de :

- Transférer le siège social à 63 rue de Rigoulet, 33000 Bordeaux.- Augmenter le capital social pour le porter de 76 000 euros à 129 000 euros ;

- Modifier la dénomination sociale en WE RISE AVOCATS Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

22EJ12045

ATRIUM

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 157.263 €
Siège : 15 Allée James Watt
33700 MERIGNAC
403147085 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 10/03/2017, il a été décidé de:

- nommer Directeur général M. DESCHAMPS Marc 17 rue du barrail 33460 ARSAC.

Mention au RCS de BORDEAUX

22EJ12049

Notaires

Maître Philippe ESTANSAN
47, avenue de
l'Entre Deux Mers
33370 FARGUES ST
HILAIRE

S.A.M

Société Civile au capital social de 80 800,00 euros, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le N° 437 492 960, siège établi au lieu-dit Masse Barré 33750 Saint-Quentin-de-Baron.

Aux termes d'un acte de donation reçu par Maître Philippe ESTANSAN le 5 mai 2022 a été constatée la modification suivante :

Démission de Madame Anne-Marie ROSSIGNOL, de sa fonction de gérante,

Nomination de Madame Marine Noria ZITOUNI, demeurant à BRUGES (33520) 20avenue de l'Europe Appartement 1 et de Madame Sabrina Dalila AMARI, demeurant à NIMES (30000) 1026 chemin de Planète, en qualité de cogérantes, pour une durée illimitée.

L'article 18 des statuts sera modifié en conséquence

Pour avis

Le notaire

22EJ12054

ALTERFINANCE SAS au capital de 27.780€ Siège social : 9 rue Théodore Blanc, 33520 BRUGES 808 351 407 RCS de BORDEAUX Le 30/09/2021, le Président a décidé de nommer président, M. Pascal olivier VOISIN 38 rue Des Duchesnes, 95370 MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES en remplacement de M. Patrick SAMMACICCIA. Mention au RCS de BORDEAUX

22EJ12060

CVA EXPERTISE CONSEILS

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000,00 €
Siège social :
17 avenue de la Forêt
33 320 EYSINES
840 146 021 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'associée unique du 02/05/2022, le siège social a été transféré, à compter du 02/05/2022, de EYSINES (Gironde), 17 avenue de la Forêt, à TALENCE (Gironde), 30 rue du Colonel Moll. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance.

22EJ12068

MASTER CAR

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100.000 €
Siège : 33 BIS Rue de Paris
91090 LISSES
912464872 RCS de EVRY

Par décision de l'AGE du 28/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 85 Bis Impasse Bois de Lion 33240 PEUJARD.

Président: Mme ROSSIGNOL Julie 36 route de Bordeaux 33360 LATRESNE

Radiation au RCS de EVRY et ré-immatriculation au RCS de LIBOURNE.

22EJ12073

B.I.L.-CLEM

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
Résidence l'Orangeraie
Rue Marie Hope Vère
64200 BIARRITZ
392 524 690 RCS BAYONNE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision en date du 2 mai 2022, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du Résidence l'Orangeraie, Rue Marie Hope Vère, 64200 BIARRITZ au 54 rue de Lisleferme 33000 BORDEAUX à compter du 2 mai 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE sous le numéro 392 524 690 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Gérance : Monsieur Cyril CLEMENT, demeurant 54 rue de Lisleferme 33000 BORDEAUX

22EJ12076

GROUPE RH PARTNERS SA au capital de 74 870 € Siège social : 16 Avenue Pythagore Immeuble Pelus Plaza 33700 Mérignac 417 494 168 RCS de Bordeaux L'AGO du 13.04.2022 a pris acte de la fin des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement CIRON ET ASSOCIES et SECAR sans remplacement. Le Conseil d'Administration du 13.04.2022 a nommé Fabrice MICHEL demeurant 1 entre 2 Villes - 57070 VANY en qualité Président du Conseil d'Administration en remplacement de Jean-Marc OLUSKI démmissionnaire à cette même date Modification du RCS de Bordeaux.

22EJ12091

OPENFLYERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 42.000 €
Siège : 281 Avenue de la Libération 33110 LE BOUSCAT
507522720 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 02/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 4 Rue DE CORN 33290 BLANQUEFORT. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ12108

SARL VIVA

Société à responsabilité limitée au capital de 51 070,42 euros Siège social : 8, allée des Genêts 33510 ANDERNOS LES BAINS 393 910 401 RCS BORDEAUX

Par AGO du 3 mai 2022, Madame Ludivine KOLATEK demeurant 3 Rue René LACOSTE à ANDERNOS LES BAINS (33510), a été nommée gérante à compter du 1er juin 2022, pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Chantal BEZOS, démissionnaire.

Mention sera faite RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

le représentant légal.

22EJ12100

36-38 rue de Belfort
33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.56.99.52.50
cabinetlexia@cabinetlexia.com

TRANSPORTS AFB

Société par actions simplifiée Au capital de 100.200 euros Siège social : 17, chemin de Heurot 33770 SALLES RCS BORDEAUX 837 714 799

Aux termes d'une décision des associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 avril 2022, il a été pris acte de la démission à effet du 21 octobre 2021, de Monsieur Georges BARRIENTOS, demeurant 9, rue des Primevères – 33700 MERIGNAC, de ses fonctions de Directeur Général.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis

22EJ12101

SCIENTIA NATURA DISTRIBUTION, SARL au capital de 10000€. Siège: 13 rue Chauchien 21590 SANTENAY 528 018 617 RCS DIJON L'AGE 02/05/2022 a transféré le siège au 7 allée de Chartres 33000 BORDEAUX, à compter du 10/05/2022 Gérant: Sebastien BIDAULT, 14 petite rue 21590 SANTENAY Radiation au RCS DIJON et ré-immatriculation au RCS BORDEAUX

22EJ12110

2TRM SAS à associé unique au capital de 1.000 €, Siège social : 5 Allée de Tourny (33000) Bordeaux 845 214 972 RCS BORDEAUX L'AGE du 06 Février 2022 a décidé de transférer le siège social au 6 Thornes Office Park Monkton Road, WAKEFIELD WF27AN (Grande Bretagne) à compter du 10 Février 2022 et que par conséquent celle-ci renonce à la nationalité Française et va acquérir la nationalité Britannique.

22EJ12114

LEMON CONSULTING

SARL au capital de 1 000 € Siège social : 33110 LE BOUSCAT 12 avenue Léo Lagrange 791 459 555 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique le 02/05/2022, il a été décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter la nouvelle forme des statuts. La dénomination, l'objet, la durée et le siège social de la société n'ont pas été modifiés

Il a été décidé de nommer en qualité de président M. Fabrice DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR demeurant 12 avenue Léo Lagrange – 33110 Le Bouscat.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

22EJ12117

SARL FRIENDSHIP & WINES

Société à responsabilité limitée au capital de 12.000 € Siège social : La Trinquine, route de Langon, 33540 Sauveterre de Guyenne 838 078 830 RCS Bordeaux

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par délibération en date du 05.05.2022, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 8.000 € par création de 80 parts nouvelles.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 20.000 €.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ12146

MAISON DE SANTE D'ETAULIERS

Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires au capital de 3445 euros Siège social : Lieu dit Guimberteau 33820 ETAULIERS 852 457 134 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2021, il résulte que :

- Le capital social a fait l'objet d'une réduction de capital, par rachat de parts sociales, de 425 euros, pour être porté de 3445 euros à 3020 euros, par annulation des parts sociales souscrites. L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention

Capital : 3445 euros

Nouvelle mention

Capital : 3020 euros

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis,

22EJ12140

SCI DE BROCELIANDE

Société Civile Immobilière au capital de 1 000,00 € Siège social : 16 avenue de la 5ème République 33460 MARGAUX-CANTENAC 824 232 243 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 9/03/2022, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 9/03/2022, de MARGAUX-CANTENAC (Gironde), 16 avenue de la 5ème République à MARGAUX CANTENAC (Gironde) 7 route de Lagunegrand. En conséquence, l'article quatrième des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le représentant légal.

22EJ12144

RJ CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée au capital de 42 000 euros Siège social : 3 rue du Golf Parc Innolin 33700 MÉRIGNAC 752 687 178 BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 6 mai 2022, Monsieur Francisco FIGUEIREDO LEMOS, demeurant Résidence Sourire D'automnes, 21 rue Gabriel Moussa à EYSINES (33320), a été désigné Gérant à cette date en remplacement de Monsieur Jonathan FIGUEIREDO LEMOS demeurant 13 chemin du Petit Bois à SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (33160) et ce, pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

22EJ12185

BLENDS FRANCE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 780.000 € Siège : 14 Cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX 792877748 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'associé unique du 31/12/2021, il a été décidé de:

- nommer Président M. UDRY Carlos martin avenue italia 5043 benavidez BUENOS AIRES ARGENTINE en remplacement de M. MERELLO LARDIES José Luis démissionnaire.

- prendre acte du départ du Directeur général M. ALMAGRO GERMA Enrique démissionnaire.

- prendre acte du départ du Directeur général M. RIGHINI Paolo démissionnaire.

- prendre acte du départ du Directeur général ROSSI BEGUY Ricardo démissionnaire.

- nommer Directeur général M. CHRISTELLO Lucas jose ellavri 896 apt 501 MONTEVIDEO URUGUAY.

Mention au RCS de BORDEAUX

22EJ12173

E.2C.F

SARL au capital de 5.000 euros siège social : Immeuble Pont d'Aquitaine - 14 Rue Cantelaudette 33310 LORMONT RCS BORDEAUX 901 610 733

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associé unique en date du 26 avril 2022 il a été décidé de transférer le siège social au 3, Chemin de Cornier 33270 FLOIRAC à compter du 1er mai 2022.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

22EJ12157

BACCHUS BORDEAUX

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 16.910.000 € Siège : 14 Cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX 792209116 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'associé unique du 31/12/2021, il a été décidé de:

- nommer Président M. UDRY Carlos martin avenue italia 5043 benavidez BUENOS AIRES ARGENTINE en remplacement de M. MERELLO LARDIES José Luis démissionnaire.

- prendre acte du départ du Directeur général ALMAGRO GERMA Enrique démissionnaire.

- prendre acte du départ du Directeur général M. RIGHINI Paolo démissionnaire.

- prendre acte du départ du Directeur général ROSSI BEGUY Ricardo démissionnaire.

- nommer Directeur général M. CHRISTELLO Lucas jose ellavri 896 apt 501 MONTEVIDEO URUGUAY.

Mention au RCS de BORDEAUX

22EJ12170

SARL CC-DB
70 rue Croix de Seguey
33 000 Bordeaux

MO.DEL

Société par actions simplifiée au capital de 301 456 euros Siège social : 1 Lieu-dit Dabis, 33430 BAZAS 822 153 508 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 29/03/2022, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 98.456,00 euros par émission de 98.456 actions nouvelles de numéraire, et porté de 203 000,00 euros à 301 456,00 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis

22EJ12178

SCOP CANA ELEC SA
Capital Variable de 310 400 €
Rue Blaise Pascal, ZA Bétailhe,
33370 Artigues Près Bordeaux
382 161 164 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'AGO du 26/03/2022 a renouvelé le mandat des administrateurs en fonction à l'exception de celui de Mr Yoann DISPLAN qui n'était pas candidat à sa réélection.

L'AGO du 26/03/2022 a nommé, en qualité de nouveaux administrateurs :

- Monsieur Fabien CHOURRIER, demeurant 8 Rue du Cabestan, 33350 Sainte Terre ;

- Monsieur Jonathan DUBOSCQ, demeurant 26 Rue Serge Dejean, Résidence du Grand Darnal, Bat E, Porte 50, 33520 Bruges ;

- Monsieur Maxime QUESADA-RIZO, demeurant 47 Quai Chaigneau-Bichon, Appt 103, 33310 Lormont.

L'AGO du 26/03/2022 a décidé de nommer la SARL 3G AUDIT, représentée par Mr Victor-Louis CANO, comme Commissaire aux comptes titulaire.

L'AGO du 26/03/2022 a également décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant, le Commissaire aux comptes titulaire étant une personne morale pluri-associés.

Pour avis,
22EJ12175

DUPAIN CHANONIER
29 BIS Avenue Jean Macé
33700 MERIGNAC
Tél : 05 5 56 34 95 93

TRANSPORTS SANITAIRES PIVOT 33
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 Rue du Professeur pierre Dangeard
Espace Master Club
33000 BORDEAUX

443 771 951 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associée unique en date du 10/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social à EYSINES (33320), 32 Avenue René Antoune à compter du 10/05/2022.

L'article 5 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis.

22EJ12181

BOSCOM

SAS au capital de 7 622,45€

58 AV DE LA CHAPELLE FORESTIERE, 33115 PYLA SUR MER

399 224 344 RCS Bordeaux

L'AGO a décidé, le 25/4/2022, d'élargir l'objet social de la société à : Marchand de biens immobiliers (achat, rénovation, division, revente, location)

Mention au RCS de Bordeaux
22EJ12214

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 2 mai 2022, l'associé unique de la Société **DM GRECHI**, Entreprise unipersonnelle responsabilité limitée au capital de 800.000 euros dont le siège social se situe 7 Les Champs de Targon ZA de la Fombonne 33760 TARGON 519 107 536 RCS BORDEAUX, a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à associé unique à compter du 2 mai 2022. Cette transformation entraîne la modification des mentions suivantes :FormeAncienne mention : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité LimitéeNouvelle mention : Société par action simplifiée à Associé uniqueADMINISTRATION• Ancienne mention Gérant Monsieur Dominique GRECHI, 7 Les Champs de Targon ZA de Fombonne 33760 TARGON• Nouvelle mention Président Monsieur Dominique GRECHI 7 Les Champs de Targon ZA de Fombonne 33760 TARGONMention sera faite au RCS de BORDEAUXPour avis,Le Président.
22EJ12182

SARL EVIDENCE
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1000 €
32 Place PEY BERLAND
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 791 986 797

Par décision de la gérance en date du 1er février2022, il a été décidé que le siège social et l'activité de la société seraient transférés à compter du 1er février 2022 du 32 Place Pey Berland – 33000 BORDEAUX au 132 Cours d'Alsace et Lorraine - 33000 BORDEAUX. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence et mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour Avis
22EJ12129

SCI CAMILA
Société civile immobilier
Siège :
1 chemin Batié
33640 PORTETS
Capital : 1.800,00 €
RCS BORDEAUX : 901 606 178

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 avril 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 1 chemin Batié, 33640 PORTETS au identifée au 437 route d'Illats, 33720 LANDIRAS, à compter de ce même jour et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Pour avis

22EJ12188

BDX-TRANSPORT
Société À Responsabilité Limitée au capital de 2 700 €
Siège social :
7 rue Théodore Blanc
33520 BRUGES (GIRONDE)
900 968 132 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'associé unique du 30 avril 2022 :

Le siège social a été transféré, à compter du 2/05/2022, de 7 rue Théodore Blanc, BRUGES (Gironde) au 3 rue du Golf – Parc Innolin – CS 60073, MERIGNAC (GIRONDE).

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance
22EJ12204

FEAUGAS
SC au capital de 120 000 €
Siège social : 36 allée Tourny
33000 BORDEAUX
507 545 069 RCS BORDEAUX

L'AGE du 31/12/21 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 120 000 € à 119 940 € par rachat et annulation d'une part sociale. Ancienne mention : le capital est fixé à 120 000 €. Nouvelle mention : Le capital est fixé à 119 940 €. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis. La Gérance.
22EJ12198

Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

SCM EPINETTE ORTHOPEDIE DENTO-FACIALE
Société Civile de Moyens au capital de 457,35 Euros
Siège social : 4 place de l'Epinette – 33500 Libourne
RCS Libourne 393.321.351

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 22 février 2022, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérante Mme Marion Le Bastard, demeurant 31 rue Saint James 33000 Bordeaux, en remplacement de M. Yann Rouxel, démissionnaire au 31 mars 2022. Mention sera faite au RCS de Libourne. Pour avis.
22EJ12206

AGENCE COULEUR
Société à responsabilité limitée
Au capital de 200 euros
Siège social : 27 rue Naujac
33000 BORDEAUX
512 619 503 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 09/05/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 200 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Mme Claude DE BOYSSON, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Mme Claude DE BOYSSON, demeurant au 27 rue Naujac 33000 BORDEAUX. Pour avis, Le Président.
22EJ12237

Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon – Langon – Mérignac – Portets.
www.a3caudit.com

MINDSTARS
SAS au capital de 1 000€
Siège social : 18 chemin de Tioulet, 33670 SADIRAC
891 846 891 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 20/04/2022, l'AG Mixte des associés de la SAS MINDSTARS a pris les décisions suivantes :

- transfert du siège social du 18 chemin de Tioulet 33670 SADIRAC au 17 rue de Paloumey 33290 LUDON MEDOC à compter de ce jour et modification en conséquence l'article 4 des statuts ;

- nomination de M. Steeve DELAUNAY, demeurant 17 rue de Paloumey 33290 LUDON MEDOC en qualité de Président en remplacement de Monsieur Thomas GOSSET, démissionnaire. L'article 36 des statuts nommant le premier président de la société a été supprimé purement et simplement.

Mention au RCS de BORDEAUX.
22EJ12231

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud,
33000 BORDEAUX

PHARMACIE BONNEFOND Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros porté à 430 000 euros Siège social : 20 Place Robert Darniche, 33580 MONSEGUR 523 136 026 RCS BORDEAUX Par décision 02/05/2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 420 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 €) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre cent trente mille euros (430 000 €) Pour avis, la Gérance
22EJ12257

RIVE MONREGNA
Société civile immobilière au capital de 1.000 €
Siège : 23 RUE DU BRAVE RONDEAU 17000 LA ROCHELLE
500241468 RCS de LA ROCHELLE

Par décision de l'AGE du 09/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 47 HUGUERIE BAT B APPART 222 33000 BORDEAUX.

Gérant: M. CHARPENTIER Alexandre 47 RUE HUGUERIE APPART 222 BAT B 33000 BORDEAUX

Radiation au RCS de LA ROCHELLE et ré-immatriculation au RCS de BORDEAUX.
22EJ12254

EN VOITURE GERMAINE

Société par actions simplifiée
au capital de 64.740 €
Siège : 16 Rue Fédérico Fellini
93210 LA PLAINE ST DENIS
834609729 RCS de BOBIGNY

Par décision de l'AGE du 29/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 5 Allée de Tourny 33000 BORDEAUX.

Président: M. NAEGELS-ADEMIAN Thomas-David 16 rue Federico Fellini 93210 LA PLAINE ST DENIS

Radiation au RCS de BOBIGNY et réimmatriculation au RCS de BORDEAUX.
22EJ12243

KALIBRI CONSEILS

SAS au capital de 1000€
Siège social : 3 rue des Thuyas,
33600 PESSAC
907 732 572 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une décision en date du 31.03.2022, la Présidente a pris acte de la démission de Madame Estelle SAYEG de son mandat de directrice générale et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention au RCS de Bordeaux.

Pour avis
22EJ12265

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« LA BOUTIQUE DU PATRIMOINE »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000,00 Euros
Siège social : 315, Cours de la Somme
33800 BORDEAUX

R.C.S. : BORDEAUX 825 015 175

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 avril 2022, il a été pris acte que suite à une erreur matérielle intervenue suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 février 2022, l'Assemblée Générale, décide, à compter du 1er janvier 2022, de modifier l'objet social de la société, ainsi qu'il suit : « La société a pour objet, en France comme à l'étranger : Transaction sur immeubles et fonds de commerce, conseil pour la gestion et les affaires, conseil en gestion de patrimoine ».

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ12277

ALSTANIVA

SCI au capital de 762,25 €
Siège social : 4 BIS ALLEE ANDRE REBSOMEN
33120 ARCACHON
345 286 991 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 05/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au **98 BD DE L'ATLANTIQUE- PYLA SUR MER 33115 LA TESTE DE BUCH** à compter du 05/05/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ12271

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE YVETTE SCI au capital de 153€ Siège social : 285 rue Vaugirard, 75015 PARIS 394 643 902 RCS de PARIS Le 26/04/2022, l'associé unique a décidé de : - transférer le siège social au : 181 rue Fondaudège, Résidence Matignon, appart. 17, 33000 BORDEAUX, à compter du 26/04/2022. - nommer Gérant M. Olivier DUPUY, 29-181 rue Fondaudège, Résidence Matignon,33000 BORDEAUX, en remplacement de M. Yvette Suzanne LORME. Radiation au RCS de PARIS et réimmatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ12281

FIDAL
19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

DUCRU BEAUCAILLOU SA

MANDAT CAC SUPPLÉANT

Suite à l'AGO du 14.04.2022, les associés de la société DUCRU BEAUCAILLOU SA, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1.568.640 Euros, Lieudit Beaucaillou - 33250 SAINT JULIEN BEYCHEVELLE, 781 993 266 RCS BORDEAUX, ont décidé de ne pas renouveler la société SALUSTRO REYDEL, commissaires aux comptes suppléant et de ne pas procéder à son remplacement.
22EJ12283

HUBBUB ART

SAS au capital de 15 000 euros
Siège social : 37 rue Bouffard,
33000 BORDEAUX
882.996.994 RCS BORDEAUX

Le 27 avril 2022, la collectivité des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Présidente
22EJ12135

ERECApluriel
Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LÈGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

ANDERNOS AUTOVISION

SARL transformée en SAS
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 rue Panhard et Levassor 33510 ANDERNOS LES BAINS
800 959 322 RCS BORDEAUX

Le 23 mars 2022, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du 31 mars 2022 à 23h59, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

M. José BEAS, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

PRESIDENT : M. José BEAS demeurant Lotissement Le Pas des Moliettes - 18 avenue Serge Gainsbourg 33510 ANDERNOS LES BAINS

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Mme Coralie BEAS demeurant 364 rue Chantegrive 33127 SAINT JEAN D'ILLAC.

Pour avis
22EJ12303

INFINITYA

Société civile immobilière à capital variable au capital de 2.000 €
Siège : 72 Route de l'Océan
33480 STE HELENE
833102395 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 13/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 2 Lieu-dit Lapierre 33430 CUDOS. Mention au RCS de BORDEAUX.
22EJ12310

LA P'TITE LAITERIE

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 Rue Marcel PAGNOL à BORDEAUX (33300)
912 238 920 RCS Bordeaux

Par AGE du 02/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 2 mai 2022 au 26 Cours BALGUERIE STUTTENBERG 33 300 BORDEAUX.

Mention faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

La gérance
22EJ12453

LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par décisions du 21.03.2022, l'associé unique de la Société **PIERRE ALAIN ROBINET** - SARL - capital : 1.000 € - siège: BOURG SUR GIRONDE (33710) 9 Place de la Libération - RCS Libourne 821 970 886 a décidé :

- de modifier l'objet social de la Société et par conséquent l'article 2 des statuts comme suit : La location, en meublé ou vide, de courte ou longue durée, de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; L'achat ou la vente de tous biens immeubles en vue de permettre la réalisation des locations ci-dessus ; L'achat et la vente de tous biens mobiliers, meubles meublants, et de tous équipements destinés tant pour un usage privé que pour l'exercice d'une activité libérale, industrielle ou commerciale ; La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet, notamment par voie de créations de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscriptions ou d'achats de titre ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou de société en participation ou autrement; Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
- de transférer le siège social à l'adresse suivante : 42 Route des châteaux – 33710 TAURIAC.
- de transformer la Société en SAS à compter du 21.03.2022,
- de nommer en qualité de Président M. Pierre-Alain ROBINET, né le 10.08.1981 à Evreux (27), de nationalité française, demeurant au 42 Route des châteaux – 33710 TAURIAC.

Chaque action donne accès aux assemblées générales avec droit de vote unitaire.

Les cessions d'actions sont libres entre associés et toutes les autres sont soumises à l'agrément du Président.
22EJ12304

WELOVERAW, SASU au capital de 500 €, Siège social : 7 Rue de l'Yser 33123 Le Verdon-sur-Mer, 843 580 515 RCS Bordeaux. D'une décision de l'associé unique du 30/10/2021, il résulte que l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention au RCS de Bordeaux.
22EJ12334

FIDAL
19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la société **FAMILLE P & J ALLARD** – SAS au capital de 1.500.000 € ayant son siège social Rue Cervantès 33700 Mérignac – 479 483 646 RCS BORDEAUX, donne avis de ce que le 6/05/2022, l'objet social a été étendu à l'activité de restauration et de traiteur.
22EJ12365

LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par AGE du 22.03.2022, les associés de la Société **MICSYL** – SAS – Capital : 124.200€ – Siège social : GRADIGNAN (33170) 34 Bis Avenue Favard – DUREE : 99 ans – R.C.S. Bordeaux 440 024 131 ont décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 197.800 € par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles, pour passer de la somme de 124.200 € à la somme de 322.000 € par création de 860 actions de 230 € chacune, assorties d'une prime d'émission de 177 € par action,

- de modifier en conséquent les articles 6 et 7 des statuts,

- de nommer, en qualité de Président pour une durée illimitée, Mme Jessica LEBLANC, née le08.04.1990 à BEGLES (33), de nationalité française, demeurant à EYSINES (33320) – 15 Rue des Frères Lumières – Domaine de Cantinolle, à compter de ce même jour,

- de nommer, en qualité de Directeur général pour une durée illimitée, M. Michel LEBLANC, né le02.08.1943 à TALENCE (33), de nationalité française, demeurant à GRADIGNAN (33170) – 34 Bis Avenue Favard à compter de ce même jour,

22EJ12313

SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

FREELANCE ETUDES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social :
23 Quai de Paludate
Immeuble Le Manager
2ème étage
33800 BORDEAUX
420 752 958 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 22 AVRIL 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social au 71, rue Carle Vernet 33800 BORDEAUX à compter du 22 avril 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
22EJ12353

PAINTING GUYS

Société par actions simplifiée à capital variable au capital de 1.000 €
Siège : 6 Rue Bergeret 33000 BORDEAUX
823910195 RCS de BORDEAUX

Par décision du président du 09/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 12 Bis Rue Paul Mamert 33800 BORDEAUX. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ12299

AHBL
AVOCATS

ROLLIN TP

Société à Responsabilité Limitée à Associée Unique
Au capital de 25 000,00 Euros
Siège social : 2, Route des Fermes 33610 CESTAS
488 229 188 R.C.S BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 23 mars 2022, l'associée unique statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ12374

BAYERN BORDEAUX BASSIN by autosphere SASU au capital de 716 000,00 euros Siège social : Parc d'Activités Marron-Ouest Rue Jacques Prevert - 33700 MERIGNAC RCS BORDEAUX 324 165 117 Suivant DAU du 10/02/2022, et à compter de ce jour, il a été décidé de : - Changer l'objet social sans changement d'activité ainsi qu'il suit : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger : L'achat, et l'exploitation de fonds de commerce de garage automobile, L'achat, la vente, la réparation, l'échange, de tous véhicules automobiles de sport, tourisme ou utilitaire, neufs et d'occasion, la prise en dépôt, la commission ou représentation de ces véhicules, ainsi que des motocycles, La location de véhicules sans chauffeur, à long terme et à court terme, sous toutes ses formes, avec ou sans promesse de vente, directement, à la commission, L'achat, la vente, la réparation, l'échange de pièces détachées, de rechange et de tous accessoires de toutes natures neufs ou d'occasion, destinés auxdits véhicules, et également les pneumatiques, lubrifiants et carburants nécessaires à cette exploitation, sans que cette énumération soit limitative, La commercialisation de tous produits accessoires ou connexes liés au commerce ci-dessus, en ce compris le financement, les produits de financement et d'assurances, Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, prise à bail de locaux, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets ci-dessus, ou tous autres objets similaires ou connexes, le tout sous toutes ses formes et tant pour son compte que le compte de tiers. - Procéder au changement d'adressage de la société par suite de décision communale. L'adressage de la société devient donc 59 Parc d'Activités Marron Ouest - Rue Jacques Prevert - 33700 MERIGNAC en lieu et place de l'adressage actuel à savoir, Parc d'Activités Marron Ouest - Rue Jacques Prevert - 33700 MERIGNAC Modifications au RCS de BORDEAUX.

22EJ12388

SEB ET NATH

Société civile
au capital de 811 600 €
Siège social :
1, Rue Odilon Redon
Résidence LAHIRE
Bât C- Apt 57
33400 TALENCE
878 879 618 RCS BORDEAUX

L'AGE du 02/05/22 a décidé de transférer le siège social au 6 rue des Chapelles, 94350 VILLIERS SUR MARNE, à compter de ce jour et de modifier l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Pour avis. La Gérance

22EJ12389

ESPINA ALAIN

Société À Responsabilité Limitée au capital de 76 500,00 €
Siège social : 11 passage Sarget 33000 BORDEAUX
491 300 711 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal du 1er mars 2022, il résulte que l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.

Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après : FORME : société par actions simplifiée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Agrément de toutes les cessions d'actions en cas de pluralité d'associés. NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION : Président : Monsieur Alain ESPINA, demeurant à BORDEAUX (Gironde), 8 rue de l'Ile. Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le représentant légal.

22EJ12395

CUBIKUS, SASU au capital de 1000€, 31 Rue de Lacanau 33000 Bordeaux, 878 260 421 RCS Bordeaux. D'une Décision de l'Associé Unique du 01/02/2022, le siège social a été transféré au 6 rue du Commandant Marchand 33000 Bordeaux à compter du 01/02/2022. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.

22EJ12405

GANNEL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 455 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33200 - BORDEAUX
820 631 273 RCS Bordeaux

TRANSFORMATION / TRANSFERT DE SIÈGE/ MODIFICATION OBJET

Aux termes de l'AGE du 08/04/2022, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, de transférer le siège social du 455 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Bordeaux, 33200 au 12 Rue Verte à Bordeaux, 33200 et de modifier l'objet social pour devenir Construction, propriété, gestion, conservation et exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou parties d'immeubles, vente desdits biens ; Toutes opérations de marchand de biens ; Lotisseur ; Promotion immobilière; Prise de participation dans toutes sociétés supports de programmes immobiliers ; L'exercice en qualité d'intermédiaire de toutes opérations portant sur l'achat, la vente, la recherche, l'échange, la location ou la sous-location, en nu ou en meublés, d'immeubles bâtis ou non bâtis, de fonds de commerce et plus généralement toute activité se rapportant à la profession d'agence immobilière, la gestion immobilière.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mentions complémentaires : Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées. Chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; Agrément : Les cessions d'actions ne peuvent cédées qu'avec l'agrément des associés. Préemption : Chaque associé dispose d'un droit de préemption

RCS Bordeaux, Pour avis
22EJ12425

CERFRANCE
GIRONDE
5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

EARL VIGNAUD PEROGENDRE

Société civile au capital de 24 635,76 €uros
Siège social : Pérogrendre
33710 SAINT TROJAN
RCS LIBOURNE 377 778 899

CHANGEMENT GÉRANCE

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 avril 2022, Monsieur Dominique VIGNAUD a démissionné de ses fonctions de gérant et ce, à compter du 31 décembre 2021. Monsieur Xavier VIGNAUD, demeurant au 1, Perogendre – 33710 SAINT TROJAN a été nommé gérant et ce, à compter du 1er janvier 2022.

Pour avis
22EJ12433

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LA ROSE DES VENTS

Société au capital de 4 575 €
20 rue Ferdinand Buisson
33110 Le Bouscat
RCS Bordeaux n° 306 040 304

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2022 a décidé :

- D'augmenter le capital social désormais porté à 13 420 €

Par création de 580 parts d'intérêts nouvelles.

- De proroger la durée de la Société jusqu'au 11 juillet 2069.

Pour avis
La Gérance

22EJ12449

Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

GADENNE

Société civile immobilière
au capital de 286 200 euros
Siège social : Musset
33570 MONTAGNE
442376711 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 02/04/2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a constaté la fin des fonctions de co-gérante de Madame Michelle GADENNE au 30 novembre 2021 du fait de son décès et a nommé en qualité de co-gérant, Monsieur Benoît GADENNE, demeurant 3 route des Grosliers 63140 CHATELGUYON, à compter du 02/04/2022.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

22EJ12463

TRACKLAB SAS au capital de 10.000 € Siège social : 61 rue du Château d'Eau 33000 Bordeaux 910 701 598 RCS BORDEAUX Suivant décisions du Président en date du 9 mai 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 9 rue des colonnes – 75002 Paris et ce à compter du 6 mai 2022. Mention au RCS de Bordeaux.

22EJ12454

EUROPOLE PHYSIO

Société civile en cours de transformation en SARL au capital de 4 000 euros
Siège social : 8 rue Georges Negrevergne, 33700 MERIGNAC
901.626.143 RCS BORDEAUX

Le 22 avril 2022, les associés ont unanimement décidé, à compter du même jour :

- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale « EUROPOLE PHYSIO »

- d'étendre l'objet social à l'activité de « location d'espaces de travail partagés de coworking assortie de prestations nécessaires au bon fonctionnement de l'activité des clients.»

- de la transformer en SARL sans création d'un être moral nouveau.

Le siège social de la société, sa durée demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 4000 euros, divisé en 4000 parts sociales d'un euro chacune.

Ont été nommés en qualité de gérants de la société sous forme de SARL :

Monsieur Mathieu FAIVRE, demeurant 17 allée de la forêt, 33600 PESSAC,

Madame Lisa SANTAMARIA épouse BESSIERE, demeurant 172 impasse des bleuets, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC,

Monsieur Boris MAGNAN, demeurant 25 avenue René Antoune, 33320 EYSINES,

Monsieur Beaudoin THIENPONT, demeurant 121 cours d'Alsace lorraine, 33000 BORDEAUX.

Il a été mis fin aux mandats de gérants de Monsieur Benoit BESSIERE, Monsieur Pierre DUCOMS, Monsieur Pierre BROUSSE BERGERON et Monsieur Mathieu ESCUDIE.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ12457

ARCOGEST
expertise comptable
artisanat . conseil . gestion

ENT. CHARLES

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 Chemin de Fon Faure 33133 GALGON
853 392 322 RCS LIBOURNE

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes des décisions de l'associée unique du 09/05/2022, il a été pris acte de la démission de Monsieur Nicolas LAVIGNE, cogérant, à compter de ce jour et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis,
22EJ12466

LMJG

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
Siège social :
40, Cours du Bourg
33360 Camblane et Meynac
514 880 137 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 Mars 2022 les associés ont pris acte de la démission de monsieur Jean GODEFROY de ses fonctions de co-gérant à compter du 1er mars 2022.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis,

22EJ12465

ETIC AVOCATS

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération de l''Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 avril 2022, de la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE BONZAI, au capital de 150 000 euros, siège social sis 10 rue Numa Ducros, 33190 LA REOLE, immatriculée sous le n° 343 574 521 RCS BORDEAUX, les associés ont décidé la réduction du capital social de 150 000 euros à 123 000 euros par rachat et annulation de 09 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital est fixé à 150 000 euros divisé en 50 parts sociales de 3 000 euros chacune.

Nouvelle mention :

Le capital est fixé à 123 000 euros divisé en 41 parts sociales de 3 000 euros chacune.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ12483

SEBASTIEN CHAUMET "CRUS & PRESTIGE"

SAS au capital de 60 000 €
Siège social :
10 PLACE CHARLES GRUET
33000 BORDEAUX
531 857 431 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'assemblée générale du 10/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 3 RUE PASTEUR 33200 BORDEAUX à compter du 01/06/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ12490

LOKIM HOLDING SASU au capital de 500€ Siège social : 108 Cours Saint-Louis, Appt 5, 33300 BORDEAUX 910 625 565 RCS de BORDEAUX Le 25/03/2022, l'associé unique a décidé de modifier le capital social de 500€ afin de porter ce dernier à 11.500€. Mention au RCS de BORDEAUX

22EJ12495

DEBOGREG

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 590.000 €
Siège : 2 Avenue Gustave Eiffel
33600 PESSAC
841060247 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGM du 13/04/2022, il a été décidé de:

- nommer Gérant M. PHRASAVATH Dominique 31 avenue du chateau d'eau 33700 MERIGNAC en remplacement de M. DAHMANI Azzouz démissionnaire.

Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ12484

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LINK

SARL au capital de 705 000 €
Siège social : 22 rue 8 mai 1945
33240 CADILLAC EN FRONSADAIS
808.352.728 RCS LIBOURNE

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 10/05/22, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'accompagnement dans l'exécution de prestations et de conseil dans le domaine du courtage des vins et alcools et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

22EJ12531

SEML ROUTE DES LASERS

Société Anonyme d'Economie Mixte Locale
Au capital de 15 529 300 euros
Siège social : Parc scientifique et technologique Laseris 1 Avenue du Médoc, Bâtiment Hégoa, 33114 LE BARP
RCS Bordeaux B 477 578 058

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 25 janvier 2022 et de l'acte de la Direction générale du 1er mars 2022, que la Société a procédé à une augmentation de son capital social, d'un montant nominal de 6 086 300 euros pour être porté de 15 529 300 euros à 21 615 600 euros, par l'émission de 60 863 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros chacune, libérées en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts est modifié comme suit :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de QUINZE MILLIONS CINQ CENT VINGT-NEUF MILLE TROIS CENTS EUROS (15 529 300 €). Il est divisé en 155 293 actions d'une seule catégorie de 100 euros chacune.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de VINGT ET UN MILLIONS SIX CENT QUINZE MILLE SIX CENTS EUROS (21 615 600 €). Il est divisé en 216 156 actions d'une seule catégorie de 100 euros chacune intégralement libérées.

Cette décision prend effet au 28 février 2022.

Vincent LAROQUE

Directeur général
22EJ12508

FIDAL
19, avenue du Président John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

SET IMMO

Société Civile au capital de 270.000 €uros
SIEGE SOCIAL : 45 Avenue des Marronniers
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 498 639 491

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE en date du 31/03/2022 de la société SET IMMO, les associés ont décidé :

- d'étendre l'objet social de la façon suivante : « - ET plus généralement la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil. »

- de transférer le siège social de la société de 45 avenue des Marronniers à Mérignac (33700) à 95 Avenue des EYQUEMS à Mérignac (33700).

- de proroger la durée de la société de 74 ans de sorte que la durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

En conséquence, de modifier les articles 2,4,5, 7 et 11 des statuts

Pour avis,
22EJ12511

« **SCI B DESSAUT ET JP SARTHOU** », SCI au capital de 1.524,49€, dont le siège est à GRADIGNAN (33170) Centre Commercial Saint Géry, 352 034 797 RCS de BORDEAUX. Aux termes d'une AGE du 9/3/2022 les associés ont décidé de transférer le siège social a BEAUTIRAN (33640), 1 rue de Calens à compter du 9/3/2022. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

22EJ12499

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

HACCI

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 67 Rue Victor Hugo, 33200 BORDEAUX
802 284 604 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 10/05/22, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'accompagnement dans l'exécution de prestations et de conseil dans le domaine du courtage des vins et alcools ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

22EJ12529

Par PV du 6/5/2022, l'AGE de la société **LES RENOVATEURS GIRONDINS DU BATIMENT** – RGB, ayant son siège social à 33100 Bordeaux, 47, rue Bouthier – RCS BORDEAUX 482 629 441, a décidé d'adjoindre les activités de la location de matériels, d'engins et de véhicules, à l'objet social. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

22EJ12498

PHOEBUS

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Château La Gaffelière, 33330 ST EMILION
752 370 064 RCS LIBOURNE

NON RENOUVELLEMENT CAC

Aux termes de l'Assemblée Générale Annuelle en date du 30 juin 2021, il résulte que les mandats de Monsieur Bernard DUCROS, Commissaire aux Comptes titulaire et de Monsieur Jean-Philippe SEGUIN, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'a pas été procédé à leur remplacement, la société n'étant plus tenue d'en désigner.

POUR AVIS

Le Président

22EJ12540

SCA CAVE LOUIS VALLON

Société Civile Coopérative à Capital variable
au capital de 86 610 euros
Siège social : 36 Ave de La Mairie
33350 – ST-PEY-DE-CASTETS
782 002 406 R.C.S Libourne

MODIFICATION D'ADMINISTRATEURS

Par décision de l'AGO du 25/02/2021, le mandat d'administrateur de Joelle BERNAGAUD née ROQUES est arrivé à son terme et non représentée.

Le conseil d'administration du 19/01/2022 a pris acte de la démission de Jean-Claude AUDUREAU et Diego FABRA-BIOSCA de leur mandat d'administrateur.

Par décision de l'AGO du 17/02/2022, le mandat d'administrateur de Jean-Vincent DUBOS est arrivé à son terme et non représenté

RCS Libourne, Pour avis

22EJ12541

AUTO PIECES ACCESSOIRES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 2.000 €
SIEGE SOCIAL : 60, CHEMIN DE BOIS MILLON 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
500 172 978 R.C.S. LIBOURNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2022 a décidé d'étendre l'objet social aux activités de négoce, location, courtage de tous véhicules neufs ou d'occasion : automobiles, motos, machines agricoles, bateaux, aéronefs, et généralement tous véhicules avec ou sans moteur.et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

22EJ12547

D&L LEGAL PARTNERS

12 place de la Bourse
33000 BORDEAUX
Tél : 05.57.10.05.50

TELESPHORE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 108 Avenue Aristide Briand – 33700 MERIGNAC
Transféré au : 1 Place Lainé – 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 890 010 507

Par décision en date du 22.04.2022, le Président a décidé de transférer le siège social de 108 Avenue Aristide Briand – 33700 MERIGNAC pour le fixer à 1 Place Lainé – 33000 BORDEAUX, à compter du 01.04.2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

22EJ12549

FUSIONS

SOLUTECH INNOVATIVE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 260 000 euros
Siège social :
3 Rue René Martrenchar
33150 - CENON
409 337 730 RCS Bordeaux

AVIS DE FUSION

Le traité de fusion établi le 01/04/2022 avec CONPAS INNOVATIVE, SAS au capital de 120 000 euros sis 3 Rue René Martrenchar ZA Jean Zay II, 33150 CENON, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 879 953 107, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC le 08/04/2022. En application des dispositions de l'article L236-11 du Code de Commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective de l'associée de la société absorbante.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 09/05/2022.

Les sociétés SOLUTECH INNOVATIVE et CONPAS INNOVATIVE étant détenue à 100 % par la même société mère AUXILIAIRE ECONOMIQUE, depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux, il n'a pas été procédé à une parité d'échange et une augmentation de capital et, CONPAS INNOVATIVE est dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/04/2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par CONPAS INNOVATIVE entre le 01/04/2022 et le 09/05/2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou la charge de SOLUTECH INNOVATIVE et considérées comme accomplies par SOLUTECH INNOVATIVE depuis le 01/04/2022.

Pour avis, Le représentant légal

22EJ11872

ABONNEZ-VOUS !

CORENSO HOLDINGS FRANCE SAS Société par Actions Simplifiée au capital de 1 € Siège social : Lieu-dit le Port de Saint Antoine (33660) Gours 807.871.751 RCS Libourne **CORENSO FRANCE** Société par Actions Simplifiée au capital de 2.954.000 € Siège social : Lieu-dit le Port de Saint Antoine (33660) Gours 778.116.186 RCS Libourne Suivant acte SSP signé en DocuSign en date à Libourne du 15/03/2022, les deux sociétés ci-dessus dénommées ont établi un projet de fusion au moyen de l'absorption de la société CORENSO HOLDINGS FRANCE SAS par la société CORENSO FRANCE. En conformité de cet acte, il est établi que la société CORENSO HOLDINGS FRANCE SAS a fait apport de la totalité de son actif évalué à 4.485.890 €, contre la prise en charge de l'intégralité de son passif évalué à 23.343 €, soit un apport net de 4.462.547 €. Pour rémunérer cet apport, la société CORENSO FRANCE a augmenté son capital social de 2.954.000 €, par émission de 14.770 actions nouvelles de 200 euros chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés de la société CORENSO HOLDINGS FRANCE SAS. La société a réalisé ensuite une réduction de capital de 2.954.000 euros par annulation de 14.770 de ses propres actions appartenant à la société CORENSO HOLDINGS FRANCE SAS reçues dans le cadre de l'apport-fusion. Le montant du capital de la société CORENSO FRANCE reste donc inchangé. La fusion a dégagé une prime de fusion de 1.508.547 €, ramenée à 235.114 € compte tenu de la réduction de capital. La fusion est devenue définitive le 2 mai 2022, ainsi qu'il résulte des procès-verbaux des décisions de l'associée unique des sociétés CORENSO HOLDINGS FRANCE SAS et CORENSO FRANCE. L'associée unique de la société CORENSO FRANCE a également décidé à cette même date de modifier la dénomination sociale de la société, laquelle devient COREX BOARD ATLANTIC. La société CORENSO HOLDINGS FRANCE SAS se trouve par conséquent dissoute par voie de fusion-absorption en date du 2 mai 2022. Le passif étant pris en charge par la société CORENSO FRANCE, il ne sera procédé à aucune opération de liquidation. Pour avis

22EJ12059

DISSOLUTIONS

CONPAS INNOVATIVE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 120 000 euros
Siège social :
3 Rue René Martrenchar
33150 CENON
879 953 107 RCS Bordeaux

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Le traité de fusion établi le 01/04/2022 avec SOLUTECH INNOVATIVE, SAS au capital de 260 000 euros sis 3 Rue René Martrenchar, 33150 CENON, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 409 337 730, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC le 08/04/2022.

En application des dispositions de l'article L236-11 du Code de Commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective de l'associée de la société absorbante.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 09/05/2022 avec effet rétroactif au 01/04/2022.

Les sociétés SOLUTECH INNOVATIVE et CONPAS INNOVATIVE étant détenue à 100 % par la même société mère AUXILIAIRE ECONOMIQUE, depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux, il n'a pas été procédé à une parité d'échange et une augmentation de capital et, CONPAS INNOVATIVE est dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis, le représentant légal

22EJ11873

Le 30 Avril 2022, l'Associé Unique a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société, entraînant la transmission universelle du patrimoine à celui-ci, savoir la société **Espace du Moulineau**, SCI au capital de 1500 euros dont le siège social est Rue du Moulineau 33320 EYSINES immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 429175227, conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'instruction fiscal 4 I-1-03 n° 118 du 07.07.03. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

22EJ11971

EL RINCON

SARL en liquidation
au capital de 3 000 Euros
Siège social :
7 rue Aristide Briand
33250 PAUILLAC
794 325 696 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 15.04.2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15.04.2022. Madame Maria Del Pilar GONZALEZ CASAL demeurant : 4 rue Jeanne Lejeune - Appartement 27 - 33520 BRUGES, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 4 rue Jeanne Lejeune - appartement 27 - 33520 BRUGES.

Pour avis.

22EJ12074

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI LEGO CORDELIERS

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 6 Allée des Foreurs
33400 TALENCE
Siège de liquidation : 6 Allée des foreurs
33400 TALENCE
414 809 814 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une délibération en date du 29/04/22, l'AGEX a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Béatrice FOURNIER, demeurant 6 Allée des Foreurs 33400 TALENCE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 6 Allée des foreurs 33400 TALENCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

22EJ12244

JURIDIAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
21 Ter Av. John Fitzgerald Kennedy
Bâtiment A 33700 MERIGNAC

—

ANTHONY SERVANT

SAS au capital de 1euro
Siège social : 7 Rue Bobillot
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 838 007 706

—

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décisions en date du 21 mars 2022, l'associé unique décidé la dissolution anticipée de la société ANTHONY SERVANT.

Monsieur Anthony SERVANT, associé unique, demeurant 7 Rue Bobillot à Bordeaux (33800), a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 7 Rue Bobillot à Bordeaux (33800), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ12301

PARIS TENUS

Société En Nom Collectif en liquidation
au capital de 3 340 euros
Siège social :
172 cours de l'Argonne
33000 BORDEAUX (Gironde)
799 136 379 RCS BORDEAUX

—

D'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/03/2022, il résulte que la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31/03/2022 suivie de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur : M. Eric MAZEAU, demeurant à BOULIAC (Gironde), 4 ter chemin des Collines, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur à BOULIAC (Gironde), 4 ter chemin des Collines. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le liquidateur.

22EJ12308

AVIS DE DISSOLUTION

Le 10 mai 2022, l'associé unique de GYL CONSULT, SASU au capital de 1.000 €, 9 rue de Condé, 33064 BORDEAUX CEDEX, 841 431 349 RCS BORDEAUX, a décidé la dissolution anticipée de la société et a nommé liquidateur Gilles BERTY. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

22EJ12438

PEQUEL

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
15 avenue du Général de Gaulle
33120 ARCACHON
900 914 565 R.C.S. BORDEAUX

—

AVIS DE PUBLICITE LEGALE -modification - dissolution D'un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 30 avril 2022, il résulte que : la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 30 avril 2022, suivi de sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur : Monsieur Horacio DURAN BARRIONUEVO, demeurant à ARCACHON (33120) 25 avenue Victoria, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur à ARCACHON (33120), 25 avenue Victoria. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur

22EJ12377

LES PALMIERS

Société civile immobilière de construction vente
au capital de 100 euros
Siège Social : 14, rue Mably
33000 - BORDEAUX
812 955 789 RCS Bordeaux

—

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGEX du 21/02/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur la société « Patrick Dumas Participations » (PDP), SARL au capital de 79 500 euros, dont le siège social est situé 14 rue Mably 33000 BORDEAUX, 394 733 836 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Patrick DUMAS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,

22EJ12423

ARTEM TRAVAUX

SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 39 D avenue de L'Hôtel de Ville
33450 St Sulpice et Cameyrac
892 952 508 RCS de Bordeaux

—

Le 09/05/2022, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M.SEGHROUCHNI Samir, 39 D avenue de L'Hôtel de Ville – 33450 St Sulpice et Cameyrac et fixé le siège de la liquidation au siège social.

Modification au RCS de Bordeaux.

22EJ12494

ERECApluriel
Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LÈGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

—

SCI LE MOUCK

Société civile en liquidation
Au capital de 121,97 euros
Siège social : Chez Mme et M. AMELINEAU
5 allée de la Crèche 33138 LANTON
Siège de liquidation : 51, rue Candillac 24100 BERGERAC
352 751 630 RCS BORDEAUX

—

L'AGE du 30 avril 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Mr Thierry BOIREAU, demeurant 51, rue Candillac 24100 BERGERAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 51, rue Candillac 24100 BERGERAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Dépôt au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ11939

HORTUS

SCI au capital de 500 €
Siège social : 92 avenue Pasteur
33185 LE HAILLAN
Siège de liquidation : 92 avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN
852 569 300 RCS BORDEAUX

—

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 03/05/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Charles JOUSSAUME demeurant 4 avenue Jules Verne Hall B, Appt 412 33700 Mérignac pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 92 avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de BORDEAUX.

22EJ11993

LA PIZZ' A FRED

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 73, route des Palues, 33450 ST LOUBES
Siège de liquidation : 73, route des Palues, 33450 ST LOUBES
850 695 321 RCS BORDEAUX

—

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Frédéric DUTOYAT, demeurant 73, route des Palues, 33450 ST LOUBES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 73, route des Palues, 33450 ST LOUBES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

22EJ11836

CBF ASSOCIES

ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
58 rue saint Genès - 33000 BORDEAUX

—

SARL ARTS ET FACADES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 €
Siège social : 60 chemin de la Procession, 33700 MERIGNAC
Immatriculée au registre du commerce de BORDEAUX (33) sous le numéro
SIREN 440 760 577

—

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 8 avril 2022, la dissolution de la société SARL ARTS ET FACADES a été prononcée et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Maître Serge CERA a été nommé Liquidateur Amiable de la SARL ARTS ET FACADES.

La correspondance, les actes et documents concernant cette liquidation doivent être adressés au Liquidateur Amiable au 58 rue Saint Genès à Bordeaux.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis,

Le Liquidateur

22EJ12075

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

MF GROUP
SARL au capital de 1.000€
Siège : 5 Rue Poquelin Molière, 33000 BORDEAUX
33115 LA TESTE DE BUCH
839 436 078 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par AGE du 31/03/2022, les associés ont décidé :

- La dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation volontaire ;- De nommer en tant que liquidateur M. Frédéric DEVISY, demeurant 21 avenue des Etoiles 33115 Pyla sur Mer avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci ;- De fixer le siège de la liquidation au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ12451

BANE
SARL au capital de 15 000 €
Siège social : 391 boulevard du Président Wilson
33110 LE BOUSCAT
422098137 RCS BORDEAUX

Le 11/05/2022, la société R.V.C.M, SARL au capital de 20 000 €, dont le siège social est 391 boulevard du Président Wilson 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 447853524 a, en sa qualité d'associée unique de la société BANE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société BANE au profit de la société R.V.C.M, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du TC de BORDEAUX. Ces oppositions doivent être présentées devant le TC de BORDEAUX.
22EJ12518

HAPPY LIFE
SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 8 ALLEE DE HAUTE GRAVE
33160 ST AUBIN DE MEDOC
830 633 350 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 25/04/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 25/04/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme Laetitia BOUIX demeurant 4 CH DE L ABREUVOIR, 33430 BERNOS BEAULAC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé C/ BOUIX, 4 CH DE L ABREUVOIR 33430 BERNOS BEAULAC adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ12446

ERECApluriel
Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LÈGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

SCI FAR
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 200 euros
Siège social : 18 Avenue de la Libération 33740 ARES
Siège de liquidation : 11 avenue de la Garenne 33138 LANTON
445 001 647 RCS BORDEAUX

L'AGE du 28 avril 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Frédérique ARNAUD, demeurant 11 avenue de la Garenne 33138 LANTON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11 avenue de la Garenne 33138 LANTON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Dépôt au RCS de Bordeaux.

Pour avis
22EJ12444

---

sageco
Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

SARL MAZIERE ET CIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Château Simard
33330 SAINT EMILION
318744869 RCS LIBOURNE

Par décision du 2 mai 2022, la société MAZIERE SA, Société anonyme au capital de 494 832 euros, dont le siège social est 3 Simard 33330 ST EMILION, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 408179273 RCS LIBOURNE a, en sa qualité d'associée unique de la société SARL MAZIERE ET CIE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SARL MAZIERE ET CIE au profit de la société MAZIERE SA, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de LIBOURNE

Pour avis

La Gérance
22EJ12543

CJ-SCOOT33
EURL en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : Entrepôt n° 10 lieu-dit Cantinole Sud rue Robert Mathieu 33520 BRUGES
Siège liquidation : Entrepôt n° 10 lieu-dit Cantinole Sud rue Robert Mathieu 33520 BRUGES
889 732 772 RCS BORDEAUX

Le 30/04/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Josua CASTROT demeurant 3A lieu-dit le Freyron 33720 CERONS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Entrepôt n° 10 lieu-dit Cantinole Sud rue Robert Mathieu 33520 BRUGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de BORDEAUX.
22EJ12145

LIQUIDATIONS

LIQUIDATION

MT IMMO

Société Civile Immobilière au capital de 100 €uros

Société en liquidation

Liquidateur : Antoine MOCHEZ

Siège de la liquidation : 3844 avenue de Bordeaux – 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

RCS DE BORDEAUX 843 426 156

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2022, il résulte que les associés, statuant au vu du rapport du Liquidateur ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Monsieur Antoine MOCHEZ, demeurant 3844 avenue de Bordeaux – 33127 SAINT JEAN D'ILLAC et l'ont déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX. Pour avis,
22EJ11576

LA NOUVELLE QUINCAILLERIE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 16 000,00 €
Siège social : 7, route de St Caprais, Le Bourg
33670 SADIRAC
RCS BORDEAUX
N° 528 542 707

Par décision de l'associée unique du 15/03/2022, il a été décidé: d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus à la liquidatrice, Madame Martine BALDOVINO épouse GANGLOFF demeurant à VAYRES (33870), 7, Camparian Nord, pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/03/2022. Radiation au RCS de BORDEAUX.
22EJ11856

A3C
Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon – Langon – Mérignac – Portets.
www.a3caudit.com

ENERSAFE FRANCE SAS
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 37 000 euros
Siège social et de liquidation : 2 ZAE Fontaine, 33210 FARGUES
453 029 563 RCS BORDEAUX

L'AGO réunie le 31/12/2021 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M.Christophe DARMAILLACQ, demeurant 4 VIDEAU EST 33210 PUJOLS SUR GIRON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
22EJ11570

GODARD 92 INVEST
Société Civile en liquidation
Au capital de 145.161 €
Siège social : 203, rue Naujac
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 534 116 736

Suivant décision collective des associés en date du 3 Mai 2022, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Madame Muriel LINXE, demeurant 203, Rue Naujac – 33000 BORDEAUX et déchargé cette dernière de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ11927

SCM ARANZUEQUE MOROT-AOUNI
Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 120,00 euros
Siège social : 16 Avenue Claude Bernard 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 321 548 729

L'AGO du 31/12/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et déchargé de son mandat, et enfin prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ12228

SBC EURL au capital de 1000 € Siège social : 4 Allée Émile Galle 33700 MÉRIGNAC RCS BORDEAUX 851677500 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 30/04/2022 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M Bernadet Sébastien demeurant 4 Allée Émile Galle 33700 MÉRIGNAC pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2022 . Radiation au RCS de BORDEAUX.

22EJ12063

SOCIETE CIVILE DE MOYENS PELLET MOULUCOU

SCM en liquidation au capital de 21 342,86 euros
Siège social et de liquidation : Le Bourg
33820 SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
348.942.418 RCS LIBOURNE

Le 31 décembre 2021, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 décembre 2021, déchargé Monsieur Gilles PELLET, demeurant 36 avenue du Pont de la Grâce, 33820 SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2021.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ12055

TCPP33

Société En Nom Collectif en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 303 avenue d'Ares
33200 BORDEAUX (Gironde)
813 218 138 RCS BORDEAUX

L'AGO du 31/03/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux. Pour avis, le liquidateur.

22EJ12280

AFSO MF INVEST

SARL en liquidation au capital de 1000€
siège social et siège de liquidation:21 avenue des Etoiles 33115 PYLA SUR MER
841145352 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'AGE du 31.03.2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation de la société à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux. Pour avis

22EJ12379

SCCV TRESSES DOMAINE DE SARPEAU

Société civile de construction vente en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 202 bis quai de Brazza
BORDEAUX 33100
821310661 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, et déchargé La Société P&P PROMOTION, ayant siège 202 bis quai de Brazza, BORDEAUX 33100, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ12491

CA D'E HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 €
Siège : 16 Avenue de Magudas
33700 MERIGNAC
847749397 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 31/12/2021, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. BOURDY ALEXIS 41 Avenue Auguste Ferret 33110 LE BOUSCAT, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 31/12/2021. Radiation au RCS de BORDEAUX.

22EJ12512

CABINET MIO
37 avenue de l'Europe - CS 80084
33350 St Magne de Castillon
05.57.56.05.70

VIGNOBLES DUBUC

Entreprise Agricole A Responsabilité Limitée
au capital de 18 700 €
Siège social : La Glaye 33330 SAINT PEY D'ARMENS
Siège de liquidation : 8 La Glaye 33330 SAINT PEY D'ARMENS
320 661 879 RCS LIBOURNE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 11 Avril 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bernard DUBUC de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 août 2021.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ12525

CHIC CUISINES ET BAINS

SARL en liquidation au capital de 7 700 euros
Siège social et siège de liquidation : Lieudit Le Pont
33190 ST HILAIRE DE LA NOAILLE
423.554.435 RCS BORDEAUX

Le 20 avril 2022 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 décembre 2021, déchargé Monsieur Nicolas LECOURT, demeurant Lieudit Le Pont 33190 SAINT-HILAIRE-DE-LA-NOAILLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis - Le Liquidateur
22EJ12459

SCI MERMOZ SCI en liquidation au capital de 40 000€ Siège social et de liquidation : 61, bis Avenue de Saint Médard - 33320 EYSINES 484 458 617 RCS BORDEAUX AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION L'AGO du 08/04/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Didier FOERSTNER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au RCS. Pour avis,

22EJ09952

Le 12/04/2022, l'associé unique de SARL en liquidation **PHARMACIE REYRAU**, capital 20 000 euros, Siège social et de liquidation 100, rue Chevalier 33000 BORDEAUX, 793 222 688 RCS BORDEAUX, a approuvé les comptes de liquidation, constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 12/04/2022 donné quitus de la gestion au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Les formalités de dépôt légal et de radiation de la société seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis le liquidateur.

22EJ10965

CONVOCATIONS

FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT GIRONDE

Organisation professionnelle représentative du secteur du Bâtiment, Siège : 1 bis avenue de Chavailles 33520 Bruges

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents de la FFB GIRONDE sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire

Jeudi 16 juin 2022 à 17h00

Au château de Roquetaillade 33210 MAZERES afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant : modification des statuts de la FFB Gironde.

L'assemblée générale extraordinaire a pour objet de voter les modifications statutaires et de décider de la dissolution de la Fédération. Elle peut être saisie de toute autre question à la demande du Conseil d'administration. Elle statue à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés. Les votes ont lieu à main levée à moins que le Président de l'Assemblée ou l'un des membres présents ou représentés ne demandent un scrutin à bulletin secret.

Le Président, Thierry LEBLANC
22EJ12396

SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Société de Caution Mutuelle à capital variable
RCS n° 348 539 750
SCM régie par la loi du 13 Mars 1917
Siège social :
10 QUAI DES QUEYRIES
33072 BORDEAUX CEDEX

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les sociétaires de la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire **lundi 23 mai 2022 à 10h30** au siège social 10 Quai des Queyries 33072 BORDEAUX, sur troisième convocation, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport financier

2. Lecture des rapports, général et spécial, du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et les conventions réglementées

3. Approbation des comptes de l'exercice 2021 et quitus aux administrateurs

4. Affectation des résultats

5. Approbation des conventions réglementées

6. Ratification de l'apurement des engagements échus à la date de la clôture de l'exercice et de la constitution de provisions pour créances douteuses

7. Remboursement des contributions au fonds de garantie collective et des parts sociales des sociétaires libérés de leur responsabilité

8. Fixation du plafond des engagements à contracter pour l'exercice 2022

9. Fixation des indemnités compensatrices

10. Renouvellements de mandats d'administrateurs

11. Ratification d'une nomination d'administrateur faite à titre provisoire

12. Nomination d'un administrateur

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Modification statutaire

2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

La Société adressera à chaque Sociétaire qui en fera la demande écrite, une formule de procuration.

Le Conseil d'administration.
22EJ08180

ECHOS JUDICIAIRES-GIRONDINS
POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE
TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

FONDS DE COMMERCES

Suivant acte reçu par Maître Sandrine PAGES, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 20, rue Ferrère, le 15 avril 2022, enregistré au SDE DE BORDEAUX, le 19 avril 2022, référence 3304P61 2022 N 01922, a été cédé un fonds de commerce :

Par :

La Société dénommée **WAHP**, Société à responsabilité limitée dont le siège est à BORDEAUX (33000), 40 Cours de la Marne, identifiée au SIREN sous le numéro 810833665 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Au profit de :

La Société dénommée **V&N CO**, Société à responsabilité limitée dont le siège est à BORDEAUX (33000), 53 rue Sanche de Pomiers, identifiée au SIREN sous le numéro 909892077 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de restauration rapide sur place et vente de plats à emporter sis à BORDEAUX (33800), 40 cours de la Marne, connu sous le nom commercial "Chez HIBOU".

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE EUROS (78.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE MILLE TROIS CENT SOIXANTE CINQ EUROS (60 365,00 EUR),

- au matériel pour DIX-SEPT MILLE SIX CENT TRENTE-CINQ EUROS (17 635,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22EJ11991

Aux termes d'un SSP en date des 13 et 14/04/2022 enregistré au SDE de BORDEAUX, le 25/04/2022, dossier 2022 00015945, Ref. 3304P61 2022 A 04409, la SAS « **FRANCE LOISIRS** » au capital de 6.186.400 **€** sise 31 rue du Val de Marne – 75013 PARIS, 702 019 902 RCS PARIS, représentée par la SELAFA MJA en la personne de Me Valérie LELOUP-THOMAS sise 102 rue du Fbg Saint Denis 75479 Paris, 440 672 509 RCS PARIS et par la SCP BTSG² en la personne de Me Stéphane GORRIAS sise 15 rue de l'Hôtel de Ville – 92200 Neuilly sur Seine, 434 122 511 RCS NANTERRE, agissant en leur qualité de Liquidateurs Judiciaires, **A CEDE A** la SARL « **IMAGE B.D.F** » au capital de 80.250 **€**, sise 10 rue de la Merci – 33000 BORDEAUX, 453 979 932 RCS BORDEAUX, un fonds de commerce de « Librairie, commerce de détail de livres, CD, DVD, jeux, photos, papeterie, produits liés au bien être, tous produits ou services relatifs aux loisirs» sis et exploité au 94 Cours d'Alsace Lorraine – 33000 BORDEAUX. La date d'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 07/03/2022, moyennant le prix principal de 105.000 **€**. La présente Cession intervenant dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire, il ne sera pas fait d'élection de domicile pour la réception des oppositions, les créanciers ayant déjà été invités à déclarer leurs créances entre les mains des liquidateurs judiciaires ès qualité dans le cadre de ladite procédure collective.
22EJ12184

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Emilie PIGHIN, Notaire à FLOIRAC, 1 Avenue Pasteur, le 23 septembre 2021, enregistré à BORDEAUX, le 30 septembre 2021 sous le numéro 2021N 4504, il a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Antonio **FERNANDEZ**, retraité, demeurant à LORMONT (33310) 14 avenue de Paris. Né à BAQUIJON, (ESPAGNE) le 20 juin 1951.Célibataire.

A La Société dénommée **MS 33,** Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 **€**, dont le siège est à FLOIRAC (33270), 87-89 rue Jules Guesde, identifiée au SIREN sous le numéro 853 679 868 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : **fonds de commerce de bar, brasserie, restaurant, location de chambres meublées sis à FLOIRAC (33270) 87/89 rue Jules GUESDE,** lui appartenant, connu sous le nom commercial SAFRAN, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 4.668,00.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (170.000,00 EUR),

- au matériel pour TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à la SELARL OFFICE NOTARIAL DE FLOIRAC sis à FLOIRAC (33270) 1 avenue pasteur où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.
22EJ12006

Suivant acte reçu par Me Mathias REY, notaire à LEGE CAP FERRET, le 21 avril 2022, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 26 avril 2022 Dossier 2022 00016253, référence 3304P61 2022 N 02034

Madame Christine RAYMOND, demeurant à LEGE CAP FERRET (33950), 124 route de Bordeaux, quartier de Piraillan.

Née à BORDEAUX (33000), le 10 octobre 1970.

Immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 417 947 835,

A cédé à:

A cédé à: La société dénommée "**SARL HOLIDAYS HOME**", SARL au capital de MILLE 1.000 **€**, siège social : BORDEAUX (33000), 167 rue Mondenard.

Immatriculée au RCS de Bordeaux et identifiée sous le numéro SIREN 893 818 062

Le fonds de commerce de restaurant traditionnel, bar, dégustation de fruits de mer, exploité à LEGE CAP FERRET (33950), 124 route de Bordeaux, connu sous le nom commercial LA PLEINE MER.

Moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100.000,00 **€**), s'appliquant, savoir:

- Aux éléments incorporels pour SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 **€**).

- Aux matériels, mobiliers, agencements pour QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00**€**).

Payé comptant.

Entrée en jouissance a été fixée le 21 avril 2022

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Frédéric DUCOURAU, notaire à GUJAN MESTRAS (33470), 24 Cours de la République.

Pour insertion - Me Mathias REY
22EJ12018

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 02/05/2022, enregistré au service des impôts de BORDEAUX le 5/05/2022, dossier 2022 00017065 réf 3304P61,

Monsieur Yamin KACHAOU, demeurant 12-14 rue de la Croix - 33550 PAILLET,

A CEDE A

Monsieur Jean-Daniel CAPMAJO, demeurant 45 rue Nungesser et Coli - 33810 AMBES,

Les éléments d'un fonds de commerce de confection et livraison de petits déjeuners, pauses café et de cocktails sis 30 bis rue Victor Schoelcher - 33140 VILLENAVE D'ORNON, moyennant le prix de 15.000 **€**, s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 11.000 **€**

- aux éléments corporels, pour la somme de 4.000 **€**

La prise de possession a été fixée au 02 mai 2022 et l'entrée en jouissance a été fixée au 26 mai 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, au siège social 30 bis rue Victor Schoelcher - 33140 VILLENAVE D'ORNON. Pour avis.
22EJ12235

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Eric RAYMONDIERE, Notaire associé membre de la Société à Responsabilité Limitée dénommée« SARL OFFICE NOTARIAL DU PYLA» titulaire d'offices notariaux dont le siège social est à LA TESTE DE BUCH (Gironde), 40 Boulevard de Pyla, le 22 avril 2022, enregistré à BORDEAUX, le 29 avril 2022,, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Jean-Louis OLIVIER, restaurateur, et Madame **Corinne Monique OULIE,** sans profession, demeurant ensemble à BOMMES (33210) 14 Les chons.

Monsieur est né à ROCHEFORT (17300), le 20 octobre 1957,

Madame est née à BORDEAUX (33000), le 10 mars 1960.

A:

La Société dénommée **LA PASSERELLE**, Société à responsabilité limitée dont le siège est à BOMMES (33210), lieu-dit Le Tachon Parcelle B 287, identifiée au SIREN sous le numéro 912211547 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : **fonds de commerce de restaurant de type guinguette et vente de boissons sis à BOMMES (33210) sur les bords du Ciron, connu sous le nom commercial LA GUINGUETTE O'Mé LOGO.**

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, à l'étude de Maître RAYMONDIERE, notaire à LA TESTE DE BUCH (33260) 40 boulevard du Pyla, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22EJ12190

SCP LAMAIGNERE-BRUN, notaires associés à SALLES (Gironde) 5 Rue du Château,

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me LAMAIGNERE, notaire à SALLES (Gironde), le 4 mai 2022 enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX le 6 mai 2022, référence 3304P61 2022 N 02242 ;

La Société « SARL ALEMEL », société à responsabilité limitée à associé unique dont le siège est à LE PORGE (33680), 10 lotissement Plein Soleil, identifiée au SIREN sous le numéro 432128890 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

A vendu à la Société « MANAJE », société par actions simplifiée à associé unique dont le siège est à LEGE-CAP-FERRET (33950), 20 rue Agosta, identifiée au SIREN sous le numéro 912150463 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Un fonds de commerce de bar, restaurant, glacier, sis à LEGE-CAP-FERRET (33950), Le Grand Crohot, connu sous le nom commercial "La Madrague".

Moyennant le prix de 220.000 **€**, s'appliquant aux éléments incorporels pour 187.000 **€**, et au matériel pour 33.000 **€**.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions seront reçues en l'office notarial de SALLES (Gironde), dans les délais légaux.

Pour avis

F.LAMAIGNERE
22EJ12477

AVIS DE CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 avril 2022 enregistré auprès du service départemental de l'enregistrement de Bordeaux le 6 mai 2022, sous les numéro de dossier 2022 00017444 et référence 3304P61 2022 A 04642, la société **BOUCHERIE CHARCUTERIE DES CAPUCINS**, société à responsabilité limitée au capital de 30.000 euros sis 10-12 Rue Clare – 33800 BORDEAUX, 409 878 089 RCS BORDEAUX a cédé à la société **SO VIA GO**, société par actions simplifiée au capital de 270.000 euros sis 5 Avenue Paul Langevin et angle Avenue Gutenberg – 33600 PESSAC, 343 750 030 RCS BORDEAUX, sa branche d'activité de vente de viandes de boucherie « gros » et « semi-gros » exploitée 10-12 Rue Clare – 33800 BORDEAUX, au prix de 11.501 euros.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du Cabinet LEXIA, société civile professionnelle d'avocats, sis 36-38 Rue de Belfort – 33000 BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président
22EJ12550

LOCATIONS GÉRANCES

ENKI CONCEPT SARL au capital de 10.000€ Siège social : 5 rue Clément Ader, 33380 MIOS 538 181 637 RCS de BORDEAUX Le 02/05/2022, le Gérant a décidé de transférer le siège social au : 7 Allées de Chartres, 33000 BORDEAUX. Modification au RCS de BORDEAUX
22EJ11838

Suivant acte SSP en date du 19/05/2020, il a été décidé de résilier la location-gérance du fonds de commerce de **RESTAURANT TRADITIONNEL**, sis et exploité 2 BIS ESPACE CHARLES DE GAULLE, 33660 SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE, consentie depuis le 19/05/2020 par M. BRUNO PATRICK RICHARD, 7 RUE GUSTAVE, 33660 SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE, au profit de M. SEBASTIEN MASSIAS, 102 IMPASSE DU PETIT CLOS, 33660 PORCHÈRES. La résiliation a pris effetà compter du 18/05/2022.

22EJ11825

Suivant acte SSP du 01/04/2022, la **SAS DARK KITCHEN,** au capital de 396.664,23 €, sise 19 Passage des Panoramas – 75002 PARIS, 838 121 291 RCS PARIS a donné en location gérance à la **SAS MOUNEYRA**, au capital de 1.000 €, sise 241 rue Mouneyra – 33000 BORDEAUX, 912 186 160 RCS BORDEAUX, un fonds de commerce de **« Fabrication et commercialisation de différents types de plats et produits alimentaires (hamburgers, poulet, tacos…) vendus sur internet via des plateformes en ligne et en click & collect ou vente à emporter », sis et exploité au 241 rue Mouneyra – 33000 BORDEAUX.** La présente location gérance a été consentie pour une durée commençant à courir le 06/04/2022 pour se terminer le 30/06/2023. Pour l'exécution des présentes, domicile est élu par chacune des parties en leur siège social respectif.

22EJ12061

Aux termes d'un acte en date du XX mai 2022 à Bordeaux **M Jacky MAUMONT** demeurant 18 rue du Maréchal Foch, 33200 Bordeaux a donné en location-gérance à **M. Maamar BENSADOUN** demeurant 77 rue Roger Cohé-33600 PESSAC, un fonds de commerce de Fonds de commerce de taxi par contrat de location gérance dénommé AUTORISATION DE STATIONNEMENT TAXU BORDEAUX 41 sis exploité au 77 rue Roger Cohé-33600 PESSAC (33) à compter du 1er juin 2022, renouvelable par tacite reconduction par période de 1 an.

22EJ12219

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud,
33000 BORDEAUX

—

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT MEDARD EN JALLES du 03/05/2022, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 04/05/2022, Dossier 2022 00017455 référence 3304P61 2022 A 04647,

La Société CHEESE NAN, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 28 Avenue Montaigne, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n° 824 341 028 a confié à

La Société TACOS FOREVER, société à responsabilité limitée au capital de 100 euros, dont le siège social est 28 Avenue Montaigne, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n° 912 266 426,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de restauration rapide situé 28 Avenue Montaigne, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES,

Pour une durée d'un an à compter du 03/05/2022 renouvelable ensuite par période d'un an par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le locataire-gérant et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au locataire-gérant, le loueur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis, le locataire-gérant.

22EJ12406

RÉGIMES MATRIMONIAUX

"**Monsieur Jean-Luc René COSVAS**, né à ANGERS (49000), le 10 avril 1976 et **Madame Hanitriniala RANDRIAMORA**, née à BORDEAUX (33000), le 05 septembre 1983, demeurant ensemble à STE TERRE (33350), 33 route de Lavagnac, mariés à la Mairie de VAYRES (33870), le 12 avril 2008, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens pure et simple.

L'acte a été reçu par Me Laurence MARTIGNE, notaire à GALGON, le 10 mai 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Laurence MARTIGNE, notaire à GALGON, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Laurence MARTIGNE"

22EJ12524

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Catherine LOURADOUR, Notaire titulaire de l'Office Notarial sis à PAU (64000), 15, avenue Gaston Lacoste, CRPCEN 64003, le 8 mai 2022, a été reçu l'acte d'aménagement de régime matrimonial.

PAR :

Monsieur Dominique Daniel Michel HERPE, Docteur en radiologie, et Madame Véronique Marie Elisabeth ARCAUTE, Docteur en pharmacie, demeurant ensemble à BORDEAUX (33200) 48 Bis avenue du Jeu de Paume.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 5 mai 1956,

Madame est née à PAU (64000) le 11 septembre 1957.

Mariés tous deux en secondes noces à la mairie de BORDEAUX (33000) le 14 octobre 2000 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Antoine MAGENDIE, notaire à BORDEAUX, le 4 octobre 2000.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Contenant adjonction au contrat de séparation de biens, d'une société d'acquêts comprenant activement et exclusivement un immeuble appartenant à Monsieur Dominique HERPE situé à LEGE-CAP-FERRET (33950) 4 Impasse des Cormorans Piraillan, cadastré section KG N°60 d'une contenance de 22 a 14 ca.

Avec en application des dispositions de l'article 1524 du Code civil, attribution du bien en cas de dissolution du présent régime par décès au survivant des époux.

Les oppositions des créanciers à cet acte d'aménagement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

22EJ12315

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître **Patrick BEYLOT**, Notaire de la Société Civile Professionnelle "Patrick BEYLOT, Frédéric BEYLOT ", titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à CREON (Gironde), 25 Place de la Prévôté, CRPCEN 33045, le 6 mai 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la **COMMUNAUTE UNIVERSELLE** entre : Mr François Jacques Marcel **VIDAL**, Retraité, et Mme Josette **DAUBIGEON**, Retraitée, demeurant ensemble à SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX (33880) 30 chemin de Carreyre.Mr est né à CAMARSAC (33750)le 6 mars 1940,Mme est née à MONTGUYON (17270)le 17 juillet 1941. Mariés à la mairie de SAINT-GENES-DE-CASTILLON (33350)le 9 février 1963 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.Mr est de nationalité Française.Mme est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

22EJ12289

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas YAIGRE notaire de « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES » sarl siège à BORDEAUX 14 rue de Grassi – CRPCEN 33026 le 4 mai 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre M. Dominique Manuel **GONZALEZ**, et Mme Véronique **LACROIX**, retraitée, dt ensemble à PESSAC (33600) 106 avenue de Beutre. Nés savoir, Mr à EL FERROL DEL CAUDILLO (ESPAGNE) le 17 août 1960, et Mme là BORDEAUX (33000) le 8 février 1957. Mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 16 juin 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour Insertion

Le Notaire

22EJ12022

AVIS

Notaire

MAITRE Daniel CHAMBARIERE,
NOTAIRE
ETUDE SCP CHAMBARIERE GRANDIN FIGEROU

—

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe, **Madame Claudine COUDROY**, née à BORDEAUX, le 13 juin 1931, demeurant à MERIGNAC (33700), résidence Club, batiment E5, 2 rue André Malraux, célibataire, décédée à BORDEAUX, le 13 février 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Daniel CHAMBARIERE, suivant procès-verbal en date du 09 mai 2022.Les oppositions sont à former en l'étude de Me Daniel CHAMBARIERE, notaire à BORDEAUX, notaire chargé du règlement de la succession.

22EJ12239

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 juillet 2010,

Madame Madeleine Marguerite FOUCHE, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 6 rue Jean Arthus.

Née à CHAMPAGNE-MOUTON (16350), le 12 juin 1925.

Veuve de Monsieur Pierre Alfred MERLET et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 13 février 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Lucie MACAUD, Notaire au sein de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 4 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier LASSERRE, notaire à BORDEAUX (33200) 23 avenue du Jeu de Paume, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ11846

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 mai 2022

Anne Lucile Marie DUMONT, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 6 cours de l'ArgonneNée à KEHL (ALLEMAGNE), le 6 octobre 1949. Veuve de Monsieur Hartmut Karl HERRMANN et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE) le 10 janvier 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procés verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cécile YAIGRE-BOYÉ, Notaire Associé de la société« VAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siége est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 10 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprés du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe LAPELLETERIE notaire à BRUGES référence CRPCEN : 33157 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ12530

SELARL N3B NOTAIRES
Notaires
266 rue Judaïque
33000 BORDEAUX

AVIS DE SAISIE DE LEGATAIRE UNIVERSELLE - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547du 28 novembre 2016

Suivants trois testaments olographes en date du 20 aout 2007, 10 avril 1990 et 8 décembre 1981,

Monsieur Yves Jean François Louis ARNAUD, Né à BORDEAUX (33000), le 5 août 1934.Célibataire a consenti un legs universel à Madame Marie Paulette SARAFINOF, Née à SAINT-MEDARD-D'EYRANS (33650), le 27 décembre 1932. Veuve de Monsieur Jean Jacques Daniel PESTRE

Consécutivement à son décès survenu à BLAYE le 5 mars 2022 ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie PETIT, Notaire Associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « N3B NOTAIRES », titulaire d'un office notarial dont le siège social est à BORDEAUX (33000) 266 rue Judaïque, le 29 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Stéphanie PETIT, notaire à BORDEAUX référence CRPCEN : 33137, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Libourne de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ11966

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 10 MAI 2022

Mademoiselle Marie-Françoise Marguerite Bernadette ROYER, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33200) 146 rue Etchénique .

Née à BORDEAUX (33200), le 28 décembre 1942.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 16 février 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cécile YAIGRE-BOYÉ, Notaire Associé de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 10 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Cécile YAIGRE-BOYÉ, notaire à BORDEAUX 14 Rue de Grassi, référence CRPCEN : 33026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ12516

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe dont la date est indéterminée, **Monsieur Patrick André DAUPHIN**, en son vivant retraité, demeurant à BORDEAUX (33000) 6 place Amédée Larrieu.

Né à BORDEAUX (33000), le 17 mars 1948.

Célibataire. Ayant conclu avec Monsieur Philippe THÉVENIN un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Dominique GRANGER, notaire à BORDEAUX, le 5 mars 2013, contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française, Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 22 décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cyrille DE RUL, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Adrien DUTOUR, Cyrille DE RUL, Christophe LACOSTE, Sandrine PAGÈS, Audrey PELLET-LAVÈVE, Grégory DANDIEU, Mélodie RÉMIA et Delphine HUREL, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 20, rue Ferrère, le 10 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Cyrille DE RUL, notaire à BORDEAUX 20 rue Ferrere, référence CRPCEN : 33016, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ12497

SCP Nicolas MAUBRU Didier NICOLAS et Johann BEN ASSAYA-JOLIS
Notaires associés
à Pauillac (33250)
15 quai Jean Fleuret

VENTE DE BOIS

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.

Bien sise à SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL

Parelle en nature de futaie

Sections E 1807 Lieudit Les Bernieres et E 1859 Lieudit Bois de Font Terrade, surface totale 51 a 55 ca

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de SIX CENT EUROS (600,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de la publication au journal pour faire connaître à Maître Nicolas MAUBRU notaire à PAUILLAC, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

22EJ12266

Par testament olographe du 05 février 2018, **Madame Andrée TACCARD**, née à PARIS 15ème arr., le 23 août 1927, demeurant à PESSAC (33600), 2 rue Henri Fabre, veuve de Monsieur René ROLLAND, décédée à CANEJAN, le 21 novembre 2021, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, suivant procès-verbal en date du 22 avril 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 02 mai 2022.Les oppositions sont à former en l'étude de Me Jennifer HENRY, notaire à PESSAC (33600), notaire chargé du règlement de la succession.

22EJ12156

RECTIFICATIFS

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce EJU205297 concernant la société **SCI SMK** parue le 22/04/2022 dans ECHOS JUDICIAIRE GIRONDINS, il fallait lire :

Siège social : 117 avenue de la Marne, 33700 MERIGNAC

en lieu et place de

Siège social : 119 avenue de la Marne, 33700 MERIGNAC.

Le reste est sans changement.

22EJ11879

Avis rectificatif à l'avis de constitution N° 22EJ10092 de la **SCI L.V** paru le 22 avril 2022 ; il fallait lire : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Libourne au lieu de : **La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.**

22EJ11887

Rectificatif à l'annonce n° 22EJ10715 relative à la société **BEYAS BTP** parue le 29/4/2022 : il fallait lire «Gérant» au lieu de «Président» et Libourne au lieu de Bordeaux.

22EJ11913

Rectificatif à l'annonce EJU206800, N° 22EJ11668 du 06/05/2022 concernant la société **ARRIMOULA LE PEYRAS**, il fallait lire « Gérance » au lieu de « présidence »

22EJ11945

Rectificatif à l'annonce parue le 06/05/2022 relatif à la société **BOUYE MICHELET**, il y a lieu de lire : "38 rue Jules Michelet 33130 BEGLES" à la place de " 43 rue Jules Michelet 33130 BEGLES" (Dans l'en-tête et le corps de l'annonce).

22EJ11959

SCP Ph. LAVEIX, J.-Y. DÈCHE, S. ROULIÈRE
1 rue du 11 Novembre
33210 LANGON

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS du 24 décembre 2021, concernant la société **SCEA DES LEOTINS**, Lieudit Les Léotins, 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE. Il y a lieu de lire "Les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 793.512,00€ à 1.300,500,00 €", et non pas : "Les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 793.512,00 € à 1.299,500,00 €".

22EJ12098

Additif à l'annonce n° 22EJ11699 du 6-5-2022 concernant la société **THAES CONSEIL** il fallait lire : L'**associé unique, par sa décision du 8 avril 2022, a donné quitus au Liquidateur, Monsieur Hervé THERON, demeurant 7, allée Jacques Monod 33120 Arcachon, et l'a déchargé de son mandat.**

22EJ12259

Rectificatif à l'annonce légale (n° ALP00448958) parue dans « Les Echos Judiciaires Girondins », le 6 mai 2022, concernant **EJ INVEST**, 17 Chemin de Marge 33133 GALGON, au capital de 800.000 euros, en cours d'immatriculation, lire IMMATRICULATION RCS LIBOURNE en lieu et place de IMMATRICULATION RCS BORDEAUX.

22EJ12286

Rectificatif à l'annonce N°22EJ08589 parue le 1er avril 2022, et du rectificatif N° 22EJ11619 paru le 06 mai 2022 de la **SAS DE MELO PISCINES** concernant la démission du CAC, il convient d'y lire « par AGEX du 31 mars 2020 », en lieu et place de : « par AGEX du 15 septembre 2019 », « fin de mandat » en lieu et place de « démission » et « à compter du 31 mars 2020 » en lieu et place de « à compter du 1er octobre 2019 ».

22EJ12343

Rectificatif à l'annonce n°22EJ11408 du 06/05/2022 relative à la dissolution de la SAS **ECHO HABITATION** en date du 28/02/22, il fallait lire en en-tête de l'annonce RCS LIBOURNE et que les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis.

22EJ12367

Rectificatif à l'annonce EJU206150, N° 22EJ11085 du 29 avril 2022 concernant **CAFE LA SEMEUSE FRANCE / GOLDKENN FRANCE**, il s'agit de lire : « En conséquence de ce qui précède, le capital de la société est augmenté de 5.000€, pour passer de 5.000€ à 10.000€. »

22EJ12435

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

PHARMACIE DE CASTETS

Société en Nom collectif
Au capital de 3.840,00 Euros
Siège social : 4, Allée des Charmes
33210 CASTETS EN DORTHE
RCS BORDEAUX 422 848 150

RECTIFICATIF / ADDITIF

Additif à l'annonce n° 22EJ11735 parue le 6 mai 2022, concernant la société "PHARMACIE DE CASTETS", il a lieu d'y ajouter :

Suite à cette opération de réduction de capital social, et conformément au procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 Mars 2022, il a également été pris acte de la démission de Madame Pauline BARRAU de ces fonctions de co-gérante, à compter du 16 mars 2022.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis.
22EJ12414

Rectificatif de l'annonce 22EJ11493 du 6 mai 2022 concernant la société **FAYAT METAL**, il fallait lire « **Le capital social a été réduit de 300 500 euros pour être ramené de 665.000 euros à 364.500 euros. » et non 500 euros.**
22EJ12094

Additif à l'annonce parue le 29/04/222 dans le présent journal concernant la **SAS CONSORTS FARGUES** : Par décisions unanimes des associés le 21/03/2022, il a été pris acte de la fin des fonctions de directeur général de M. FARGUES Michael.
22EJ12167

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 mai 2022)

SAS AST BLANCHARD, 277 Chemin des Bouvreuils, 33290 le Pian-Médoc, RCS BORDEAUX 440 200 434. Installation réparation de matériel téléphonique électrique ou électronique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516746140

SARL RETRAITE SENIORS, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 803 185 511. Création, exploitation de plateforme téléphonique et services internet, de mise en relation à destination des seniors, Aidants, mutuelles et ce afin de trouver une solution adaptée à Leurs besoins de services à la personne. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516746146

SARL AMISTAD AGENCY, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 820 739 423. Agence de communication digitale et Print proposant une assistance commerciale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516746149

SAS LE GRILLADOU, 16 le Bourg, 33350 Ruch, RCS BORDEAUX 821 976 875. Restauration traditionnelle servie à table. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2021, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516746152

SARL ARBOMEDOC, 24 Chemin des Codres, 33480 Listrac-Médoc, RCS BORDEAUX 827 903 162. Élagage, entretien d'espaces verts, et toutes opérations se rapportant à Ces activités. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516746161

SAS PLUME & LUNE, 44 Rue Bouffard, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 838 268 449. Vente d'accessoires pour chats et chiens, vente de produits alimentaires chats et chiens-pensions minutes et toutes activités Connesxes à l'objet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2022 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516746167

SARL TRATECHNOCOM, 3 Allée Haroun Tazieff, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 882 485 691. La pose et le déploiement de la fibre optique ; le commerce de matériels, de produits et accessoires liés à l'activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516746179

(Jugement du 04 mai 2022)

SARL CBI, 4f Route de Bigard, 33650 Saint-Selve, RCS BORDEAUX 814 928 693. Holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 février 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822203

SARL CONCEPT PROPRIO, 1 Chemin de Grazaqueyre, 33340 Lesparre-Médoc, RCS BORDEAUX 818 063 323. Prestation de Coaching immobilier, toute activité de conseil et de formation à destination des particuliers et des professionnels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 avril 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822209

SAS TINCA, 13 Place des Combattants, Local C3, 33121 Carcans, RCS BORDEAUX 829 027 820. Restauration sur place et à emporter, traiteur, vente au détail de produits d'épicerie,. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 novembre 2020, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822218

SAS ABA ARCACHON BAY AUTOMOBILE, 100 Rue Lagrua, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 838 049 872. Commerce de voitures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2022 , désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822223

SAS @CREPE, 70 Cours Victor Hugo, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 849 693 817. Restauration rapide de crêpes et burgers et vente de boissons non alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 avril 2022, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822231

SARL AXIOERGO, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 879 735 496. Le conseil sous toutes ses formes en matière d'ergonomie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 mars 2022, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822237

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 03 mai 2022)

SAS OPERA ALOUETTE, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 823 458 559. Exploitation commerce de boulangerie pâtisserie petite restauration sur place à emporter point presse épicerie fine primeur commerce de bouche rôtisserie commercialisation d'objets d'art et déco administration et exploitation par bail location ou autrement de locaux à usage d'habitation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021 désignant administrateur SCP Cbf Associés 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516746155

SAS OPERA MONDESIR, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 832 023 295. Exploitation et gestion d'un commerce de boulangerie pâtisserie sur place et à emporter chocolaterie Snacking, traiteur épicerie et primeur librairie presse commerce de bouche à emporter rôtisserie à emporter. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021 désignant administrateur SCP Cbf Associés 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516746164

(Jugement du 04 mai 2022)

SARL DTM BUROTIC, 43 Rue Camille Pelletan, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 503 567 760. Achat, vente, location, maintenance de matériel bureautique, téléphonie professionnelle, vidéo surveillance, achat, vente de fournitures, consommables bureautique, fourniture et équipements de bureau. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 4 novembre 2020 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822196

SARL BDR BORDELAISE DE RENOVATION, 14 Avenue Descartes, Parc Fontaudin, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 819 080 532. Traitement charpente et toiture isolation couverture et toute rénovation liée au bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 avril 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822212

SAS CICA.BASS', 25 Rue Denis Papin, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 879 277 218. Coordination de soins et fournitures de dispositifs médicaux à domicile. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822234

SAS RAHJNA, 61 Avenue de la Côte d'Argent, 33470 le Teich, RCS BORDEAUX 884 561 853. Bar, café, restauration sur place et à emporter et/ou livraison, hôtellerie, hébergement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 mars 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822240

JUGEMENT DE REPRISE DE LA PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 mai 2022)

SARL IPEI (IMMOBILIER PARTAGE D'ESPACE INVESTISSEMENT), 581 Route de Toulouse, 33140 Villenave d'Ornon, RCS BORDEAUX 432 893 568. Marchand de biens travaux d'entretien en sous-traitance. Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire, liquidateur désigné SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.
13302516822190

JUGEMENT METTANT FIN À LA PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 04 mai 2022)

DIALLO DACOSTA Mariama Kesso, 85 Cours de la Marne, 33800 Bordeaux.

Fabrication De Plats Préparés. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.
13302516822243

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 23 mars 2022)

SAS LA MAISON DE LA SAUCISSE, 309 Avenue du Médoc, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 820 963 445. Boucherie charcuterie. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 janvier 2022, désignant , liquidateur la SELARL PHILAE. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516984598

(Jugement du 04 mai 2022)

SARL EURL JMC AUTOMOBILES, 76 Avenue de Magudas, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 453 781 536. Vente de véhicules d'occasion, entretien et réparation de véhicule terrestres maritimes aériens et négoce de Ces véhicules dépannage remorquage. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 mai 2021, désignant, liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822193

SARL TOP CHRONO CONDUITE, 13 Cours Ausone, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 817 463 565. Enseignement de la conduite auto et moto, en auto école. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant , liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302516822206

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 04 mai 2022)

SAS BIK'INDOOR, 16 Avenue Louis de Broglie, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 849 606 785. L'exploitation, la location et la gestion d'espaces liés aux activités récréatives, sportives et de loisir. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.
13302516822228

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 mai 2022)

SARL LES LIBRAIRIES D'ALIENOR, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 808 135 602. Exploitation et gestion d'une librairie, négoce de tous produits d'édition, salon de thé, café. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.
13302516746143

SAS AMG RENOVATION, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.
13302516746182

SAS OPERA DES SOURCES, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 842 361 081. Exploitation et gestion d'un commerce de boulangerie pâtisserie sur place à emporter, chocolaterie Snacking, petite restauration sans alcool , traiteur épicerie fine et primeur presse commerce de bouche et rôtisserie à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.
13302516746170

SAS OPERA CAUDERAN, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 849 782 289. Exploitation et gestion d'un commerce de boulangerie, pâtisserie sur place et à emporter, Snacking, chocolaterie, presse, commerce de bouche à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.
13302516746173

SAS OPERA VICTOIRE, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 823 626 023. Exploitation et gestion d'un commerce de boulangerie, pâtisserie sur place ou à emporter, petite restauration, point presse, épicerie fine, primeur, commerce de bouche, rôtisserie à emporter sans boissons alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.
13302516746158

(Jugement du 04 mai 2022)

SARL A.M.F, 4 Rue Gustave Eiffel, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 802 262 121. Achat vente et pose de Menuiseries intérieurs et extérieurs fermetures liées au bâtiment produits verriers miroiterie protection solaire marchand de biens. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.
13302516822200

SAS Elwin, 9 Rue André Darbon, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 820 036 473. La conception, l'édition, la commercialisation, l'installation, la maintenance et la formation à l'utilisation de logiciels en Saas (software as a service) pour les professionnels du patrimoine et de la finance tels que les conseillers en gestion de patrimoine, conseillers en investissement financier, intermédiaires financiers et intermédiaires d'assurance (société de courtage, agents généraux), compagnies d'assurance, société de gestion et banques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.
13302516822215

(Jugement du 05 mai 2022)

SAS ST MANAGEMENT, 7 Rue du Golf, Parc Innolin, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 323 944 736. L'exploitation, la gérance, l'affrètement, l'achat ou la vente de tous les navires français ou étrangers, appartenant ou non à la société et, en général, toutes les opérations Martimes s'y rattachant directement ou indirectement, en ce inclus la mise à disposition de gens de mer et le placement des gens de mer, la création ou l'acquisition et l'exploitation de tous les établissements commerciaux ou industriels utiles à la réalisation de l'objet ci-dessus. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.
13302516822187

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 05 mai 2022)

SAS ADERANS FRANCE, 25 Rue Danielle Casanova, 75001 Paris, RCS PARIS 318 846 409. Achat vente exportation importation de perruques et postiches naturels ou synthétiques et de tous autres produits s'y rattachant de tous produits naturels ou manufacturés et de tous articles de nouveauté féminins ou masculins de beauté. Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 05/05/2022 arrête le plan de cession au profit de : Sas crlab france, Sas complement'hair,. Sous le n° P202200352.
13302516890509

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Par jugement en date du 30 juin 2021, Le Tribunal de Commerce d'ANGERS a :

Ouvert une procédure de liquidation judiciaire, Fixé la date de cessation des paiements : 21/06/2021,

Désigné liquidateur judiciaire : la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Camille STEINER,

Avis est donné aux créanciers de déclarer leur créance entre les mains du liquidateur.

SVH ENERGIE AQUITAINE RUE DU PROFESSEUR DANGEARD IMM MASTERCLUB BAT E 33300 BORDEAUX RCS BORDEAUX 835 002 908
22EJ12470

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

Par jugement en date du 05/04/2022, Le Tribunal de Commerce de PERIGUEUX a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la société **SCI DU LIBOURNAIS** 11 à 19 RUE DE TAUZIA 33300 BORDEAUX SIREN INEXISTANT (ancien dossier)
22EJ12471

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

Annule et remplace l'annonce 13302515540239 du 22-04-2022

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 14 avril 2022)

SARL G.C.A, Rue de la Croix de Martin,33390 Berson, RCS LIBOURNE 534531 298. Vente au détail de vêtementsd'articles de prêt-à-porter chaussureset accessoires de mode. Jugement prononçantla clôture pour insuffisance d'actifen date du : 11/04/2022.
22EJ12267

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 06 Mai 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

S.A.R.L. ACTUAL FORMATTING Activité : formation professionnelle dans le domaine du numérique et du digital destinée aux professionnels et/ou aux particuliers, e-learning dans le domaine du numérique et du digital, activité d'infographie, toutes prestations de services dans le domaine du numérique et du digital Parc Innolin CS 60073 - 3 Rue du Golf 33700 MÉRIGNAC RCS de Bordeaux : 840 015 697

Fixe provisoirement au 6 novembre 2020 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL LAURENT MAYON, 54 cours Georges Clemenceau-33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me MAYON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse
http://www.creditors-services.com
22EJ12066

Par jugement en date du 06 Mai 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Monsieur Cyril FOURNIER Activité : Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules "Le Jardin de Cyril" Vieille Ville 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES SIRET : 524 552 999 00012

Fixe provisoirement au 28 Juin 2021 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse
http://www.creditors-services.com
22EJ12058

Par jugement en date du 06 Mai 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Monsieur Mohamed ECH CHABLI Activité : prestations de service dans le domaine viti-vinicoles, analyses, traitement, vinification, achat et vente de produits pour la vigne et le vin, barriques, flexibles, équipements

ENTREPRISE CHABLI 36 bis rue du Médoc 33180 SAINT ESTEPHE RCS de BORDEAUX : 481 907 715

Fixe provisoirement au 1er Mars 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX; en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse
http://www.creditors-services.com
22EJ12062

La Selarl PHILAE prise en la personne de Me Lucas-Dabadie, liquidateur, a déposé au greffe, le 05 mai 2022, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, R 626-36 et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente de l'immeuble sis 51 route de la Gare 33990 NAUJAC-SUR-MER, cadastré Section BO n° 548, dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de la **S.C.I. LA ROCHADE.CAMP**
22EJ12016

Par jugement en date du 06 Mai 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

S.C.I. DE COUHENNES Activité : administration d'immeubles urbains et ruraux Château Bellegrave 1 lieudit Couhenne 33480 LISTRAC MÉDOC RCS de BORDEAUX : 425 285 731

Fixe provisoirement au 04 mars 2021 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse
http://www.creditors-services.com
22EJ12069

SOLDES ILLICITES

© Shutterstock

Les marchandises soldées doivent avoir été mises en vente et payées depuis au moins un mois avant le début des soldes.

Les soldes sont définies comme des ventes permettant d'écouler des marchandises en stock grâce à une réduction de prix.

Pour bénéficier de la réglementation des soldes, les marchandises doivent provenir d'un stock prédéterminé et non renouvelable. Les marchandises vendues en soldes doivent avoir été déjà mises en vente et payées au fournisseur depuis au moins un mois avant la date de début des soldes (Code de commerce, article L 310-3).

La Cour de cassation, chambre commerciale, a admis que les marchandises vendues en soldes puissent n'être pas la propriété du vendeur mais provenir du stock d'une autre entreprise à laquelle il est étroitement lié, société mère ou franchiseur, par exemple (Cass. ch. com. 2 juin 2004, n° 879). Le délai de détention d'un mois est en ce cas à apprécier au niveau de l'autre entreprise et non du seul vendeur en soldes.

La chambre criminelle de la Cour de cassation adopte une position opposée. Elle juge que la vente en soldes de marchandises fournies au vendeur par une autre entreprise depuis moins d'un mois constitue une vente illicite, passible de sanctions pénales (amende de 15 000 euros et peine complémentaire de publicité de la décision).

Dans cette affaire, les marchandises vendues en soldes avaient été fournies depuis moins d'un mois par une société avec laquelle le vendeur était lié par un contrat prévoyant la fourniture de marchandises en dépôt-vente contre un pourcentage sur les ventes effectuées.

La Cour de cassation confirme la cour d'appel ayant jugé que les deux entreprises étaient juridiquement distinctes et et n'étaient pas étroitement liées. La durée de détention du stock doit donc être appréciée au niveau du vendeur et non du fournisseur juridiquement indépendant, lequel écoulait en réalité son propre stock.

La prochaine période de soldes aura lieu du mercredi 22 juin au mardi 19 juillet 2022.

Référence
Cass. ch. crim. 22 février 2022, n° 21-83.226

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T3	115,70	+ 0,09 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2022 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	MARS 2021	MARS 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,75	110,49	+ 4,6 %
INDICE HORS TABAC	104,89	109,7	+ 4,6 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2e TRIMESTRE 2021	131,12	+ 0,42 %
3e TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %
4e TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,85 €	1 645,58 €

TENDANCES **BOURSE**

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 116,91	-6,6%	-14,5%	-4,2%	7 376,37	5 962,96	France
SBF 120	4 758,69	-6,2%	-14,2%	-5,2%	5 706,97	4 613,33	France
EURO STOXX 50	3 554,80	-7,9%	-17,3%	-11,6%	4 392,15	3 505,29	Europe
S&P 500	3 970,76	-11,5%	-16,7%	-5,2%	4 796,56	3 970,76	USA
NASDAQ 100	12 234,55	-14,6%	-25,0%	-8,4%	16 501,77	12 187,72	USA
FOOTSIE 100	7 243,22	-5,6%	-1,9%	1,7%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	13 534,74	-5,2%	-14,8%	-12,1%	16 271,75	12 831,51	Allemagne
SMI	11 541,72	-7,7%	-10,4%	3,8%	12 939,17	11 057,06	Suisse
NIKKEI	26 167,10	-3,0%	-9,1%	-11,4%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 035,84	-6,6%	-16,6%	-11,4%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	12,90	-3,0%	N/A	N/A	14,02	12,00	-
AIR MARINE	1,30	-31,6%	-28,6%	-41,4%	1,99	1,20	-
ASHLER ET MANSON	2,26	-5,8%	3,7%	5,6%	2,40	2,18	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	-6,4%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,27	-8,8%	-5,8%	0,5%	1,74	1,23	-
CHEOPS TECHNOLOGY	78,00	0,0%	1,3%	75,7%	81,00	73,00	6,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	472,00	4,4%	1,3%	-5,6%	496,00	426,00	6,3%
EAUX DE ROYAN	96,00	5,5%	3,8%	1,1%	104,00	86,00	10,0%
EUROPLASMA	0,01	-61,6%	-90,2%	-98,9%	0,13	0,01	-
FERMENTALG	2,67	2,7%	-14,1%	-14,0%	3,14	2,15	-
GASCOGNE	3,54	-1,7%	-5,3%	-28,0%	3,86	2,82	-
GPE BERKEM	9,00	-5,3%	-11,8%	N/A	10,50	8,08	-
GPE PAROT (AUTO)	2,21	4,2%	-15,0%	-24,8%	2,66	1,89	-
HYDROGENE DE FRANCE	28,60	-8,3%	8,1%	N/A	33,00	25,20	-
I.CERAM	14,50	38,1%	-11,6%	-45,1%	17,80	10,20	-
I2S	5,45	-2,7%	11,2%	51,4%	6,00	4,60	2,6%
IMMERSION	5,46	19,2%	-9,0%	213,8%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,23	-16,3%	-25,0%	-76,8%	0,40	0,23	-
KLARSEN DATA	2,85	19,8%	21,6%	93,0%	2,89	1,78	-
LECTRA	34,50	-19,0%	-17,9%	19,2%	44,20	34,25	1,0%
LEGRAND	79,36	-4,9%	-22,9%	-6,9%	103,80	78,02	2,1%
MULTIMICROCLOUD	0,58	-18,3%	5,5%	132,0%	0,71	0,55	-
O SORBET D'AMOUR	2,14	0,0%	7,0%	-69,2%	2,48	1,37	-
OENEO	14,50	6,2%	5,5%	29,0%	15,50	13,52	1,4%
POUJOULAT	87,00	8,1%	74,7%	135,1%	88,00	49,60	0,7%
SERMA TECH.	312,00	-20,4%	2,6%	-14,8%	488,00	292,00	1,2%
UV GERMI	4,15	-10,0%	-45,1%	-56,8%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	5,90	-13,5%	-13,9%	-23,4%	7,35	4,20	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1 KG	57 260,00	15,0%	1,8%	DOLLAR USD	1,06	-7,2%	États-Unis
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	350,20	17,0%	7,4%	LIVRE GBP	0,86	-4,8%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 935,25	13,2%	14,3%	FRANC SUISSE CHF	1,05	-3,0%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	1 070,00	25,9%	26,4%	DOLLAR CAD	1,37	-12,3%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	2 162,25	15,1%	2,5%	YEN JPY	137,38	8,6%	Japon
SOUVERAIN 7,32 G	445,70	15,5%	8,4%	COURONNE DKK	7,44	0,0%	Danemark
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	341,20	13,1%	4,6%	COURONNE SEK	10,61	5,7%	Suède
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	364,90	18,2%	7,3%	RAND ZAR	17,01	-5,6%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	347,20	16,9%	6,5%	DOLLAR AUD	1,52	-4,6%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	1 890,00	12,9%	8,1%	YUAN RMB	7,11	-10,5%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations.

ALIENOR CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

VOLVO

REDÉCOUVREZ LA LIBERTÉ

LA LOCATION SANS ENGAGEMENT PAR VOLVO

Profitez d'une offre qui s'adapte à votre vie :
selon vos besoins, restituez votre véhicule sans contrainte au bout de 6 mois, ou continuez à profiter de votre Volvo en toute liberté.

RCS BORDEAUX 407 511 658

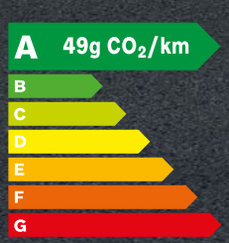

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Offre de Location avec option d'achat sur 36 mois avec 1er loyer majoré ou sans apport, sur VOLVO XC40 neufs (hors XC40 électrique). Restitution possible du véhicule **à compter du 7e mois** - avec paiement de frais de remise à l'état standard et du kilométrage excédentaire éventuel (prorata temporis du kilométrage contractuel), réservée aux particuliers dans le réseau participant, non cumulable avec d'autres offres en cours. Sous réserve d'acceptation par Volvo Car Finance département de COFICA BAIL RCS Paris 399 181 924. Détails sur volvocars.fr.

Volvo XC40 : Consommation en cycle mixte WLTP (L/100km) : 0-7.9.
Donnée en cours d'homologation.

VOLVOCARS.FR

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

VOLVO SIPA AUTOMOBILES BORDEAUX

Rive Gauche - MÉRIGNAC
Rive Droite - LORMONT